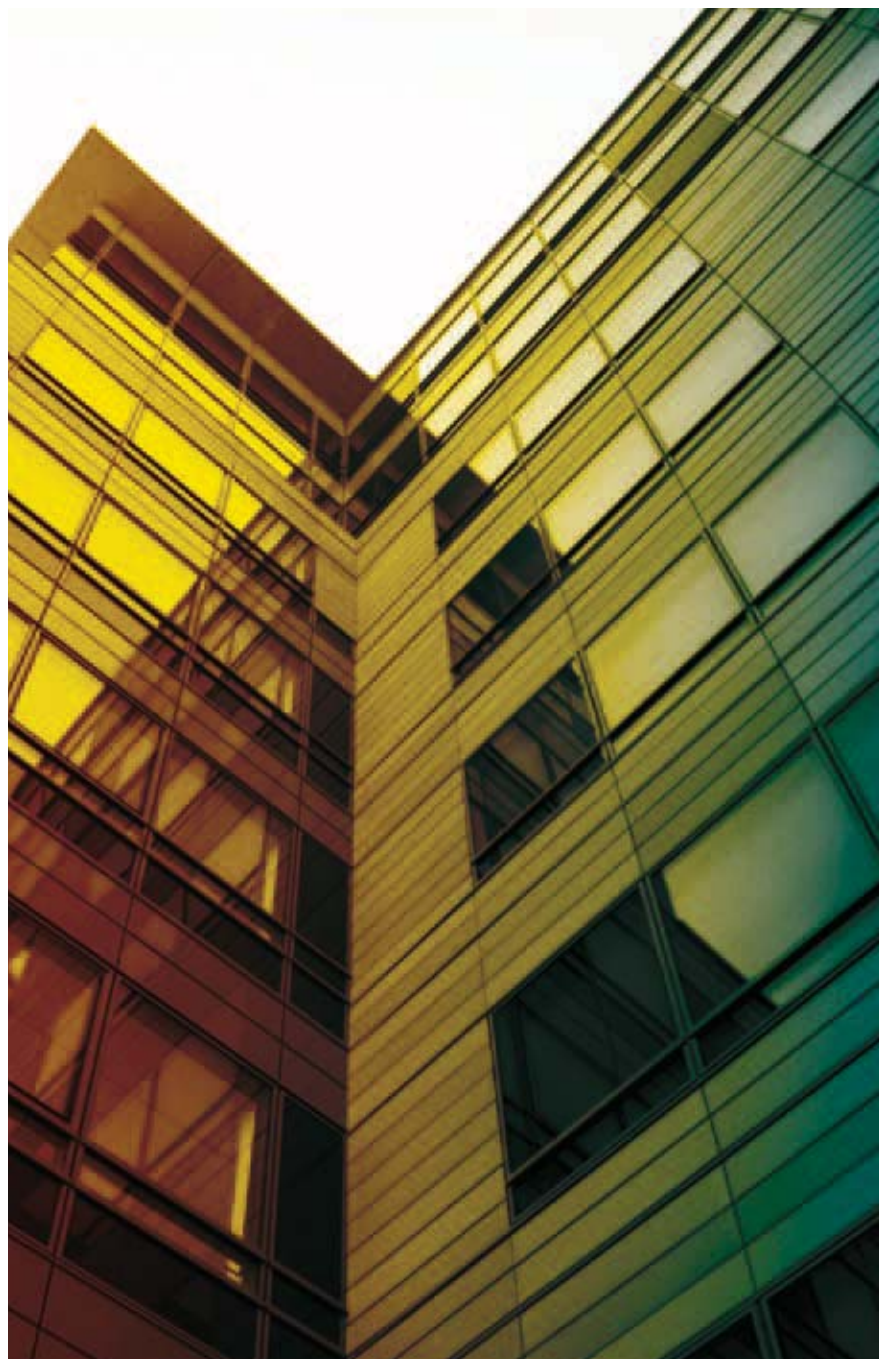




DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

—
Rapport Financier Annuel 2012

—
www.gfi.fr





Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2013 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de Gfi Informatique www.gfi.fr et auprès de la Direction de la Communication, au 145, boulevard Victor-Hugo 93400 Saint-Ouen.

Le site internet de Gfi Informatique dispose de nombreuses informations concernant le Groupe (stratégie, implantations, filiales, chiffres clés, informations financières).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 69 à 141 du document de référence de l'exercice 2011 déposé auprès de l'AMF en date du 27 avril 2012 sous le n° D.12-0467 ;
- les informations financières figurant aux pages 11 à 61 du document de référence de l'exercice 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 avril 2012 sous le n° D.12-0467 ;
- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 65 à 145 du document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF en date du 28 avril 2011 sous le n° D.11-0400 ;
- les informations financières figurant aux pages 11 à 58 du document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011 sous le n° D.11-0400 ;
- une actualisation du document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 22 juin 2011 sous le n° D.11-400-A01 ;
- les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes à un autre endroit du document de référence.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Rapport Financier Annuel 2012



RAPPORT DE GESTION 5**MESSAGE DU PRÉSIDENT 7****1 ACTIVITÉ 11**

1.1. Présentation générale de l'activité.....	12
1.2. Zones géographiques.....	13
1.2.1. France.....	13
1.2.2. À l'international.....	14
1.3. Offres.....	14
1.3.1. Cinq branches.....	14
1.3.2. Six secteurs.....	17
1.4. Organigramme simplifié du Groupe.....	19
1.5. Données financières issues des états financiers consolidés.....	20
1.5.1. Compte de résultat.....	20
1.5.2. Bilan simplifié.....	20
1.5.3. Flux de trésorerie et endettement.....	21
1.6. Données financières issues des comptes sociaux de Gfi Informatique SA.....	22
1.6.1. Compte de résultat.....	22
1.6.2. Bilan simplifié.....	22
1.7. Acquisitions et restructurations.....	23
1.7.1. Acquisition des sociétés Géosphère et Adix.....	23
1.7.2. Acquisition des activités « Business Solutions » de Thales Services.....	23
1.7.3. Acquisition de la société Cognitis Group.....	23
1.7.4. Cession des activités canadiennes.....	23
1.7.5. Autres restructurations.....	23
1.8. Autres Informations sur Gfi Informatique SA.....	24
1.8.1. Délais de paiement des fournisseurs de Gfi Informatique SA.....	24
1.8.2. Filiales et participations – Inventaire des valeurs mobilières.....	24
1.8.3. Résultats des cinq derniers exercices.....	24
1.8.4. Affectation du résultat de Gfi Informatique SA.....	24
1.8.5. Dividendes et politique de distribution.....	25
1.9. Recherche et Développement.....	25
1.10. Marché des services informatiques et perspectives du Groupe.....	25
1.10.1. Marché et tendances.....	25
1.10.2. Perspectives du Groupe.....	25
1.11. Gestion sociale – Ressources humaines.....	26
1.11.1. Participation et intéressement.....	26
1.11.2. Actionnariat salarié – Politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites.....	26
1.12. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	26

1.13. Facteurs de risques.....	27
1.13.1. Risques opérationnels – Risques juridiques.....	27
1.13.2. Risques financiers.....	27
1.13.3. Risques stratégiques.....	28
1.13.4. Risques liés à la propriété intellectuelle.....	28
1.13.5. Assurance et couverture des risques.....	29
1.14. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.....	29

2 RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE..... 31

2.1. Informations sociales.....	32
2.1.1. Collaborateurs Gfi Informatique, plus grande richesse du Groupe.....	32
2.1.2. Organisation du travail, adaptée aux besoins du Groupe et à l'écoute des préoccupations des salariés.....	34
2.1.3. Dialogue continu et soutenu avec les organisations syndicales.....	34
2.1.4. Santé et sécurité des collaborateurs, bien plus qu'une obligation.....	35
2.1.5. Formation, un levier important de réussite.....	36
2.1.6. Égalité de traitement, une ligne de conduite au sein du Groupe.....	36
2.1.7. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.....	38
2.2. Informations environnementales.....	39
2.2.1. Politique générale en matière environnementale.....	39
2.2.2. Pollution et gestion des déchets.....	39
2.2.3. Utilisation durable des ressources.....	40
2.2.4. Changement climatique.....	41
2.2.5. Protection de la biodiversité.....	41
2.3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable.....	41
2.3.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société.....	41
2.3.2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société.....	42
2.3.3. Sous-traitance et fournisseurs.....	42
2.3.4. Loyauté des pratiques.....	43
2.3.5. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.....	43
Synthèse des indicateurs sociaux du Groupe.....	44
Synthèse des indicateurs environnementaux du Groupe.....	47
2.4. Attestation de présence du vérificateur indépendant sur les informations RSE.....	48

3 ACTIONS – CAPITAL 49

3.1. Informations générales	50
3.1.1. Capital social.....	50
3.1.2. Négociabilité des actions.....	50
3.1.3. Forme des actions	50
3.1.4. Mode d'inscription en compte des actions (article 7 des statuts).....	50
3.1.5. Conditions d'accès aux Assemblées générales	50
3.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2012	51
3.2.1. Actionnariat salarié.....	51
3.2.2. Franchissements de seuils.....	52
3.2.3. Participations réciproques	52
3.2.4. Pacte d'actionnaires.....	52
3.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2012	52
3.4. Capital et évolution du capital	53
3.4.1. Capital potentiel.....	53
3.4.2. Évolution du capital depuis le 1 ^{er} janvier 2009	53
3.4.3. Émission d'une Océane le 30 juin 2011	54
3.4.4. Émission de BSAAR	54
3.5. Rachat par la société de ses propres actions	55
3.5.1. Descriptif du « Programme de Rachat 2013 ».....	55
3.5.2. Modalités des rachats	56
3.5.3. Bilan du « Programme de Rachat 2012 ».....	56
3.6. Autres informations sur les actions – cours de Bourse	57
3.6.1. Nantissement d'actions de la société et de ses filiales.....	57
3.6.2. Cours de Bourse et de transactions	57
3.6.3. Analyse des transactions.....	58
3.6.4. Cours de Bourse	59

4 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 61

4.1. Conseil d'administration au 1^{er} avril 2013	62
4.1.1. Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique dans toute société	62
4.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux.....	67
4.1.3. Autres informations sur les mandataires sociaux.....	69
4.2. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	70
4.3. Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.....	71

4.3.1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration et étendue des pouvoirs du Directeur général.....	71
4.3.2. Conseil d'administration	71
4.3.3. Administrateurs indépendants	71
4.3.4. Censeurs	72
4.3.5. Fréquence des réunions.....	72
4.3.6. Relations du Conseil d'administration avec les tiers.....	72
4.3.7. Principales décisions adoptées par le Conseil d'administration	72
4.3.8. Directeur général	73
4.3.9. Directeurs généraux délégués.....	73
4.3.10. Comité d'audit et de contrôle interne.....	73
4.3.11. Comité des nominations et des rémunérations.....	74
4.3.12. Comité des investissements.....	74
4.3.13. Comité stratégique	75
4.3.14. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.....	75
4.4. Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Gfi Informatique	80

5 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES 81

6 RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE 83

6.1. Rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites	84
6.1.1. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 10 mars 2011	84
6.1.2. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 14 mars 2012	84
6.1.3. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 1 ^{er} mars 2013	85

7 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 87

7.1. États financiers consolidés	88
7.1.1. État du résultat global consolidé.....	88
7.1.2. Tableaux consolidés des flux de trésorerie	89
7.1.3. État de la situation financière consolidée.....	90
7.1.4. Variation des capitaux propres consolidés	91
7.2. Informations générales	92
7.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation	92

7.4. Principes et méthodes comptables.....	97
7.5. Notes sur l'état du résultat global consolidé	104
Note 1 : Chiffre d'affaires.....	104
Note 2 : Charges de personnel et effectifs.....	104
Note 3 : Résultat opérationnel.....	104
Note 4 : Coût de l'endettement financier net	105
Note 5 : Autres produits et charges financiers.....	105
Note 6 : Impôts sur les résultats.....	106
7.6. Notes sur l'état de la situation financière consolidée	108
Note 7 : Écarts d'acquisition	108
Note 8 : Autres immobilisations incorporelles	110
Note 9 : Immobilisations corporelles	111
Note 10 : Actifs financiers non courants.....	111
Note 11 : Autres actifs non courants.....	112
Note 12 : Clients et comptes rattachés	112
Note 13 : Autres créances	113
Note 14 : Capitaux propres	113
Note 15 : Endettement.....	115
Note 16 : Provisions non courantes.....	116
Note 17 : Autres passifs financiers non courants et courants.....	118
Note 18 : Provisions courantes	118
Note 19 : Passifs financiers courants	120
Note 20 : Dettes fiscales et sociales	120
Note 21 : Autres passifs courants	120
7.7. Autres informations.....	121
Note 22 : Informations sectorielles.....	121
Note 23 : Instruments financiers.....	122
Note 24 : Risques divers.....	124
Note 25 : Engagements hors bilan.....	124
Note 26 : Événement postérieur à la clôture	126
Note 27 : Informations relatives aux parties liées..	126
Note 28 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers.....	127
Note 29 : Application IFRS 5, tableaux de passage...	129
7.8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	131

8 COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA 133

8.1. Comptes annuels au 31 décembre 2012	134
Bilan	134
Compte de résultat.....	135
8.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012	136
8.2.1. Principaux événements de l'exercice	136
8.2.2. Règles et principes comptables.....	137
8.2.3. Notes sur le bilan	140
8.2.4. Notes sur le compte de résultat.....	148
8.2.5. Autres informations significatives.....	152

8.3. Autres informations.....	155
8.3.1. Résultat financier des 5 derniers exercices.....	155
8.3.2. Inventaire des valeurs mobilières détenues par Gfi Informatique SA	156
8.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	157
8.5. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	159

9 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE GÉNÉRAL..... 161

9.1. Renseignements concernant la société	162
9.1.1. Dénomination sociale et siège social.....	162
9.1.2. Forme juridique	162
9.1.3. Date de constitution et durée de la société.....	162
9.1.4. Objet social (article 2 des statuts).....	162
9.1.5. Registre du commerce et des sociétés.....	162
9.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société	162
9.1.7. Exercice social.....	162
9.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)	162
9.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts).....	163
9.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts).....	163
9.1.11. Participations significatives.....	163
9.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur : titres au porteur identifiables (article 7 des statuts)	163
9.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts).....	163
9.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts).....	163
9.2. Renseignements concernant la direction de la société	164
9.3. Responsable du document.....	164
9.4. Responsables du contrôle des comptes.....	165
9.4.1. Commissaires aux comptes titulaires	165
9.4.2. Commissaires aux comptes suppléants.....	165
9.5. Communication financière	166
9.5.1. Calendrier de publication 2013.....	166
9.5.2. Responsable de l'information	166

10 TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX 167



RAPPORT DE GESTION

● RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la société et du Groupe Gfi Informatique au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, de son organisation, et vous présenter les perspectives du Groupe.

Les éléments présentés ci-après aux chapitres 1 à 4 ainsi que leurs renvois aux chapitres 7 et 8 sont constitutifs du rapport de gestion. Le rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise constitue le chapitre 2 du présent rapport.



MESSAGE DU PRÉSIDENT



© 2011 Hervé Thouroude

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

L'année 2012 a été l'occasion de nombreux changements au sein de notre Groupe. Avec Adix, Géosphère, Thales Business Solutions et Cognitis, Gfi Informatique a réalisé plusieurs acquisitions importantes qui devraient permettre au Groupe d'atteindre une taille critique et de jouer un rôle majeur en France.

L'offre de Gfi Informatique s'est également étoffée avec l'ouverture d'une nouvelle branche regroupant nos centres de services partagés. Une réorganisation des secteurs Industrie, Distribution, Transports et Services accompagne le développement de notre Groupe et notre stratégie de montée en valeur.

Avec des offres innovantes axées notamment sur le Cloud et sur notre partenariat stratégique avec Orange Business Services, Gfi Informatique continue de se positionner comme acteur de référence, alliant industrialisation et proximité.

2012 est un bon exercice pour Gfi Informatique. Il a confirmé la pertinence de notre stratégie de montée en gamme et notre capacité à la mettre en œuvre.

Je suis heureux de vous présenter le document de référence 2012 qui décrit ces réalisations et ces résultats et je profite de cette occasion pour remercier tous les collaborateurs du Groupe qui ont permis de les atteindre.

Très cordialement

Vincent Rouaix
Président-directeur général



1 ACTIVITÉ

1.1. Présentation générale de l'activité.....	12	1.9. Recherche et Développement.....	25
1.2. Zones géographiques.....	13	1.10. Marché des services informatiques et perspectives du Groupe	25
1.3. Offres.....	14	1.11. Gestion sociale – Ressources humaines.....	26
1.4. Organigramme simplifié du Groupe	19	1.12. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	26
1.5. Données financières issues des états financiers consolidés	20	1.13. Facteurs de risques.....	27
1.6. Données financières issues des comptes sociaux de Gfi Informatique.....	22	1.14. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.....	29
1.7. Acquisitions et restructurations.....	23		
1.8. Autres informations sur Gfi Informatique SA.....	24		

1.1. Présentation générale de l'activité

Activité du Groupe : une croissance organique soutenue et une progression de la marge opérationnelle

Le chiffre d'affaires du Groupe pour l'exercice 2012 s'est établi à 667,3 millions d'euros en progression de 8 % par rapport à l'exercice précédent. À périmètre et taux de changes constants, l'activité progresse de 2,6 %.

La marge opérationnelle du Groupe s'établit à 39,8 millions d'euros soit 6,0 % du chiffre d'affaires, contre 5,6 % en 2011. Depuis la mise en œuvre du nouveau plan stratégique en septembre 2009, le taux de marge opérationnelle a progressé de + 1,9 point.

En France : + 3,5 % de croissance organique, 4 acquisitions, + 0,5 point d'amélioration de la profitabilité

La France, qui représente 82 % de l'activité du Groupe, réalise un exercice très convaincant en combinant croissance organique soutenue, croissance externe et amélioration de la marge opérationnelle.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 546,5 millions d'euros, en progression de 10 % par rapport à l'exercice précédent, dont 3,5 % de croissance organique. Gfi Informatique a été très actif en 2012 en termes de croissance externe avec la finalisation de quatre opérations significatives pendant l'exercice, opérations qui contribuent à un meilleur équilibre des activités du Groupe sur le plan sectoriel et à une progression significative dans la chaîne de valeur de ses offres.

L'exercice clos se traduit par une progression de la marge opérationnelle de la France, à 6,3 % du chiffre d'affaires (34,7 millions d'euros) contre 5,8 % en 2011.

À l'international : bonne résistance

L'activité internationale résiste bien malgré un contexte économique difficile dans la péninsule ibérique.

Péninsule ibérique

Le chiffre d'affaires de 88,9 millions d'euros, contre 91,7 millions d'euros l'an dernier, est marqué d'une part par une très bonne tenue en Espagne et d'autre part par un recul lié à la conjoncture au Portugal et à la baisse de l'activité vente de terminaux.

La marge opérationnelle est en baisse à 4,0 %, contre 4,7 % l'an dernier, mais conforme à nos attentes, l'exercice 2011 ayant bénéficié de produits d'exploitation non récurrents.

Europe du Nord (Belux et Suisse)

Avec 25,9 millions d'euros, contre 24,3 millions d'euros en 2011, la croissance de l'Europe du Nord s'est élevée à 4,6 % en organique. La marge opérationnelle à 3,7 % est globalement stable par rapport à 2011 (3,6 %).

Maroc

Le Maroc a connu une croissance de 10,3 % de son chiffre d'affaires, tandis que sa profitabilité à 9,1 % progresse de + 0,3 point.

Croissance du résultat opérationnel : + 19,1 %

Le résultat opérationnel du Groupe à 23,3 millions d'euros suit la progression de la marge opérationnelle en dépit des coûts d'acquisition et de restructuration liés aux opérations de croissance externe réalisée en 2012.

Le résultat net, avant résultat des activités canadiennes cédées, s'élève à 8,7 millions d'euros contre 6,6 millions d'euros, en progression de 32,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Le coût de l'endettement financier, net des autres produits et charges financiers, est en augmentation, principalement du fait de charges financières IFRS non décaissées relatives à l'Océane. Les charges de financement décaissées sur l'exercice sont, conformément à l'évolution de l'endettement, en baisse, et ceci en dépit de l'augmentation des taux de financement.

Conformément aux recommandations des instances réglementaires, la société a pris en compte sur l'exercice la dégradation des conditions économiques et des perspectives en Europe. Elle a, en conséquence, enregistré une dépréciation de 3,3 millions d'euros des écarts d'acquisition.

Sensible progression de la génération de cash et amélioration du gearing : 28 %

La situation financière de Gfi Informatique s'est à nouveau sensiblement renforcée en 2012 grâce au produit de la cession des activités canadiennes (encaissement de 46 millions d'euros) et à la très forte amélioration des flux de trésorerie générés par l'activité, qui passent de 20,6 millions d'euros à 27,8 millions d'euros, soit une progression de + 35 %. Ces deux éléments ont permis de financer les acquisitions de l'exercice, qui ont représenté 23 millions d'euros de CAPEX, tout en désendettant le Groupe de 31,7 millions d'euros.

Effectif

Au 31 décembre 2012, l'effectif du Groupe est de 10 000 personnes environ contre 8 700 au 31 décembre 2011. Hors croissance externe, la France a un solde net positif de près de 250 personnes, confirmant ainsi la capacité d'attraction croissante de Gfi Informatique sur ses marchés.

Un exercice qui confirme l'efficacité de la nouvelle stratégie

En augmentant son empreinte de près de 35 % sur le territoire français en 2012, Gfi Informatique s'est repositionné comme l'acteur de proximité de référence en France, avec un portefeuille d'activités bien équilibré entre les Services, l'Industrie et les Banques, Finances et Assurances. Les compétences sectorielles et techniques fortes du Groupe lui ont donné une visibilité accrue, et sa nouvelle taille lui permet d'augmenter ses capacités d'innovation et d'industrialisation.

Cette évolution s'illustre notamment par la signature début 2013 d'un partenariat stratégique entre Gfi Informatique et Orange Business Services. Ce partenariat, qui combine les ressources des deux groupes pour accompagner les entreprises dans leurs démarches d'externalisation de leurs systèmes d'information et d'adoption du cloud, permet d'offrir aux entreprises une solution globale, unique sur le marché. Managée de bout en bout, elle intègre, sur demande, les solutions métiers et la gestion des applications, des plates-formes IT et du réseau.

1.2. Zones géographiques

Présentation synthétique par zone géographique

En milliers d'euros	2012	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	667 333	546 550	67 425	21 507	24 228	1 700	5 923
Marge opérationnelle	39 752	34 680	3 084	488	1 253	(290)	537
En %	6,0 %	6,3 %	4,6 %	2,3 %	5,2 %	(17,1 %)	9,1 %

À comparer à :

En milliers d'euros	2011	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	618 060	496 705	67 278	24 443	23 011	1 307	5 316
Marge opérationnelle	34 305	28 675	4 060	230	1 334	(464)	470
En %	5,6 %	5,8 %	6,0 %	0,9 %	5,8 %	(35,5 %)	8,8 %

Ce qui représente les variations suivantes :

En milliers d'euros	Variation	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	49 273	49 845	147	(2 936)	1 217	393	607
En %	8,0 %	10,0 %	0,2 %	(12,0 %)	5,3 %	30,1 %	11,4 %
Marge opérationnelle	5 447	6 005	(976)	258	(81)	174	67
En %	15,9 %	20,9 %	(24,0 %)	112,2 %	(6,1 %)	37,5 %	14,3 %

1.2.1. France

La France a réussi à combiner croissance organique soutenue et croissance externe tout en améliorant la marge opérationnelle.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 546,5 millions d'euros, en progression de 10 % par rapport à l'exercice précédent, dont 3,5 % de croissance organique. Celle-ci a été soutenue sur l'ensemble de l'exercice grâce à des gains de part de marché et à des services rendus à plus forte valeur ajoutée, comme en témoigne la progression du taux journalier moyen (TJM)⁽¹⁾ de + 30 euros sur l'exercice.

Quatre opérations de croissance externe ont été menées pendant l'exercice 2012 : Géosphère et Adix dans le domaine des logiciels, les activités Business Solution de Thales et Cognitis dans les services informatiques. Ces acquisitions, dont l'intégration se déroule conformément aux attentes, permettent de donner une nouvelle dimension au Groupe tant quantitativement,

avec des ventes pro forma en France estimées à près de 650 millions d'euros en 2012 (soit une croissance de près de 35 % en pro forma non audité), que qualitativement.

Ces opérations contribuent à un meilleur équilibre des activités du Groupe sur le plan sectoriel et à une progression significative dans la chaîne de valeur de ses offres au niveau logiciel, PLM, testing et QSI.

L'exercice clos se traduit par une progression de la marge opérationnelle de la France, à 6,3 % du chiffre d'affaires (34,7 millions d'euros) contre 5,8 % en 2011. Cette progression résulte de l'amélioration du mix des ventes, de l'industrialisation, de l'innovation et la maîtrise des frais généraux qui sont les fondements mêmes du projet stratégique SS3i engagé en septembre 2009 par le Groupe.

(1) Donnée de gestion. La société ne publie pas de valeur absolue de TJM, le calcul de cet indicateur n'étant pas normé.

1.2.2. À l'international

L'activité internationale résiste bien malgré un contexte économique difficile dans la péninsule ibérique.

Espagne – Portugal

Le chiffre d'affaires de 88,9 millions d'euros, contre 91,7 millions d'euros l'an dernier, est marqué d'une part par une très bonne tenue en Espagne et d'autre part par un recul lié à la conjoncture au Portugal et à la baisse de l'activité vente de terminaux.

La marge opérationnelle est en baisse à 4,0 %, contre 4,7 % l'an dernier, mais conforme aux attentes, l'exercice 2011 ayant bénéficié de produits d'exploitation non récurrents.

Belux – Suisse

Avec 25,9 millions d'euros, contre 24,3 millions d'euros en 2011, la croissance de l'Europe du Nord s'est élevée à 4,6 % en organique. La marge opérationnelle à 3,7 % est globalement stable par rapport à 2011 (3,6 %).

Maroc

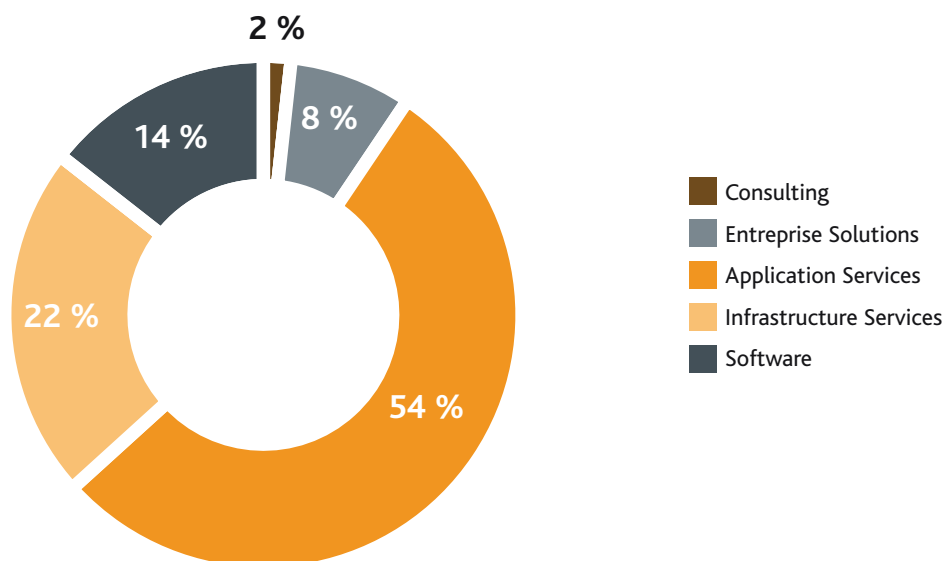
Le Maroc a connu une croissance de 10,3 % de son chiffre d'affaires, tandis que sa profitabilité à 9,1 % progresse de + 0,3 point.

1.3. Offres

1.3.1. Cinq branches

Acteur européen de référence des services à valeur ajoutée et des logiciels, Gfi Informatique occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de tailles mondiales et les acteurs de niche. Avec son profil de multispécialiste, le Groupe met au service de ses clients une combinaison de proximité, d'organisation sectorielle et de solutions de qualité industrielle. Le Groupe s'est développé de manière significative en s'appuyant sur son expertise et ses compétences réparties en cinq branches.

Chiffre d'affaires par branche



Consulting

Les consultants Gfi Informatique prennent en charge des projets de conception et d'accompagnement dans tous les domaines où ces expertises créent de la valeur et contribuent à une réussite économique et commerciale. Gfi Informatique accompagne ses clients dans leurs projets d'organisation et d'évolution du SI.

Les équipes se situent au côté de la maîtrise d'ouvrage, dans les opérations de transformation des processus métier, de l'organisation et des projets SI.

La vocation de l'équipe de conseil, autour des opérations de transformation, est d'aider ses clients à déployer leur stratégie et à faire collaborer les équipes de managers grâce à des opérations de conduite du changement et de pilotage de la performance (management de projets, assistance à maîtrise d'ouvrage...).

La branche Conseil de Gfi Informatique est essentielle dans son approche sectorielle. Les consultants Gfi Informatique prennent en charge des projets de conception et d'accompagnement dans tous les domaines où ces expertises créent de la valeur et contribuent à une réussite économique et commerciale.

Gfi Informatique accompagne ses clients dans leurs projets d'organisation et d'évolution du SI. Les équipes se situent au côté de la maîtrise d'ouvrage, dans les opérations de transformation des processus métier, de l'organisation et des projets SI.

L'acquisition des activités « Business Solutions » de Thales Services va permettre de renforcer le positionnement du Groupe dans cette branche, et particulièrement dans le monde des grands projets industriels.

Enterprise Solutions

La branche Enterprise Solutions regroupe les compétences fonctionnelles et techniques concernant les grands éditeurs ERP que sont SAP (Business Suite, All-In-One et Business-By-Design), Oracle E-Business Suite et Sage X3, les solutions SIRH comme HR-Access et PeopleSoft et les solutions de Business Intelligence (Business Objects, Cognos, Informatica...).

Elle intègre également les pôles d'expertise Microsoft (SharePoint, Office 365, CRM), e-business (Liferay, ATG, Alfresco...) et Innovation (Réseaux Sociaux, Mobilité...).

Les compétences de nos consultants couvrent l'ensemble du marché, des grands comptes aux PME et sur les différents secteurs économiques sur lesquels sont développées et mises en œuvre des solutions verticales (services, pharmacie-chimie, produits de grande consommation...).

Acquisition des activités « Business Solutions » de Thales Services

L'acquisition des activités « Business Solutions » de Thales Services va permettre de renforcer le positionnement du Groupe dans cette branche.

Ce rapprochement avec Gfi Informatique permet d'établir un partenariat à long terme avec Thales, qui est le client le plus important de cette activité. Ce rapprochement permet également de renforcer la présence du Groupe auprès de grands groupes industriels ou bancaires en France. Enfin, il permet de disposer d'un centre de services en région parisienne de taille significative, et d'un centre d'expertise sectorielle PLM (Product Life cycle Management).

Application Services

Le Groupe Gfi Informatique est d'abord connu comme intégrateur de solutions. C'est à ce titre que la branche Application Services représente la majorité de ses activités. Avec des prestations historiques en régie, le Groupe s'est transformé pour prendre en compte davantage de projets. Le chiffre d'affaires en projet avec engagement de résultat est maintenant nettement prépondérant.

Du design au run, sans oublier la maintenance, nos ingénieurs et techniciens sont mobilisés pour assurer la mise en œuvre des projets d'intégration puis leur constante optimisation.

La branche AS est primordiale dans notre démarche d'industrialisation avec une taille critique et une méthodologie éprouvée. Ainsi, le Groupe montre sa capacité à gérer n'importe quelle problématique en respectant un prix forfaitaire et des délais parfois très courts. Doté d'une direction industrielle Groupe, Gfi Informatique capitalise sur ses procédures pour partager avec ses clients les économies de charge induites par son industrialisation nearshore et offshore.

On notera en particulier un leadership français fort sur les prestations de TMA pluriannuelles. Gfi Informatique capitalise sur cette offre, son expérience à travers les bonnes pratiques portées par ITIL, CMMI, certification ISO 9001 déclinées pour des clients grands comptes comme de plus petite taille.

Gfi Informatique prend des engagements forts portés par des Plans d'Assurance Qualité et des Conventions de Services sur toutes les phases du cycle de vie de la TMA : prise en compte du parc applicatif et montée en compétences, phase de croisière, réversibilité. Un plan d'amélioration continue permet d'identifier des axes de gain de productivité. Gfi Informatique accompagne ainsi son client dans l'industrialisation et l'externalisation progressives de ses applicatifs.

L'activité de TMA regroupe plus de 1 800 spécialistes, et Gfi Informatique intervient sur tous les domaines fonctionnels avec une vaste couverture technique, du mainframe à l'architecture n-tiers.

Acquisition de la société Cognitis

L'acquisition de la société Cognitis, en novembre 2012, va permettre de renforcer le positionnement du Groupe dans cette branche.

Créé en 1994, le groupe Cognitis capitalise une grande expertise métier et technique dans la transformation et l'optimisation des systèmes d'information des grands comptes du Secteur financier. Cognitis a notamment développé des expertises reconnues dans les activités de qualification et de tests, pilotage de la performance, et de migration applicative. Il dispose d'équipes de consultants de très haut niveau en maîtrise d'ouvrage. Avec un effectif de près de 500 consultants, le groupe Cognitis couvre toutes les activités de la banque de détail, de la finance de marché (gestion d'actifs, marchés de capitaux), de l'assurance, de la retraite et de la protection sociale.

Infrastructure Services

La branche Infrastructure Services est l'architecte et l'opérateur des Infrastructures Informatiques. Face aux enjeux d'innovation, d'accélération des transformations, d'optimisation économique de la fonction IT, de flexibilité des services et de disponibilité des applications, Gfi Informatique propose des solutions pour : la gouvernance et l'optimisation des processus IT, la production informatique et le support des infrastructures, le Cloud computing et les nouveaux modèles de delivery.

L'engagement de Gfi Informatique repose sur des moyens de R&D, des équipes certifiées en mode projet, des centres de services spécialisés et distribués en Europe, ainsi que de trois datacenters. Gfi Informatique est un industriel du service informatique, certifié ISO 20 000 et disposant de partenariats forts avec les fournisseurs de technologie majeurs.

Gfi Informatique est présent dans le domaine des Infrastructures et de la Production depuis plus de 30 ans.

Les offres de Gfi Infrastructures Services répondent aux besoins de transformations des grandes entreprises internationales et des services publics : que ce soit en conseil, en intégration ou en infogérance, Gfi Informatique pourra proposer des solutions adaptées et intégrées dans une relation contractuelle de longue durée les évolutions nécessaires au métier de l'utilisateur final : évolution des postes de travail, virtualisation, mobilité, solutions open source, architecture et processus des centres de traitements, mise en œuvre d'une politique de sécurité, transformation et industrialisation des processus de production IT (ITSM), on-line Services (accès 24/7 aux experts Gfi Informatique sous SLA), cloud computing, infogérance des supports utilisateurs, des infrastructures et de la production informatique...

Plus de 65 % des prestations de Gfi Infrastructures Services sont délivrées en engagement de résultat, Gfi Informatique consolide l'ensemble de ces contrats dans des structures spécialisées : son centre de conseil et d'expertise, ses lignes de services, ses centres de traitements situés sur le territoire français, et ses centres service situés en France et au Maroc.

Gfi Infrastructure Services regroupe 1 900 collaborateurs en France, au Benelux, en Espagne, au Portugal et au Maroc.

Plus de 20 % des collaborateurs sont certifiés ITIL et Gfi Informatique a été la première SSII certifiée ISO 20 000 pour ses prestations en centre de service. Enfin, une politique de partenariat industriel permet à Gfi Informatique de s'engager également sur des opérations offshore en Inde.

Software

Gfi Informatique détient une position significative sur le marché de l'édition de solutions logicielles. Gfi Informatique est le 7^e éditeur de logiciels en France avec une présence incontournable dans le secteur public.

Collectivités locales et territoriales

Plus des deux tiers des Conseils généraux et plusieurs centaines de grandes villes sont équipés des solutions Gfi Informatique qui proposent la couverture fonctionnelle la plus étendue pour les ressources humaines, la finance, la fiscalité locale, l'action sociale, les transports scolaires, le patrimoine et les infrastructures. Ce dispositif est complété par des solutions spécifiques aux petites et moyennes collectivités.

Gfi Informatique a acquis une grande légitimité grâce à sa longue expérience des collectivités et à la gamme de solutions proposant la couverture fonctionnelle la plus étendue du marché pour la gestion des ressources humaines, la gestion financière ou encore l'aide sociale ainsi que le patrimoine immobilier et les infrastructures publiques.

Le secteur public est donc le premier client de l'activité d'éditeur de logiciels de Gfi Informatique. Avec plus du tiers des Conseils généraux, plusieurs centaines de grandes villes et de communautés d'agglomération, la présence de Gfi Informatique dans les collectivités locales et territoriales est incontournable.

Gfi Informatique propose aux collectivités locales et territoriales des solutions dans les domaines suivants : gestion des bibliothèques, transport scolaire, services techniques, décisionnel, gestion financière, fiscalité locale, ressources humaines, action sociale.

Acquisition des sociétés Géosphère et Adix

Ces acquisitions, réalisées au 30 juin 2012, permettent à Gfi Informatique de renforcer son offre de logiciels au secteur public français, et plus particulièrement aux collectivités locales et aux établissements publics. Elles lui permettent également d'accélérer le développement d'une offre porteuse autour des SIG (Systèmes d'Information Géographiques).

Géosphère est spécialisée dans l'édition de logiciels de gestion de l'urbanisme, des cadastres et des cimetières basés sur un SIG. La société a déjà équipé près de 3 000 collectivités en France. Les produits de Géosphère couvrent des besoins tels que : la gestion foncière et les droits des sols, la gestion des réseaux d'eau, l'assainissement collectif et non collectif et la gestion cartographique des cimetières. Dotée de produits technologiquement en pointe et avec un large maillage du territoire français, la société affiche un historique de croissance robuste.

Un centre de compétence « SIG » sera créé à cette occasion au sein de Gfi Informatique, afin d'accompagner Géosphère sur des projets de grande envergure et de déployer une offre de services autour de compétences recherchées parmi les clients du Groupe.

Adix est spécialisée dans l'édition de logiciels de gestion financière pour les établissements publics. La société a équipé plus de 170 établissements à ce jour.

Gestion des temps et des activités

La gamme Gestor représente plusieurs milliers de sites installés et la ligne de produits la plus riche du marché pour valoriser le capital temps. Gfi Informatique est l'un des seuls éditeurs à concevoir les dispositifs de recueil du temps (badgeuses) et de contrôle d'accès basés sur des innovations techniques comme la biométrie, le WiFi, les badges de proximité, le badgeage téléphonique... Depuis 2011 sont mises en place des solutions Gestor en environnement totalement Cloud sous Azure de Microsoft.

À travers sa filiale Gfi Chrono Time, le Groupe Gfi Informatique occupe une place de leader en matière de solutions et de services aux entreprises pour la gestion des temps, la gestion d'activités et la planification des ressources humaines grâce à son équipe de 220 experts et à sa gamme d'offres Gestor. Gfi Informatique compte plus de 1 700 clients et intervient principalement sur le secteur public (santé, administrations, collectivités), les grandes entreprises et des PME de premier ordre.

Avec plus de 15 ans d'expertise technologique et métier RH, Gfi Informatique apporte un conseil en amont aux DRH sur l'ensemble des réflexions liées aux projets de SIRH. Dans le contexte économique actuel, l'expertise SIRH du Groupe dans son ensemble permet de répondre aux enjeux du marché et d'accompagner les entreprises désireuses de piloter au mieux leurs ressources humaines en temps de crise. En effet, la gestion des temps et la planification sont des briques du SIRH devenues indispensables en temps de crise économique.

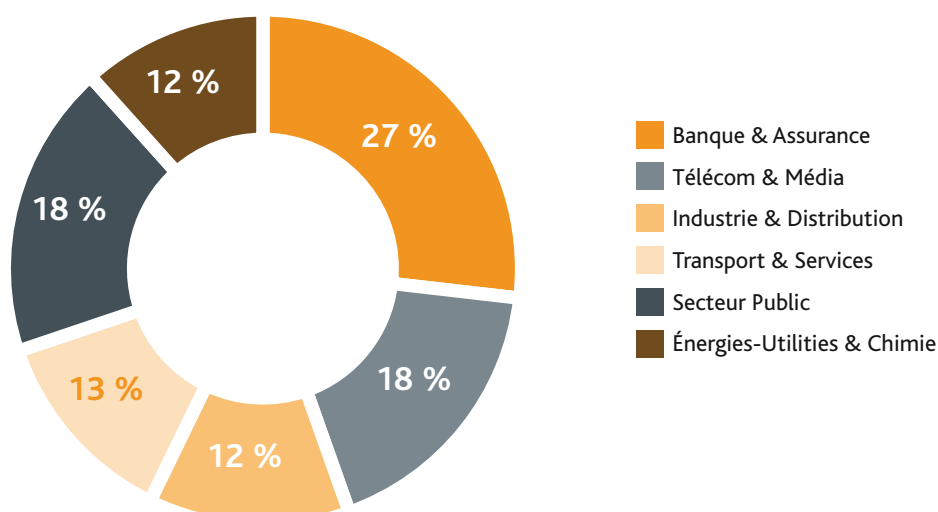
Le marché de la gestion des temps a atteint un degré de maturité suffisant pour atteindre une phase de renouvellement des outils déployés. Cependant, la demande d'équipement des entreprises en outils de planification va permettre une hausse de ce marché.

Dans ce cadre, des tendances fortes se dégagent sur le marché de la gestion des temps dans les domaines de l'adéquation de la production aux ressources, du pilotage des ressources en temps réel et des outils d'aide à la décision.

1.3.2. Six secteurs

Gfi Informatique a choisi de développer une stratégie fondée sur une approche sectorielle métier. Six secteurs majeurs ont été identifiés au niveau du Groupe. Cette dynamique a pour but de répondre aux nouvelles exigences du marché, de plus en plus axées sur la connaissance métiers, au-delà de l'expertise technologique. Cette organisation s'appuie également sur la démarche de progression dans la chaîne de valeur en proposant de nouvelles offres structurées pour chaque secteur.

Chiffre d'affaires par secteur



Banque & Assurance

Gfi Informatique est le partenaire de longue date des principaux acteurs du secteur de la banque, de l'assurance et de la retraite.

Gfi Informatique adresse toutes les problématiques actuelles majeures du secteur : optimisation des coûts informatiques et des délais de mise en service des nouvelles applications, accélération de la modernisation des périmètres applicatifs, traitement des problématiques métier majeures post-crise (risques, développement commercial, efficacité interne, sécurité, talents et compétences).

Gfi Informatique réalise plus de 100 millions d'euros de projets industriels par an (TMA, développements, infogérance), pour ses clients banques et assurances, ce qui en fait l'un des acteurs clefs de ce secteur.

Secteur Public

La simplification administrative et l'amélioration de l'efficacité publique sont actuellement des enjeux pour la modernisation de l'État.

La mise en réseau du secteur public apparaît comme un point de passage obligé. Ainsi, l'e-administration, la performance publique, la réduction des coûts et l'ouverture des systèmes d'information sont les enjeux majeurs du service public.

Dans les dernières années, plusieurs centaines de projets prioritaires liés aux technologies de l'information et de la communication ont été mises en œuvre afin de faire face au processus de modernisation de l'État.

Télécom & Média

Avec ses équipes pluridisciplinaires, Gfi Informatique intervient comme un partenaire privilégié des opérateurs de télécommunication et de média. Gfi Informatique offre l'ensemble des solutions nécessaires à l'accompagnement de ses clients dans leur évolution vers les nouveaux services de communication, de traitement et de diffusion de l'information multimédia.

Gfi Informatique est positionné sur des domaines stratégiques comme la convergence (fixe, mobile, internet, image, services à valeur ajoutée, mobilité), le CRM (connaissance client, e-Care, support, services, collecte, médiation, facturation) et outsourcing global (en particulier avec un centre de services dédié à Douai).

Industrie & Distribution

Il s'agit d'un secteur vertical très significatif au sein du Groupe Gfi Informatique.

Concernant les transports, les démarches politiques récentes en faveur du Développement Durable sont de nature à créer de nouveaux usages dans ce secteur hautement consommateur d'énergie.

Sur la partie Service, la dérégulation dans le monde des paris en ligne a permis à des intégrateurs comme Gfi Informatique d'apporter un savoir-faire indéniable sur un marché en devenir.

Transport & Services

Il s'agit d'un secteur vertical très significatif au sein du Groupe Gfi Informatique. Concernant les transports, les démarches politiques récentes en faveur du Développement Durable sont de nature à créer de nouveaux usages dans ce secteur hautement consommateur d'énergie.

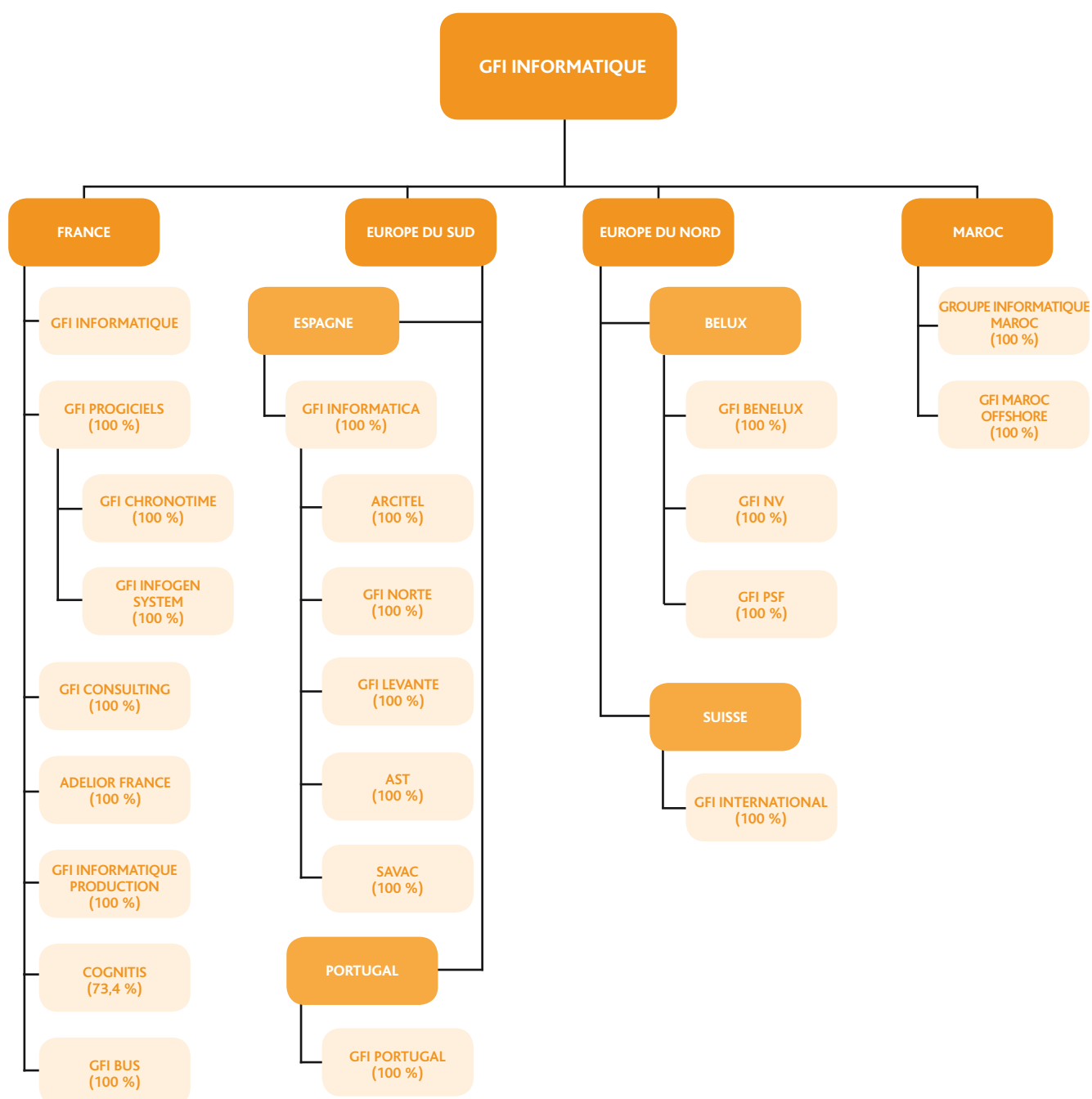
Sur la partie Service, la dérégulation dans le monde des paris en ligne a permis à des intégrateurs comme Gfi Informatique d'apporter un savoir-faire indéniable sur un marché en devenir.

Énergies-Utilities & Chimie

Le secteur Energy-Utilities-Chemicals est entré aujourd'hui dans un cycle de transformation majeur. Les besoins en énergie sont sans cesse en croissance et la question du mix énergétique se pose (exemple : le choix de l'Allemagne sur le nucléaire). Les enjeux d'investissement y sont colossaux. Sur le secteur de l'énergie et utilities, la dérégulation a ouvert un marché autrefois fermé et peu compétitif.

La consolidation a permis la présence au niveau mondial d'acteurs français respectés, dont notamment la spécificité nucléaire française. Le Groupe Gfi Informatique intervient aujourd'hui chez tous les grands énergéticiens, mais aussi dans le domaine de l'eau en particulier grâce à un spin-off provenant d'un des leaders sur ce marché. Cette équipe hautement qualifiée permet à Gfi Informatique de disposer de très nombreuses références dans ce secteur.

1.4. Organigramme simplifié du Groupe



La liste exhaustive des filiales du Groupe est présentée dans les États financiers consolidés.

1.5. Données financières issues des états financiers consolidés

1.5.1. Compte de résultat

Principaux éléments du compte de résultat

En millions d'euros	2012	2011	Variation	Variation en %
Chiffre d'affaires	667,3	618,1	49,3	+ 8 %
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	39,8	34,3	5,4	+ 16 %
Marge opérationnelle en %	6,0 %	5,6 %		
Résultat opérationnel	23,3	19,6	3,7	+ 19 %
Résultat avant activités abandonnées	8,7	6,6	2,1	+ 32 %
Résultat net part du Groupe	11,6	10,5	1,1	+ 10 %
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)	0,16	0,12	0,04	+ 33 %

(1) Résultat opérationnel avant éléments non récurrents, dont les dépréciations des écarts d'acquisition et avant amortissements des actifs incorporels affectés.

Le résultat opérationnel du Groupe à 23,3 millions d'euros suit la progression de la marge opérationnelle en dépit des coûts d'acquisition et de restructuration liés aux opérations de croissance externe réalisée en 2012.

Le résultat net, avant résultat des activités canadiennes cédées, s'élève à 8,7 millions d'euros contre 6,6 millions d'euros, en progression de 32,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Le coût de l'endettement financier, net des autres produits et charges financiers, est en augmentation, principalement du fait de charges financières IFRS non décaissées relatives à l'Océane. Les charges de financement décaissées sur l'exercice sont, conformément à l'évolution de l'endettement, en baisse, et ceci en dépit de l'augmentation des taux de financement.

Conformément aux recommandations des instances réglementaires (AMF), la société a pris en compte sur l'exercice la dégradation des conditions économiques et des perspectives en Europe. Elle a, en conséquence, enregistré une dépréciation de 3,3 millions d'euros des écarts d'acquisition.

Le résultat de base des activités par action s'élève à 0,16 euro contre 0,12 euro en 2011.

1.5.2. Bilan simplifié

Bilan résumé

En millions d'euros	2012	2011		2012	2011
Écarts d'acquisition	192,1	165,3	Capitaux propres du Groupe	190,1	192,6
Immobilisations	41,2	33,2	Capitaux propres minoritaires	(1,6)	15,9
Autres actifs non courants	28,0	12,3	Passifs non courants	99,2	81,1
Actifs courants	292,1	252,9	Passifs courants	305,9	267,3
Trésorerie	40,2	19,4			
Actifs destinés à la vente	0,0	108,0	Passifs destinés à la vente	0,0	34,2
TOTAL ACTIF	593,5	591,1	TOTAL PASSIF	593,5	591,1

Les Notes 7 à 21 des États financiers consolidés détaillent les principales rubriques de l'actif et du passif.

1.5.3. Flux de trésorerie et endettement

Flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	2012	2011
Capacité d'autofinancement	34,9	32,3
Impôt versé	(8,3)	(8,5)
Variations du BFR	1,2	(3,2)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	27,8	20,6
Flux nets d'investissements hors périmètre	(8,2)	(9,6)
Flux liés aux opérations de périmètre : Canada	46,0	
Flux liés aux opérations de périmètre : autres	(14,3)	(5,6)
Flux d'investissement	23,5	(15,2)
Dividendes	(4,8)	0,0
Nouveaux emprunts	37,7	43,4
Remboursements d'emprunts	(44,5)	(16,1)
Intérêts versés	(4,5)	(5,3)
Tirage factor et autres	(10,8)	(2,8)
Flux nets de financement	(26,9)	19,1
Variation de trésorerie des activités poursuivies	24,3	24,5

La situation financière de Gfi Informatique s'est à nouveau sensiblement renforcée en 2012 grâce au produit de la cession des activités canadiennes (encaissement de 46 millions d'euros) et à la très forte amélioration des flux de trésorerie générés par l'activité, qui passent de 20,6 millions d'euros à 27,8 millions d'euros, soit une progression de + 35 %. Ces deux éléments ont permis de financer les acquisitions de l'exercice, qui ont représenté 23 millions d'euros de CAPEX, tout en désendettant le Groupe de 31,7 millions d'euros.

Océane

En juin 2011, Gfi Informatique avait procédé à l'émission d'une obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océane) à échéance unique au 1^{er} janvier 2017, d'un montant nominal de 50 millions d'euros, et qui correspond à l'émission de 10 080 645 obligations. Les principales caractéristiques sont données au 3.4.3.

Emprunts bancaires

Gfi Informatique a négocié avec son pool bancaire une nouvelle convention de crédits le 28 septembre 2012. Celle-ci a non seulement permis le refinancement de la dette de l'ancien contrat bancaire, mais également les acquisitions réalisées en 2012. Elle prévoit également, selon des conditions à satisfaire, une ouverture de crédit pour d'éventuelles acquisitions à venir.

Échéancier des dettes financières

En milliers d'euros	Dettes au 31/12/2012	Échéances futures				
		2013	2014	2015	2016	2017
Emprunt obligataire	44 979	0	0	0	0	44 979
Emprunt auprès des établissements de crédit	35 226	7 407	9 407	9 351	9 061	0
Dettes crédit-bail	274	232	42			
TOTAL	80 479	7 639	9 449	9 351	9 061	44 979

Autres

Le Groupe dispose également de lignes de financement auprès d'établissements d'affacturage en France et en Espagne, ainsi que de concours bancaires courants et de financement par crédit-bail.

1.6. Données financières issues des comptes sociaux de Gfi Informatique SA

1.6.1. Compte de résultat

Principaux éléments du compte de résultat

En millions d'euros	2012	2011
Chiffre d'affaires	424,5	397,8
Résultat d'exploitation	10,9	6,5
Résultat financier	(12,1)	(3,6)
Résultat courant avant impôt	(1,3)	2,9
Résultat exceptionnel	7,3	(5,4)
Résultat net après impôt	10,4	1,5

Le total des produits d'exploitation est de 431,7 millions d'euros à comparer à 404,9 millions d'euros en 2011, soit une augmentation de 6,6 %. Le total des charges d'exploitation est de 420,8 millions d'euros, à comparer à 398,4 millions d'euros en 2011, soit une augmentation de 5,6 %. Le résultat d'exploitation est alors de 10,9 millions d'euros à comparer à 6,5 millions d'euros en 2011, ce qui représente une progression de 67,7 %.

Le résultat financier négatif de 12,1 millions d'euros enregistre une dépréciation de la valeur des titres de participation des filiales Gfi International pour 15,0 millions d'euros et Gfi Consulting pour 2,0 millions d'euros. Les intérêts sur emprunts représentent 3,5 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros l'exercice précédent. Parmi les produits financiers, il faut noter le montant des dividendes perçus des filiales, 7,8 millions d'euros contre 3,3 millions d'euros en 2011. La Note 18 des comptes sociaux détaille l'ensemble des éléments.

Le résultat exceptionnel positif de 7,3 millions d'euros enregistre la plus-value de cession des activités canadiennes pour 13,5 millions d'euros. Les charges exceptionnelles comprennent des coûts de restructuration pour un montant net des reprises sur provisions de 2,6 millions d'euros, à comparer à 3,4 millions d'euros en 2011. La Note 19 des comptes sociaux détaille l'ensemble des éléments.

La convention d'intégration fiscale mise en place permet à la société de bénéficier d'un produit net d'intégration de 1,4 million d'euros. La société a présenté des dossiers de crédit impôt recherche au titre de 2012 pour un montant total de 3,7 millions d'euros. Ces deux éléments ont permis de contribuer à un produit fiscal de 4,5 millions d'euros. La Note 20 des comptes sociaux détaille l'ensemble des éléments.

1.6.2. Bilan simplifié

Bilan résumé

En millions d'euros	2012	2011		2012	2011
Immobilisations corporelles et incorporelles	93,1	85,1	Capitaux propres dont résultat de l'exercice	176,2	170,8
Immobilisations financières	152,4	193,4	Provisions	12,5	13,7
			Emprunt obligataire et dettes financières à plus d'un an	100,5	93,7
Actifs circulant	204,5	175,9	Dettes à moins d'un an	141,6	161,3
Autres – régularisation	1,9	1,4	Autres – régularisation	21,1	16,3
TOTAL ACTIF	451,9	455,9	TOTAL PASSIF	451,9	455,9

Les Notes 1 à 14 des comptes sociaux détaillent les principales rubriques de l'actif et du passif.

1.7. Acquisitions et restructurations

► 1.7.1. Acquisition des sociétés Géosphère et Adix

Ces acquisitions, réalisées au 29 juin 2012, permettent à Gfi Informatique de renforcer son offre de logiciels au secteur public français, et plus particulièrement aux collectivités locales et aux établissements publics. Elles lui permettent également d'accélérer le développement d'une offre porteuse autour des SIG (Systèmes d'Information Géographiques).

Géosphère est spécialisée dans l'édition de logiciels de gestion de l'urbanisme, des cadastres et des cimetières basés sur un SIG. La société a déjà équipé près de 3 000 collectivités en France. Les produits de Géosphère couvrent des besoins tels que : la gestion foncière et les droits des sols, la gestion des réseaux d'eau, l'assainissement collectif et non collectif et la gestion cartographique des cimetières. Dotée de produits technologiquement en pointe et avec un large maillage du territoire français, la société affiche un historique de croissance robuste.

Un centre de compétence « SIG » sera créé à cette occasion au sein de Gfi Informatique, afin d'accompagner Géosphère sur des projets de grande envergure et de déployer une offre de services autour de compétences recherchées parmi les clients du Groupe.

Adix est spécialisée dans l'édition de logiciels de gestion financière pour les établissements publics. La société a équipé plus de 170 établissements à ce jour.

Ces deux acquisitions, portant sur 100 % des titres, ont été réalisées par la filiale Gfi Progiciels, puis ensuite absorbées par celle-ci dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine qui a été réalisée dès le 1^{er} octobre 2012.

► 1.7.2. Acquisition des activités « Business Solutions » de Thales Services

L'acquisition des activités « Business Solutions » de Thales Services au 1^{er} octobre 2012 par la filiale Gfi Bus va permettre d'établir un partenariat à long terme avec le groupe Thales qui en deviendra un des principaux clients de cette unité.

Ce rapprochement permettra également de renforcer la présence du Groupe auprès de grands groupes industriels ou bancaires en France. Enfin, il permet de disposer d'un centre de services en région parisienne de taille significative, et d'un centre d'expertise sectorielle PLM (Product Life cycle Management).

► 1.7.3. Acquisition de la société Cognitis Group

L'acquisition de la société Cognitis Group en novembre 2012 va permettre de renforcer le positionnement du Groupe dans la branche Application Services. Créé en 1994, Cognitis Group capitalise une grande expertise métier et technique dans la transformation et l'optimisation des systèmes d'information des grands comptes du Secteur financier. Cognitis a notamment développé des expertises reconnues dans les activités de qualification et de tests, pilotage de la performance, et de migration applicative. Il dispose d'équipes de consultants de très haut niveau en maîtrise d'ouvrage. Avec un effectif de près de 500 consultants, le groupe Cognitis couvre toutes les activités de la banque de détail, de la finance de marché (gestion d'actifs, marchés de capitaux), de l'assurance, de la retraite et de la protection sociale. Cognitis Group a deux filiales opérationnelles : Cognitis France et Vanilla.

À ce jour, Gfi Informatique détient 73,4 % du capital de Cognitis Group

► 1.7.4. Cession des activités canadiennes

Il est rappelé que la cession des activités canadiennes a été finalisée, le 7 mars 2012, par la cession de la totalité des actions de Gfi Canada que détenait le Groupe Gfi Informatique.

► 1.7.5. Autre restructuration

La filiale BTD Consulting a été absorbée dans le cadre d'une transmission universelle du patrimoine. Cette opération, datée du 1^{er} novembre 2012, a achevé la simplification de l'organisation sociale qui avait suivi cette acquisition de 2007.

1.8. Autres Informations sur Gfi Informatique SA

1.8.1. Délais de paiement des fournisseurs de Gfi Informatique SA

(Article L.441-6-1 du Code de commerce)

La dette « fournisseurs » au 31 décembre 2012 peut être décomposée par échéances selon le tableau qui suit :

En milliers d'euros	TOTAL	Factures échues	Factures non échues		
			de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
Fournisseurs	20 448	9 611	10 303	522	11

La dette « fournisseurs » au 31 décembre 2011 pouvait être décomposée par échéances selon le tableau qui suit :

En milliers d'euros	TOTAL	Factures échues	Factures non échues		
			de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
Fournisseurs	20 690	8 547	10 716	1 167	261

1.8.2. Filiales et participations – Inventaire des valeurs mobilières

Le tableau des filiales et participations et l'inventaire des valeurs mobilières sont annexés au chapitre Comptes sociaux au chapitre 8.2.5 en Note 29 et au chapitre 8.3.2 du présent document de référence.

1.8.3. Résultats des cinq derniers exercices

Le tableau présentant les résultats des cinq derniers exercices est annexé au chapitre Comptes sociaux au chapitre 8.3.1 du présent document de référence.

1.8.4. Affectation du résultat de Gfi Informatique SA

Le résultat à affecter est composé comme suit :

Origines	En milliers d'euros
Report à nouveau	5 482
Résultat de l'exercice	10 404
TOTAL	15 887

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat distribuable	En milliers d'euros
Réserve légale	520
Aux actionnaires à titre des dividendes	3 267
Report à nouveau	12 099
TOTAL	15 887

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,06 euro par action. Le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues à la date de mise en paiement sera affecté au compte de report à nouveau.

1.8.5. Dividendes et politique de distribution

Les distributions au titre des cinq derniers exercices ont été les suivantes :

Années	2011	2010	2009	2008	2007
Nombre d'actions au 31 décembre	54 450 342	54 293 742	54 293 742	54 293 742	54 293 742
Valeur nominale (en euros)	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Dividende par action (en euros)	0,09	-	-	0,22	0,22
MONTANT NET DISTRIBUÉ (EN EUROS) ⁽¹⁾	4 846 245	-	-	11 861 550	11 854 757

(1) Les actions autodétenues par la société à la date de mise en paiement n'ont pas droit aux dividendes.

1.9. Recherche et Développement

Dans le cadre de ses activités industrielles et pour assister son activité aéronautique dans son développement, Gfi Informatique a implanté son centre de recherche à Toulouse et a créé Gfi Innovation Center.

L'objectif de ce centre est de répondre aux attentes de solutions innovantes du Groupe Gfi Informatique dans son ensemble avec un premier champ d'applications liées aux besoins de l'activité toulousaine. En effet, la proximité du centre de développement aéronautique crée une synergie et un ensemble d'opportunités de recherche appliquée au métier de l'avionique et de la maintenance avion.

Ce centre fédère des compétences venant de l'ensemble du Groupe Gfi Informatique, travaillant en synergie sur des sujets de recherches complexes : mobilité, solutions de productivité, maintenance avionique prédictive...

L'objectif est de bâtir des solutions performantes et innovantes qui permettront à Gfi Informatique de développer ses futures offres de service à destination des grands comptes clients du Groupe.

D'autres projets qui concernent souvent la méthodologie, l'optimisation, et l'industrialisation des processus, ont été également menés.

Le Groupe a également poursuivi son renouvellement technologique des produits de l'ensemble de l'offre RH ou Aide sociale pour collectivités locales ainsi que pour des produits de gestion du temps, en y intégrant de nombreuses évolutions fonctionnelles.

Les dépenses réalisées par le Groupe en 2012 en France en matière de développement ont été évaluées à 8,7 millions d'euros. Quand les conditions étaient réunies, ces travaux ont donné lieu au dépôt d'un dossier de crédit impôt recherche.

1.10. Marché des services informatiques et perspectives du Groupe

1.10.1. Marché et tendances

Malgré la quasi-stagnation de la demande globale, la plupart des prévisionnistes s'accordent pour estimer que le marché sur lequel évoluent les SSII devrait croître de plus de 1 % en 2013 en France. La situation est encore plus incertaine en Espagne et au Portugal.

1.10.2. Perspectives du Groupe

Compte tenu de ce contexte économique actuellement peu lisible, le Groupe reste nécessairement prudent sur l'exercice 2013.

Cependant, l'activité commerciale demeurant très soutenue, Gfi Informatique vise une croissance de son activité et une amélioration de sa rentabilité en 2013.

1.11. Gestion sociale – Ressources humaines

La loi du 10 juillet 2010 et son décret d'application du 26 avril 2012 ont créé, pour les grandes entreprises, une obligation de communiquer sur les conséquences sociales et environnementales de leurs activités et sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable.

Ceci prend la forme d'un rapport spécifique qui est présenté ci-après au chapitre 2. Ce rapport ne contient toutefois pas les informations qui suivent.

► 1.11.1. Participation et intéressement

Le montant de la participation distribuable au titre de 2012 en France s'élève à 0,5 million d'euros contre 0,8 million d'euros au titre de 2011.

Ces sommes sont gérées dans le cadre d'un PEE (Plan d'épargne entreprise) offrant au choix des collaborateurs plusieurs FCPE (Fonds commun de placement d'entreprise) à vocations diverses, dont le FCPE Gfi Informatique Expansion investi en actions Gfi Informatique. Il n'y a aucun contrat d'intéressement en cours au sein du Groupe.

► 1.11.2. Actionnariat salarié – Politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites

Un plan d'épargne entreprise a été ouvert en 1998 à l'ensemble des salariés du Groupe. Un fonds commun de placement « Gfi Expansion » a été créé afin d'acquérir et gérer des actions Gfi Informatique. Ce FCPE a obtenu l'agrément n° 06985 de la Commission des opérations de Bourse le 7 mai 1998. Le FCPE est géré par Natixis Asset Management et détient au 31 décembre 2012 un total de 181 100 actions Gfi Informatique, soit 0,33 % du capital social.

Le Groupe Gfi Informatique a déjà plusieurs fois mis en œuvre des plans d'attribution d'actions gratuites. Ces plans sont réalisés afin d'associer à l'amélioration de la performance du Groupe les dirigeants qui jouent un rôle effectif, direct ou indirect, dans l'obtention des résultats et l'ensemble des salariés. Quand une attribution de droits à actions gratuites concerne l'ensemble des salariés, celles-ci sont apportées au FCPE Gfi Expansion et converties en parts.

Le chapitre 6.1 commente l'ensemble des plans d'attributions gratuites d'actions qui sont en cours.

1.12. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Gfi Informatique a obtenu un échelonnement du paiement des sommes appelées au titre du litige TVA : l'échéancier prévoit le paiement de 4,8 millions d'euros par an en 2013, 2014 et 2015 (cf. Note 11 des comptes sociaux).

1.13. Facteurs de risques

Le Groupe Gfi Informatique procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs. Elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

► 1.13.1. Risques opérationnels – Risques juridiques

Projets clients

Gfi Informatique intervient sur des projets informatiques parfois complexes comme éditeur de progiciels, intégrateur de solutions ou prestataire de services. De ce fait, le Groupe n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits du Groupe ou ses consultants n'ont pas atteint les objectifs attendus dans les délais prévus ou lui ont causé des préjudices. Le Groupe peut alors être exposé à payer des dommages et intérêts.

Les procédures mises en place, sous l'égide de comités constitués à cet effet, permettent de s'assurer qu'aucun engagement hors norme n'est pris avec un client et que l'exécution des projets est conforme aux prévisions.

Le système Qualité de Gfi Informatique, certifié ISO 9001, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

Réglementation

Le Groupe Gfi Informatique n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale ou administrative, et ce, même pour l'ensemble de ses filiales internationales. Quelques secteurs sensibles dans lesquels opèrent ses clients nécessitent parfois la conclusion d'accords de confidentialité spécifiques.

Toutefois, les risques juridiques qui existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit fiscal, etc.) concernent le Groupe Gfi Informatique au même titre que tout autre entreprise de services.

Les propositions de redressement fiscaux ou ceux émis par l'Urssaf sont provisionnés pour leur montant en principal et intérêts à la réception des avis de mise en recouvrement, et ce même si une réclamation a été émise ou si un contentieux a été ouvert. Dans ce cas, le montant des pénalités et majorations n'est toutefois pas provisionné.

Information sur les litiges

Les litiges et contentieux sont évoqués en Notes 16 et 18 des États financiers consolidés.

À la connaissance de la société, sur une période couvrant les douze derniers mois, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

► 1.13.2. Risques financiers

Solvabilité clients

Le Groupe est exposé au risque de défaillance financière d'un client. Les risques financiers de l'entreprise sont identifiés au stade de la prospection et de l'établissement de la proposition commerciale, technique et financière. Le cas échéant, les clients font l'objet d'une enquête de solvabilité menée par le service recouvrement et dont les résultats sont communiqués au directeur financier du Groupe.

Les dix principaux clients du Groupe Gfi Informatique représentent près de 35 % du chiffre d'affaires consolidé en 2012. Aucun des dix principaux clients ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

La ventilation des créances échues et non dépréciées est décrite en Note 12 des États financiers consolidés. L'exposition par pays est présentée en Note 22 des États financiers consolidés « Informations sectorielles ». Le Groupe a tenu compte des risques spécifiques inhérents à la situation des différents pays et notamment de celle de l'Espagne et du Portugal.

Risques de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier du Groupe, à taux variable. La gestion de ce risque est développée en Note 28 des États financiers consolidés « Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».

Les instruments de couverture mis en place sont présentés en Note 19 des États financiers consolidés.

Risques de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, et de contrats d'affacturage. Les contrats d'emprunts bancaires comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles. Ces clauses dites de défaut sont présentées en Note 28 des États financiers consolidés.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone euro. Dans les autres cas (Suisse, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change. Les flux intragroupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

Ce point est développé en Note 28 des États financiers consolidés « Risques de change ».

Risques liés aux écarts d'acquisition

La valeur des écarts d'acquisition est soumise au risque de dépréciation en cas de dégradation de l'activité concernée et/ou d'évolution défavorable de ses perspectives à long terme et/ou de paramètres externes (hausse des taux d'intérêt, crise économique).

Dans le cas des activités poursuivies, l'évaluation de la valeur de ces actifs est effectuée périodiquement sur la base de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession et la valeur d'utilité. Les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité sont sensibles aux éventuelles évolutions des caractéristiques du modèle économique sous-jacent. Les États financiers consolidés exposent en Note 7 les tests de sensibilité réalisés.

Le risque de dépréciation des écarts d'acquisition peut également survenir dans le cadre d'une stratégie de désengagement, lorsque la cession d'une activité est envisagée. Dans ce contexte particulier, l'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est alors effectuée sur la base du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession, qui peut être inférieur à la valeur comptable de l'activité.

► 1.13.3. Risques stratégiques

Risques liés aux acquisitions potentielles

L'acquisition de sociétés qui présentent un intérêt pour le Groupe a pour principal objectif l'implantation sur des nouveaux marchés ou le renforcement dans des activités stratégiques. Les opérations d'acquisition présentent toujours un risque de sélection de la bonne cible, d'intégration des équipes, de réussite des synergies envisagées, et de mise en œuvre des garanties prises. Le Comité d'investissement du Groupe veille au bon déroulement du processus d'acquisition.

La méthode d'évaluation des écarts d'acquisitions est présentée en Note 7 des États financiers consolidés. La même note décrit les tests de sensibilité qui sont pratiqués.

Risques de compétition

Gfi Informatique intervient sur un marché concurrentiel dans lequel les ventes de services informatiques et de logiciels sont liées aux décisions d'investissement de ses clients.

Des risques inhérents à la conjoncture peuvent conduire à retarder, voire annuler le démarrage de certains projets. La gestion des ressources humaines et des sous-traitants peut également s'avérer sensible, notamment en période de hausse des salaires et des tarifs.

► 1.13.4. Risques liés à la propriété intellectuelle

Les marques et logos utilisés par le Groupe ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne. De plus, les codes source des progiciels conçus et développés par le Groupe font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP).

► 1.13.5. Assurance et couverture des risques

En matière d'assurance, il faut distinguer les assurances dommages pour lesquelles les risques sont systématiquement couverts, et les assurances de responsabilité.

Les principales polices d'assurances concernent la responsabilité civile professionnelle et d'exploitation, la couverture du parc d'ordinateurs portables, la couverture de l'ensemble du parc d'automobiles et de l'ensemble des locaux occupés par Gfi Informatique et ses filiales.

Police responsabilité civile professionnelle

Gfi Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle et d'Exploitation Groupe qui a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que Gfi Informatique peut encourir du fait de ses activités professionnelles, dès lors qu'elle fait l'objet d'une réclamation fondée au titre des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs ou non. Les montants des garanties sont les suivants, sous déduction d'une franchise de 0,1 million d'euros :

- Responsabilité Civile Professionnelle :
 - tous dommages confondus : 20,0 millions d'euros par année d'assurance dont dommages immatériels non consécutifs : 20,0 millions d'euros par année d'assurance.
- Responsabilité Civile Exploitation :
 - tous dommages confondus : 10,0 millions d'euros par année d'assurance dont :
 - dommages matériels et immatériels consécutifs : 5,0 millions d'euros ;
 - dommages immatériels non consécutifs : 1,5 million d'euros ;
 - atteintes accidentelles à l'environnement : 1,0 million d'euros.

Police dommages

Gfi Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie pour l'ensemble du parc informatique lui appartenant, soit le matériel fixe et le matériel portable, ainsi que pour les frais de reconstitution des archives informatiques et les frais supplémentaires, ainsi que pour l'ensemble des dommages susceptibles d'arriver sur un site.

Police flotte automobile

Gfi Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie couvrant l'ensemble de son parc de location de véhicules longue durée ainsi qu'une garantie couvrant les risques inhérents aux véhicules personnels des collaborateurs lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre des activités professionnelles.

Police responsabilité des dirigeants

Gfi Informatique a également souscrit une police couvrant la responsabilité des dirigeants.

1.14. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, il n'existe pas, à la connaissance de la société, d'éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, à l'exception d'un contrat de crédit signé le 28 septembre 2012, ce dernier devenant renégociable en cas de changement de contrôle. Le solde dû au 31 décembre 2012 était de 36 millions d'euros.

Il est également précisé qu'en cas de changement de contrôle, tout porteur d'Océane émise le 30 juin 2011 (cf. ci-après § 3.4.3) pourra, dans certaines conditions, et à son gré, demander le remboursement anticipé en espèces de tout ou partie des obligations dont il sera propriétaire.

2 RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

2.1	Informations sociales	32	Synthèse des indicateurs sociaux du Groupe.....	44
2.2	Informations environnementales.....	39	Synthèse des indicateurs environnementaux du Groupe	47
2.3	Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	41	2.4. Attestation de présence du vérificateur indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion.....	48

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et sociétales dans leurs stratégies, dans les activités qu'elles réalisent et dans les interactions qu'elles vivent avec les différentes parties prenantes de leur quotidien.

Aujourd'hui, le Grenelle II entraîne des obligations de RSE pour les entreprises, au-delà du volontariat. Initiée par le sommet de la Terre de Johannesburg en 2002, la RSE fait depuis l'objet d'une attention particulière des directions générales des entreprises et notamment de celle du Groupe Gfi Informatique, qui, chaque année, communique sur le sujet dans son rapport annuel.

Dans la prolongation des débats du Grenelle de l'Environnement, la loi du 10 juillet 2010 et son décret d'application du 26 avril 2012 ont créé, pour les grandes entreprises, une obligation de communiquer sur les conséquences sociales et environnementales de leurs activités et sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable.

Le présent rapport est composé de trois parties :

- Informations sociales
- Informations environnementales
- Informations relatives aux engagements sociétaux

2.1. Informations sociales

► 2.1.1. Collaborateurs Gfi Informatique, plus grande richesse du Groupe

Gfi Informatique, un acteur majeur de l'emploi

Présent dans sept pays en Europe (France, Espagne, Portugal, Belgique, Luxembourg et Suisse) et en Afrique du Nord (Maroc), le Groupe Gfi Informatique compte 9 809 collaborateurs au 31 décembre 2012. Ceci représente une augmentation des effectifs de 3,5 % par rapport à l'année précédente. La croissance des effectifs du Groupe est due essentiellement à celle de la France, qui, avec 7 608 collaborateurs, représente 78 % des effectifs du Groupe. Les acquisitions de plusieurs fonds de commerce telles que les activités Bus de Thales Services, d'Inservio, ou les sociétés Géosphère, JVS-Adix et Cognitis ont permis au Groupe Gfi Informatique d'accueillir en France 1 056 collaborateurs supplémentaires en 2012. Par ailleurs, nous avons recruté, au cours de l'année 2012, 1 120 collaborateurs en France. En revanche, la cession de ses activités au Canada, opération qui s'inscrivait dans la stratégie de recentrage des activités de Gfi Informatique en France et Europe du Sud, a provoqué une réduction des effectifs de 783 salariés. Les effectifs hors de France se sont également rétractés en Espagne et au Portugal en raison du contexte économique local, respectivement de 79 et 35 salariés.

Il est précisé que les données relatives à 2011 qui vont être mentionnées ci-après ont été recalculées en excluant les activités de Gfi au Canada. Ainsi, avec 8 697 collaborateurs au sein du Groupe au 31 décembre 2011, l'augmentation des effectifs est de 13 % en 2012.

Avec respectivement près de 2 339 et 2 637 entrées réalisées en 2011 et en 2012, le Groupe contribue fortement à l'emploi, avec une répartition équilibrée en France entre l'Île-de-France et les régions. En 2012, les embauches au sein du Groupe représentaient 60 % des entrées des nouveaux collaborateurs et les acquisitions, 40 %. Il faut souligner qu'un quart des embauches de salariés est réalisé par le biais de la cooptation. Non compris dans ces données, chaque année le Groupe accueille plusieurs dizaines de stagiaires, ce qui constitue une autre façon d'œuvrer en amont du marché du travail, à l'insertion des jeunes. A contrario, Gfi Informatique a enregistré 1 526 départs en 2012, ce qui représente une réduction du nombre de départs de l'ordre de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

Avec 94 % des collaborateurs en CDI (Contrat à Durée Indéterminée) au niveau du Groupe et 98 % en France à fin décembre 2012, le Groupe s'est attaché à nouer une relation contractuelle durable et de confiance avec les collaborateurs, en leur proposant notamment des perspectives de carrière tout au long de leurs parcours. Il faut noter que les besoins du marché et la législation sociale locale étant différents, Gfi Portugal a davantage recours à des emplois à durée déterminée qui ont représenté en moyenne, en 2012, 41 % des contrats. Si Gfi Maroc, Belgique, Luxembourg et Suisse n'ont pas recours à des emplois à durée déterminée, Gfi France emploie 2 % de ses effectifs en contrats déterminés et Gfi Espagne 17 %.

Avec 55 % des effectifs de la France hors région parisienne, Gfi Informatique est un acteur incontournable du développement de l'emploi en régions. Gfi Informatique est implanté en France dans plus de 40 villes, couvrant les territoires d'ouest en est et du nord au sud. Cette proximité client est un atout pour satisfaire au mieux les clients et les projets qu'ils souhaitent déployer. Gfi Informatique a développé par ailleurs des centres de services partagés, particulièrement à Lille, Nantes, Toulouse et Vélizy. Ce dynamisme régional permet ainsi à Gfi Informatique d'être au cœur des préoccupations de ses clients et contribue à la vitalité de certaines régions. En Espagne, avec des implantations sur tout le territoire (Madrid, Pays-Basque, région de Valence, Catalogne, Andalousie), Gfi Espagne est également un acteur national bien intégré au tissu social local.

Gfi Informatique, un groupe intergénérationnel

Avec une moyenne d'âge de 38 ans au niveau du Groupe, Gfi Informatique s'inscrit avant tout comme un groupe dynamique. Particulièrement depuis cette année, Gfi Informatique en France agit en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en recrutant plus de 120 collaborateurs en contrat d'alternance (contrats d'apprentissage et professionnalisation). L'alternance est considérée comme une source incontestable de nouveaux talents pour l'entreprise et Gfi Informatique s'est ainsi engagé cette année dans une politique volontariste de recrutement de jeunes en alternance. Parallèlement, le maintien des seniors dans la vie professionnelle constitue également une priorité pour le Groupe. Depuis 2010, Gfi Informatique en France mène un plan d'actions, destiné aux salariés de plus de 45 ans. Les domaines d'actions sont les suivants : anticipation de l'évolution de carrières professionnelles, développement des compétences et des qualifications, accès à la formation, transmission des savoirs et des compétences et développement des tutorats.

Une politique salariale motivante

Dans un contexte mondial d'incertitude, Gfi Informatique a néanmoins maintenu une politique de rémunération attractive (détail en annexe), avec des niveaux de rémunération pratiqués au-dessus des minima conventionnels locaux. Avec une rémunération annuelle fixe théorique de 41 366 euros bruts en 2012, le salaire moyen Gfi Informatique en France représente près de 2,5 fois le salaire minimum français. Avec une rémunération moyenne en France en 2011 de 39 751 euros bruts, la forte évolution de la rémunération moyenne en 2011 et 2012 s'explique par l'expertise et les compétences recherchées, et notamment celles des salariés repris dans le cadre des acquisitions réalisées de sociétés en 2012. En ce qui concerne la revalorisation significative des salaires chez Gfi Maroc de 9,45 %, elle est liée à l'embauche de collaborateurs expérimentés et à la hausse de la prime d'ancienneté indexée sur le salaire de base. L'évolution négative de la rémunération moyenne en Espagne en 2011 par rapport à l'exercice précédent se justifie par le recrutement en 2011 de salariés plus jeunes et dont le niveau de rémunération est inférieur.

Afin de veiller en France à l'application de la politique salariale et à sa cohérence entre les différentes Business Units du Groupe, le « Comité salaire » apprécie les demandes d'évolutions salariales soumises par les managers. Le Comité salaire prend ses décisions de manière objective au regard des principes de sa politique salariale, à savoir : la reconnaissance de la performance individuelle, le respect de l'équité interne et de l'égalité professionnelle, l'identification des salariés Key People et Hauts Potentiels, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, la compétitivité externe et le contrôle des coûts liés à la masse salariale. Ce comité agit également pour réduire les écarts éventuels de rémunération entre les hommes et les femmes ; il veille ainsi au respect des principes d'égalité de traitement, qui sont rappelés aux managers, notamment chaque début d'année lors de la note de directive salariale. Chaque année, les managers sont sensibilisés sur le sujet, en particulier sur le fait de proposer des salaires d'embauche identiques aux futurs collaborateurs, à niveau de diplôme, qualification, compétences et expériences identiques.

Parallèlement, la direction générale en France, dans le cadre de la négociation annuelle des salaires 2012, a pris des mesures qui ont porté sur l'évolution des bas salaires et la garantie d'évolution salariale des femmes à leur retour de congé maternité ou d'adoption.

Au-delà de la rémunération fixe, Gfi France propose à ses salariés plusieurs dispositifs, permettant de les associer aux performances financières du Groupe. Ainsi, Gfi Informatique a proposé à l'ensemble de ses salariés en 2012 une prime de partage des profits afin d'associer les collaborateurs au résultat de l'exercice. Afin d'intéresser les salariés à la performance du Groupe, le Conseil d'administration a également décidé en 2012, comme cela avait déjà été fait en 2011, d'attribuer des actions gratuites à l'ensemble des salariés du Groupe. La direction souhaite que la motivation, le professionnalisme et l'engagement de chacun puissent permettre au Groupe Gfi Informatique d'obtenir les résultats économiques attendus. Le règlement du plan d'attribution prévoit que l'ensemble des actions gratuites attribuées sera apporté au fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) Gfi Expansion, un des placements proposés parmi d'autres dans le plan épargne du Groupe. Celui-ci offre la possibilité aux collaborateurs d'investir le montant de leur participation pendant la période de blocage, mais également leur épargne volontaire. Enfin, près de 15 % de nos collaborateurs bénéficient d'une rémunération variable qui a été contractualisée. Ceci implique les collaborateurs dans la réussite du Groupe et de son plan de transformation. Le partage des objectifs par rapport aux résultats économiques du Groupe permet d'assurer la cohésion des équipes, la mutualisation des efforts, et ne peut que renforcer le sentiment d'appartenance des collaborateurs au Groupe.

► 2.1.2. Organisation du travail, adaptée aux besoins du Groupe et à l'écoute des préoccupations des salariés

Au sein du Groupe Gfi Informatique, environ 5,5 % des effectifs sont à temps partiel, avec de légères variantes entre pays (0 % en Suisse et au Maroc, 1,77 % en Espagne, 4,42 % au Portugal, 5,48 % en France et 6,10 % au Belux). En effet, le travail à temps partiel est un peu plus développé au Portugal et au Belux. L'entreprise s'est attachée à la sécurisation des emplois tout en veillant à favoriser le travail à temps partiel, dès lors que les collaborateurs en sont demandeurs et que les contraintes de services peuvent être levées. L'équilibre entre l'activité professionnelle et la vie personnelle nous paraît indispensable à l'épanouissement des collaborateurs.

De plus, afin de concilier vie professionnelle et vie privée, un accord sur le télétravail a été signé fin 2011 par le Groupe Gfi Informatique en France. Les salariés sont seuls à l'initiative de ce mode d'organisation du travail, le médecin du travail pouvant par ailleurs

être amené à préconiser cette organisation. L'accord privilégie le maintien du lien social en retenant le télétravail dit « pendulaire ». Dans ce dispositif, deux jours maximum par semaine peuvent être travaillés au domicile du salarié. La société met à disposition du salarié un ordinateur portable et verse une indemnité pour les frais de connexion et d'occupation du domicile.

Avec un taux moyen d'absentéisme de 3,02 % en 2012, le Groupe Gfi Informatique affiche un taux légèrement inférieur à celui constaté en 2011, de l'ordre de 3,12 %. À titre de comparaison, selon le baromètre réalisé par le cabinet Alma Consulting, le taux d'absentéisme qu'ont connu les entreprises françaises en 2011 est de 3,84 %, soit 14 jours d'absence par an et par salarié.

► 2.1.3. Dialogue continu et soutenu avec les organisations syndicales

Organisation du dialogue social et bilans des accords collectifs en France

Depuis 2001, le dialogue social s'exerce principalement au niveau de l'UES Gfi Informatique, qui concerne 92 % de l'effectif en France. La commission paritaire, composée des délégués syndicaux de l'UES et de représentants de la direction, se réunit en moyenne une fois par mois et comprend en moyenne 12 participants. 14 réunions se sont tenues en 2011, notamment en raison du renouvellement des Comités d'établissement et délégués du personnel au niveau de l'UES. En 2012, la commission paritaire s'est également réunie 14 fois. Le dialogue social est particulièrement actif.

2011 et 2012 ont vu la conclusion de six accords collectifs. Trois accords sont directement liés à l'organisation des élections des représentants du personnel, notamment le recours au vote électronique et le protocole d'accord préélectoral.

Un accord relatif à l'exercice du droit syndical a été conclu le 27 avril 2011, augmentant les moyens alloués qui dataient de 2001. Un accord complémentaire a été conclu le 11 mai 2012. Ainsi, la subvention de fonctionnement des sections syndicales a été augmentée et se répartit selon le nombre de voix obtenues aux élections. Les délégués syndicaux centraux ont été dotés de moyens supplémentaires (ordinateur portable, abonnement téléphone). Les représentants de section syndicale, secrétaire et secrétaire adjoint du comité central d'entreprise bénéficient d'un crédit d'heures majoré. Les organisations syndicales non représentatives au niveau de l'UES peuvent participer par accord d'entreprise aux réunions de la Commission paritaire, à condition qu'elles soient représentatives dans au moins un établissement de l'UES. Enfin, les organisations syndicales peuvent communiquer avec les salariés de manière hebdomadaire, mensuelle et semestrielle, notamment via l'intranet de l'UES.

Il faut aussi mentionner l'accord sur le télétravail – déjà exposé ci-avant – qui a été conclu le 9 décembre 2011.

Les relations sociales dans les filiales étrangères

En Espagne, des réunions avec les membres des comités d'entreprise sont organisées au niveau des trois sociétés les plus importantes en termes d'effectifs (GC Gfi Informatica, Arcitel et Gfi Norte) qui regroupent 90 % des effectifs en Espagne. Effectivement, parmi les sept sociétés qui composent Gfi Espagne, quatre d'entre elles ont des effectifs inférieurs à 50 salariés. Le dialogue social avec les représentants du personnel s'est concentré essentiellement sur les rémunérations.

Gfi Informatique, au Portugal, n'a pas mis en place de comité d'entreprise, mais n'en mène pas moins un dialogue régulier avec les syndicats, notamment sur les initiatives et les améliorations en matière de santé et de sécurité au travail.

En Belgique, Gfi Informatique a tenté d'organiser des élections professionnelles, mais aucun salarié ne s'est porté candidat. Néanmoins, même en l'absence de Comité d'entreprise et de Comité de prévention, la direction entretient le dialogue social directement avec ses collaborateurs pour les informer essentiellement des projets à venir, de la situation économique et sociale de Gfi Informatique en Belgique.

Au Luxembourg, conformément à la législation sociale applicable dans le pays, la direction a organisé, courant 2011, trois réunions d'information avec la délégation du personnel.

Au Maroc, Gfi Informatique a mis en place des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ainsi que des Comités d'Entreprise en 2012 au sein des deux entités juridiques qui composent Gfi Maroc. Un dialogue a ainsi été soutenu en 2012 avec les représentants du personnel et les réunions se sont intensifiées, comparativement à l'exercice précédent. Elles ont porté essentiellement sur le recrutement, la formation, la médecine du travail, l'ergonomie et les conditions de travail.

Enfin, la faiblesse de l'effectif de Gfi Informatique en Suisse n'a pas permis de mettre en place des organismes représentant le personnel.

► 2.1.4. Santé et sécurité des collaborateurs, bien plus qu'une obligation

À la suite de notre nouvelle implantation sur le site de Saint-Ouen, un programme de formation de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) a été lancé afin de prévenir les risques éventuels. Ainsi, en 2011, une trentaine de collaborateurs a profité de cette campagne d'initiation, d'une durée de deux jours. Cette démarche, au-delà des obligations légales, a pour objectif de stabiliser le taux d'accidents du travail et le taux d'absentéisme, voire d'en améliorer les indicateurs, pour la sécurité des collaborateurs et le bon fonctionnement des services.

Attentifs au mieux-être au travail, en 2010, un accord de méthode relatif à l'amélioration des conditions de travail a été signé. Au-delà des obligations légales, le Groupe est convaincu de la nécessité de mettre en place un plan de prévention et de lutte contre les risques psychosociaux et des sources du stress au travail afin de favoriser le mieux-être au travail au sein du Groupe. Avec un taux de réponses de 43 %, soit un taux important et satisfaisant au regard de celui du secteur, le questionnaire quantitatif sur les perceptions en termes de risques psychosociaux mené en 2012 a été instructif : dans un premier temps les salariés Gfi Informatique se sont perçus comme un peu moins exposés aux facteurs de risque, comparativement au panel France. La démarche a été poursuivie avec le déploiement courant 2012 de 88 entretiens individuels menés avec des salariés volontaires. Ces entretiens permettent d'affiner sur le plan qualitatif les résultats quantitatifs issus de l'enquête. Le Groupe marque ainsi sa volonté d'écouter les attentes des salariés pour élaborer ensuite le plan d'actions pour supprimer, à tout le moins diminuer les risques psychosociaux. Le Comité de pilotage, composé de membres de la direction, de managers et de membres de CHSCT, livrera les premiers résultats début 2013.

Gfi Espagne est également actif sur le sujet, avec une surveillance accrue des risques éventuels psychosociaux.

Soucieux de la santé de ses collaborateurs, le Groupe fait bénéficier l'ensemble des collaborateurs en France d'un système de mutuelle et prévoyance attractif, avec une prise en charge de l'employeur supérieure à 50 %. 100 % des collaborateurs en CDI sont ainsi couverts par le régime de mutuelle et prévoyance. Dans la continuité de cette démarche qualitative, le salaire des collaborateurs est maintenu durant les trois premiers jours d'absence, dits de « carence », sous réserve d'un an de présence.

Concernant Gfi Informatique au Maroc, chaque année le contrat mutuelle est renégocié avec un assureur afin, d'une part, d'augmenter le taux de couverture et d'autre part la liste des garanties couvertes. Ainsi, le taux de couverture moyen chez Gfi Maroc a augmenté de près de 10 points en deux ans, pour passer d'environ 80 % en 2010 à 90 % en 2012. Parallèlement, un centre médical a été créé en 2012 dans les locaux de l'une des filiales à Casablanca, afin de veiller pleinement à la santé et à la sécurité des collaborateurs mais aussi d'accroître le nombre d'examen médicaux pratiqués.

Par ailleurs, des consultations médicales gratuites sont proposées pour les collaborateurs portugais et espagnols qui souhaitent en bénéficier.

Avec un taux de fréquence et de gravité des accidents de travail de respectivement 3,63 et 0,07 au niveau du Groupe en 2012, Gfi Informatique semble moins exposé aux accidents du travail que d'autres groupes. Avec une absence de longue durée de près d'une année due à un accident du travail, l'Espagne a fait figure d'exception en 2011 avec un taux de fréquence des accidents du travail de 12,09. Néanmoins, ces taux assez faibles, tout comme l'absence de décès liés au travail, s'expliquent avant tout par la nature des activités occupées, peu exposées aux dangers physiques. Par ailleurs, aucune maladie professionnelle n'a été constatée en 2012.

En outre, compte tenu des contraintes d'exploitation des clients, un certain nombre de collaborateurs occupent des emplois à horaires alternés ou de nuit. Depuis deux ans, un diagnostic des facteurs de risques liés à la pénibilité auxquels peuvent être exposés les salariés est mené en France. Sur les dix facteurs de risques listés par le Code du travail, Gfi Informatique France est principalement concerné par le travail de nuit et le travail en équipes successives alternantes. Bien que Gfi Informatique en France ne soit pas concerné par un plan d'actions sur la pénibilité, compte tenu du petit nombre de salariés concernés, des actions ponctuelles sont mises en place, avec par exemple l'intervention de consultants sur les bonnes méthodes de travail à adopter.

En Espagne, l'ergonomie des postes de travail a également fait l'objet d'une étude et d'une réflexion importante et un sujet constant.

Enfin, pour les salariés qui seraient amenés à réaliser des astreintes dans le cadre d'engagements contractuels convenus avec les clients, un dispositif de compensation financière a été mis en place en France.

► 2.1.5. Formation, un levier important de réussite

Afin d'accompagner au mieux les clients et de faire progresser les collaborateurs dans un secteur de plus en plus innovant, les efforts en matière de formation restent avant tout soutenus avec une moyenne de 28 heures de formation par an et par salarié formé.

L'effort est encore plus notable en France, avec une moyenne de 34 heures de formation par an et par salarié formé. Gfi Suisse se démarque également avec une moyenne de 40 heures de formation par an et par salarié formé. L'intégration de nouveaux collaborateurs a également nécessité des formations aux nouvelles technologies, comme par exemple pour les activités Gestor. Ainsi, environ 1/3 des collaborateurs ont bénéficié d'une formation en 2012, chiffre qui atteint même jusqu'à 46 % en Espagne en 2012.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les objectifs de l'entreprise et des collaborateurs se rejoignent :

- les salariés souhaitent progresser et acquérir des compétences pointues, en adéquation avec la demande du marché ;
- la première force interne de l'entreprise est la compétence et la motivation de chacun.

La démarche formation au sein du Groupe va au-delà des impératifs du cadre légal. L'objectif est de fournir à chacun des collaborateurs des outils qui lui permettront d'augmenter ses compétences.

Les axes stratégiques des plans de formation sont définis chaque année en fonction des tendances du marché et des spécificités de chaque activité.

La formation s'articule autour de trois principaux axes de compétences :

- axe technique,
- axe métier,
- axe de développement personnel.

Les formations dispensées s'inscrivent dans l'une des 6 catégories :

- des formations spécifiques pour s'adapter à l'environnement des clients ;
- des formations s'inscrivant dans notre démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour s'adapter à la stratégie business à moyen terme ;
- l'Université Gfi Informatique pour former les managers, ingénieurs commerciaux, chefs de projets et directeurs de projets ;
- des programmes de reconversion ;
- l'intégration des jeunes diplômés par un plan de formation adapté ;
- un dispositif de e-learning permettant l'accès à 300 cours IT.

Convaincue que la performance collective du Groupe Gfi Informatique passe par le développement des compétences individuelles et l'influence du leadership de chacun, la Direction générale a déployé en 2012 en France un programme de formation à destination des managers.

S'inscrivant dans le programme de transformation du Groupe initié en 2012 et s'articulant autour des 5 valeurs du Groupe (Ambition, Engagement, Innovation, Esprit d'équipe et Responsabilité sociale), l'objectif majeur est de diffuser une culture commune de leadership. Un référentiel de management a été conçu afin, d'une part, de définir les comportements de leadership et de management attendus et, d'autre part, de permettre à chaque manager de s'impliquer dans un processus de développement de son efficacité managériale. L'objectif est que chaque manager du Groupe soit un acteur et un moteur de la transformation, et qu'il puisse traduire dans ses actes quotidiens cette démarche afin que la stratégie de l'entreprise soit lisible à tous les niveaux et par tous les collaborateurs.

► 2.1.6. Égalité de traitement, une ligne de conduite au sein du Groupe

La mixité, une source d'enrichissement

Avec près de 25 % de femmes parmi l'ensemble de ses collaborateurs, Gfi Informatique atteint un ratio qui correspond à la moyenne des autres SSII. Gfi Informatique en France a lancé un plan d'actions sur l'égalité professionnelle hommes/femmes. Celui-ci est particulièrement mobilisé sur le recrutement, la rémunération et l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale et Gfi Informatique s'est fixé des objectifs de progression. Au niveau de l'UES de Gfi Informatique en France, qui représente 81 % des effectifs en France, l'objectif de progression du niveau de recrutement a été atteint : la proportion de femmes embauchées a augmenté de plus d'un point par rapport au nombre de salariés embauchés en 2012. Concernant la rémunération, Gfi Informatique propose une garantie d'évolution salariale au retour de congé maternité/adoption plus favorable que la garantie légale.

Par ailleurs, au-delà de l'allocation minimum versée par la Sécurité sociale, Gfi Informatique verse une rémunération complémentaire aux salariés dans le cadre du congé paternité. Enfin, il faut noter sur ce sujet la mise en place d'une crèche multientreprises intégrée dans l'immeuble de Saint-Ouen. Cette situation a permis à Gfi Informatique de réserver quelques places pour les collaborateurs travaillant au siège social.

La filiale espagnole est également sensibilisée sur le sujet de l'égalité de traitement, et une négociation a été ouverte sur ce sujet avec les partenaires sociaux. Celle-ci aborde cinq domaines : la formation, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, la rémunération, la prévention du harcèlement sexuel et la communication sur le sujet.

En Suisse, qui ne dispose que de très peu de collaborateurs, en fin d'année 2012, Gfi Informatique a signé en 2012 une convention dans laquelle il s'engage à ne faire aucune forme de discrimination entre les hommes et les femmes.

En ce qui concerne la Belgique, les collaborateurs ont la possibilité de déposer une procédure de plainte contre les actes de violence ou de harcèlement moral/sexuel au travail.

Enfin, Gfi Maroc, en renouvelant sa signature à la charte de responsabilité sociale, s'engage à prévenir toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et en faveur des catégories vulnérables, notamment les handicapés.

Gfi Informatique et ses salariés, sensibilisés au handicap

En France, Gfi Informatique développe une politique en matière de handicap et encourage la diversité. Depuis 2010, un référent handicap a été mis en place au sein du Groupe Gfi Informatique, permettant d'être à l'écoute de ses salariés. Des actions en interne sont menées afin de maintenir les salariés en situation de handicap dans leur emploi. Des aménagements de postes sont ainsi effectués avec l'aide du médecin du travail, des SAMETH et de l'AGEFIPH. Par ailleurs, une campagne de communication et de sensibilisation auprès de tous les collaborateurs du Groupe Gfi Informatique et des actions incitatives à la reconnaissance du handicap via les tickets CESU handicap ont été mises en œuvre en 2012.

De plus, Gfi Informatique en France cherche à faciliter le recrutement des travailleurs handicapés. Des annonces sont publiées sur des sites dédiés au handicap, tels que Monster Handicap et l'AGEFIPH. Le Groupe Gfi Informatique participe également à des événements dédiés au recrutement de travailleurs handicapés, appelés handicafés. Des partenariats ont été développés avec les Entreprises Adaptées CEDRE (recyclage de papiers) et COPIVER (reproduction) afin de créer un véritable référencement au sein du Groupe. Gfi Informatique continue à travailler ponctuellement avec des Esat ou Entreprises adaptées en ce qui concerne les fournitures de bureau et la mise en place de défibrillateurs au sein des différents établissements du Groupe. Enfin, Gfi Informatique fait partie du Groupe « Handicap Numérique », composé d'une quinzaine de sociétés du secteur informatique ayant pour objectif la création d'une synergie au niveau de ce secteur et son évolution sur la prise en compte du handicap, via l'échange des bonnes pratiques, en matière de handicap notamment.

En Espagne, Gfi Informatique respecte les dispositions de la loi LISMI de 1982 (loi pour l'insertion des personnes handicapées) et adopte, à cette fin, des mesures alternatives.

En Belgique, même si aucun accord ou plan sur le handicap n'a été signé engageant la filiale sur ce thème, l'intégration de collaborateurs handicapés est néanmoins une réalité et des aménagements des conditions de travail sont effectués afin de concilier la vie professionnelle et le handicap rencontré. Le télétravail a été favorisé également, afin de limiter les trajets professionnels et même de les supprimer.

Une charte, symbole de la lutte contre les discriminations

La charte de la diversité a été adoptée par le Groupe en France. Celle-ci a pour objet de témoigner un engagement, en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale au sein de l'organisation.

En vertu de cette charte, le Groupe s'engage à :

- sensibiliser et former les dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité ;
- respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs ;
- chercher à refléter la diversité de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification ;
- communiquer auprès de l'ensemble des collaborateurs notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement ;
- faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels ;
- inclure dans le rapport annuel un descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.

Dans ce cadre, différentes actions sont menées par le Groupe Gfi Informatique en France, notamment sur l'insertion des jeunes en recherche d'emploi, voire en situation de décrochage. À ce titre, un partenariat a été conclu en 2011 avec la SNCF, l'Académie de Lille et la Mairie de Lille pour accompagner plusieurs jeunes de moins de 26 ans. Par un apprentissage en alternance sur 2 ans, ces jeunes pourront obtenir un diplôme certifiant de BTS IRIS (Informatique et Réseaux pour les Industries de Services), leur donnant ensuite de meilleures chances d'obtenir un CDI à l'issue de cette période d'apprentissage.

Gfi Informatique en France a apporté son soutien à plusieurs associations ou événements tels qu'« École de la deuxième chance », « Urgence Planète », « Sport dans la ville » ou encore « 20 km de Paris », auxquels les collaborateurs sont conviés à participer et à s'impliquer. Ces associations ou événements visent avant tout à une meilleure intégration sociale et professionnelle.

Au Portugal, Gfi Informatique a signé un code de l'éthique au travers duquel la filiale s'est engagée à respecter les principes éthiques et des valeurs : respect des droits de l'homme, promotion de la diversité, lutte contre la discrimination. La filiale demande également à ses fournisseurs dans ses conditions générales, de respecter les normes éthiques. Dans la continuité de cette démarche volontariste, il est prévu de distribuer à l'ensemble des nouveaux collaborateurs un guide du recrutement dans lequel les principes d'égalité et de non-discrimination seront mis en avant.

Au Maroc, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) a renouvelé fin 2012 l'attribution du label CGEM à la filiale de Gfi Informatique. Ce label avait été obtenu pour la première fois en janvier 2008. La forte mobilisation des équipes Gfi Informatique aux objectifs de la charte responsabilité sociale de la CGEM ainsi que l'élaboration d'un plan d'actions ont permis la reconduite de cette labellisation. Aujourd'hui, Gfi Maroc fait

partie d'un cercle fermé avec 39 autres sociétés marocaines ayant reçu cette accréditation sur le sujet. À travers cette charte, Gfi Maroc s'engage sur plusieurs points, en particulier sur le volet social : le respect des droits humains, l'amélioration en continu des conditions d'emploi et de travail et les relations professionnelles et le développement de l'engagement sociétal.

► 2.1.7. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

Les moyens d'expression et de communication des collaborateurs

Afin de favoriser les échanges dès l'arrivée des nouveaux collaborateurs dans le Groupe, ceux-ci sont conviés à des réunions d'informations et de bienvenue, dites « Welcome ».

Depuis plusieurs années, les salariés sont incités à participer à des plates-formes collaboratives et aux réseaux sociaux. Au cours de l'exercice 2011, des espaces collaboratifs ont été ouverts pour supporter les process des business units. Par ailleurs, plusieurs espaces communautaires ont été créés pour partager autour de sujets professionnels.

De plus, un blog interne, réservé à l'ensemble des salariés du Groupe, a été lancé courant 2012. Symbole de la modernité et du dynamisme du Groupe, ce blog est un formidable outil de communication interne, où plusieurs dizaines d'informations sont échangées. Les collaborateurs ont la possibilité de s'exprimer, d'ajouter des commentaires et de mettre en valeur les affinités par rapport aux sujets abordés. Le même principe a été développé en Belgique via une plate-forme où les collaborateurs peuvent poser des questions, poster des messages, partager les connaissances.

L'organisation d'événements conviviaux, à la fois au niveau international (séminaire managers et commerciaux à chaque début d'année), que national (barbecue hivernal en Belgique) ou local (kick off) permet également aux collaborateurs d'enrichir leur cercle de connaissances.

La liberté d'association et du droit de négociation collective, au cœur du process de l'entreprise

La liberté d'association est le droit de toute personne de se joindre à d'autres personnes pour exprimer, promouvoir, poursuivre et défendre des intérêts communs. La liberté d'association est reconnue dans de nombreuses constitutions nationales et déclarations des droits de la personne, telle que la convention européenne des droits de l'homme.

Le Groupe Gfi Informatique en France et à l'international respecte les lois nationales et les conventions internationales sur la liberté d'association dans tous les pays où il exerce ses activités. Les moyens de communication mis à disposition des collaborateurs ainsi que les différents événements organisés participent à mettre en œuvre cette liberté d'association.

La négociation collective entre employeurs et représentants des salariés porte sur plusieurs sujets tels que les salaires, les conditions de travail, le temps de travail, la résolution des conflits. Le Groupe Gfi Informatique privilégie ce moyen pour accompagner et mettre en œuvre sa stratégie de développement.

La liberté syndicale, la liberté d'adhésion à un syndicat de son choix ou non et l'absence de toute discrimination envers tout salarié qui aurait une activité syndicale sont aussi des principes intangibles dans le Groupe.

En mai 2011, Gfi Informatique en France a signé un accord relatif à l'organisation du droit syndical et du dialogue social au sein de l'UES Gfi Informatique. Dans ces accords sont stipulés entre autres des articles sur les moyens de communication des sections syndicales, la subvention de fonctionnement des sections syndicales, l'organisation des négociations d'accords ou encore l'évolution salariale et professionnelle des représentants de personnel.

Une évidence pour Gfi Informatique, l'absence de travail forcé ou obligatoire et le non-recours au travail des enfants

Dans toutes les filiales du Groupe, la collaboration entre Gfi Informatique et ses collaborateurs est le fruit d'un accord écrit mutuel systématique.

C'est à l'issue d'un processus de recrutement clair et établi que les deux parties prennent le choix délibéré de coopérer ou non ensemble. La concrétisation de cette collaboration est marquée par la signature d'un contrat de travail, document qui lève toute suspicion, s'il devait y en avoir, de travail forcé ou obligatoire au sein d'une des sociétés du Groupe.

Enfin, il convient aussi d'affirmer, et sans aucun risque d'être démenti, que le Groupe Gfi Informatique n'emploie aucun enfant, ni en France, ni dans aucune de ses filiales.

2.2. Informations environnementales

Une démarche déjà ancienne et affirmée

► 2.2.1. Politique générale en matière environnementale

Dans sa démarche, le Groupe Gfi Informatique a tout d'abord cherché à comprendre et à mesurer les impacts environnementaux de son activité, puis à faire évoluer ses méthodes pour adopter de meilleures pratiques. Même si l'activité de prestations de services du Groupe a par nature un impact faible sur l'environnement, dès 2006, le Groupe a pris des initiatives sur ce sujet et a sensibilisé les équipes sur ces thèmes. Il a cherché à mettre en avant des actions concrètes pour les faire partager tant aux collaborateurs qu'à ses partenaires économiques. Selon les pays, l'animation et le suivi de cette politique relève des services en charge soit des achats, soit de la logistique ou encore de la qualité. Ils sont suivis par la direction générale.

L'activité de Gfi Informatique ne se prête pas particulièrement à la formation en matière de protection de l'environnement. En 2012, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes consolidés du Groupe.

L'Espagne a été certifiée ISO 14001 en 2011. Cette certification comprend la nécessité de dispenser des actions de formation permanente aux collaborateurs sur le thème de l'environnement et de mettre en place une diffusion des informations destinées à protéger l'environnement. Un site internet dédié à cette fin a été réalisé et 150 salariés ont déjà pu suivre le cycle de formation qui leur était proposé.

Au Portugal, la commercialisation des matériels électroniques a été l'occasion pour la filiale d'adhérer aux normes de l'ANREE et d'en respecter le cahier des charges en ce qui concerne l'environnement.

Au Maroc, Gfi Informatique a reçu pour la première fois en 2008 le label RSE, qui est attribué par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc. La reconduction de ce label en 2012 constitue une satisfaction, dans la mesure où ce label, qui est attribué aux entreprises qui adoptent une démarche de développement durable, n'a été attribué qu'à 39 entreprises.

La nature des services informatiques délivrés ne présente pas réellement de risques sur l'environnement et n'appelle pas à des mesures particulières pour le protéger. C'est donc sur l'économie du développement durable qu'une réflexion a surtout été menée et que des actions ponctuelles ont été conduites ou sont en cours de réalisation.

► 2.2.2. Pollution et gestion des déchets

La nature des services informatiques délivrés ne provoque aucun rejet dans l'air, l'eau ou le sol qui puisse présenter réellement des risques sur l'environnement et aucune mesure particulière ne peut être envisagée en la matière. De même, l'activité du Groupe ne génère aucune nuisance sonore ou olfactive.

Gestion des déchets : des résultats concrets et mesurables

Cependant, la nature des activités a amené le Groupe Gfi Informatique à mettre en avant les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.

En France, ceci a concerné, par exemple, une recommandation sur la limitation générale des impressions, sur les impressions recto verso et, autant que possible, sur l'utilisation de papiers recyclés. La gestion des déchets papier et des déchets électroniques créés par l'entreprise a été également l'occasion de mettre en place des procédures visant l'application de modalités de récupération des matériels et composants à recycler.

En ce qui concerne le papier :

- dès 2011, mise en place sur le site de Saint-Ouen de la collecte de papiers de bureau avec un tri sélectif à la source. Cette mise en place a ensuite été étendue à tous les sites d'Île-de-France en 2012. Ceci a permis de collecter en 2012 plus de 4,5 tonnes de papier. Ces mesures ont permis d'économiser en 2012 : 77 arbres, 136 965 litres d'eau et de préserver 2,5 tonnes de CO₂ et 18 262 KWh,
- la collecte a été étendue en 2012 aux sites de Lille et de Lyon, et devrait concerner en 2013 l'ensemble des principaux sites.

En ce qui concerne les déchets électroniques :

- sélection et gestion d'un fournisseur agréé pour la récupération et le retraitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E.) provenant des matériels informatiques obsolètes mis au rebut ; plus de 2,6 tonnes de matériels ont ainsi été collectées.

En Espagne, un plan de gestion des déchets – collecte des papiers, matériels informatiques et téléphones portables par une entreprise spécialisée – a également été mis en place. Ces actions sont intégrées dans le cadre de la certification ISO 14000.

Au Portugal, une démarche comparable est menée, tant pour les déchets électroniques que pour le recyclage des papiers.

► 2.2.3. Utilisation durable des ressources

Économiser les ressources

L'activité de Gfi Informatique ne nécessitant aucune utilisation d'eau, ni de matières premières, le Groupe n'a pas mis en place de suivi de consommation. Pour la consommation de papier, des actions de sensibilisation ont été menées pour les travaux d'impression (préconisation du scan pour réduire les impressions, impression recto verso, utilisation de papier recyclé).

Le regroupement sur le site de Saint-Ouen de l'ensemble des sites de la région parisienne en 2010 avait été l'occasion pour l'entreprise de mettre en application des directives en la matière. L'immeuble est certifié HQE Construction (Haute Qualité Environnementale) et dispose de nombreux dispositifs destinés à réduire les consommations d'énergie. Il dispose également d'une utilisation partielle des eaux de pluie.

Depuis, chaque installation dans un nouveau site doit être l'occasion (comme Toulouse en 2013) de décider de s'implanter dans des immeubles économes en ressources durables, et si possible certifiés HQE.

La multiplication des agences régionales tant en France, que dans les filiales internationales outre les aspects sociaux déjà évoqués, participe à une meilleure gestion des ressources, notamment grâce à la proximité client qu'elle crée, et à la réduction très significative des trajets qui en résulte.

Consommation d'énergie et efficacité énergétique

Les services informatiques délivrés ne consomment par nature qu'une quantité d'énergie électrique peu significative et Gfi Informatique ne dispose pas de données chiffrées concernant la consommation globale d'énergie, ni de celle d'origine renouvelable. Cependant, en France, en 2012, des actions de comptage ont été entreprises et une analyse comparée avec les consommations passées est actuellement en cours. Globalement, sur le site de Saint-Ouen, la consommation a été réduite de 4 % en 2012 par rapport à 2011.

L'objectif est d'étendre ces actions dans les sites les plus consommateurs et notamment les sites d'hébergement de matériels. Un consultant dédié accompagnera cette démarche, notamment pour en analyser les résultats et préconiser des solutions.

Des mesures sont également collectées pour l'eau et le chauffage urbain sur le site de Saint-Ouen.

Une démarche similaire a été menée en Espagne et une politique de virtualisation des serveurs a pu limiter la consommation des CPD. Au Portugal, les températures des locaux sont contrôlées et des coupures sont automatisées. Des actions de sensibilisation sont également menées vers les collaborateurs.

Utilisation des sols : des résultats concrets

Le Groupe ne transforme aucune matière première et n'occupe que des bureaux situés en zone déjà urbanisée. Mais la mise en place de l'accord de télétravail, signé en fin d'année 2011 pour la France et qui a été déjà présenté dans le cadre des informations sociales, devrait avoir également un double impact, non seulement sur les surfaces de bureaux nécessaires à l'activité, mais encore sur l'environnement, en réduisant le volume des trajets des salariés concernés.

► 2.2.4. Changement climatique

Gfi Informatique estime ne pas être exposé aux conséquences du changement climatique à court ou à moyen terme.

Rejets de gaz à effets de serre : un bilan carbone

Cependant, la direction du Groupe a cherché à sensibiliser l'ensemble des équipes sur ce thème depuis plusieurs années. Dans cet esprit, elle a fait analyser par un cabinet spécialisé son empreinte carbone pour la France. La mesure carbone a concerné l'ensemble des données relatives aux missions et déplacements, aux consommations d'énergie des bâtiments, celles des datacenters, ainsi que l'impact des matériels et des consommables. Elle a été réalisée sur la base des données 2008. Le bilan carbone s'élève à 10 700 tonnes (équivalent CO₂), mais ce sont les déplacements professionnels qui constituent la principale origine des rejets avec 7 500 tonnes.

Suite à cette étude, des mesures ont ensuite été mises en œuvre pour améliorer ce point de départ, et notamment :

- une démarche systématique de minimisation des déplacements, notamment grâce aux vidéoconférences et à l'utilisation des outils de net conferencing ;
- la mise en place d'une nouvelle car policy imposant des modèles dont l'émission de CO₂ ne dépasse pas 151 gr/km ;
- les instructions données à l'ensemble des responsables d'établissement de prendre toutes les mesures possibles tendant à réduire les consommations d'énergie avec la mise en place de plans d'extinction des bureaux et de contrôle des températures des locaux ;
- l'ouverture d'une négociation pour mettre en place du télétravail, qui a abouti, comme cela a déjà été indiqué.

Ces préconisations ont été également transmises aux différentes filiales internationales, notamment en ce qui concerne l'utilisation des outils de net conferencing.

En Espagne, des indicateurs de consommations de CO₂ liées aux moyens de transport utilisés pour les déplacements ont été mis en place et en Belgique, chaque renouvellement de véhicules est précédé d'une étude d'impact d'émission de CO₂.

► 2.2.5. Protection de la biodiversité

La nature des services informatiques délivrés ne provoque aucun impact sur la biodiversité et aucune mesure en lien avec l'activité ne pourrait avoir d'impact sur celle-ci.

2.3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Une démarche volontaire, un engagement durable

► 2.3.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Il a déjà été évoqué la mise en place par le Groupe de nombreuses agences régionales décentralisées (une quarantaine en France et autant à l'international). Ce choix déjà ancien de la proximité avec les clients permet d'embaucher localement les futurs collaborateurs et de limiter les déplacements occasionnés par les missions. Cette organisation facilite l'intégration des équipes d'intervention dans un environnement économique et social qui leur est familier et contribue à réduire les incompréhensions et les conflits avec les interlocuteurs locaux des clients.

La contribution de Gfi Informatique au développement local et à une meilleure gestion des ressources est un élément différenciant par rapport aux principales SSII comparables.

► 2.3.2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société

La nature des services informatiques délivrés ne permet pas de générer des relations régulières avec des associations d'insertion ou des établissements d'enseignement, ou d'autres associations locales. Cependant, Gfi Informatique a mené plusieurs partenariats ou mécénats comme indiqué ci-après :

SNCF, Académie de Lille, Mairie de Lille, Crèche Babilou

Rappelons que différentes actions sont menées par le Groupe Gfi Informatique en France pour l'insertion des jeunes en recherche d'emploi, voire en situation de décrochage. Il faut citer le partenariat qui a été conclu en 2011 avec la SNCF, l'Académie de Lille et la Mairie de Lille pour accompagner plusieurs jeunes de moins de 26 ans. Par un apprentissage en alternance sur deux ans, ces jeunes pourront obtenir un diplôme certifiant de BTS IRIS (Informatique et Réseaux pour les Industries de Services), leur donnant ensuite de meilleures chances de décrocher un CDI à l'issue de cette période.

Il faut citer également :

- la participation et le soutien à la création d'une crèche gérée par Babilou. Cette crèche est mixte : multientreprises et ouverte à la population de Saint-Ouen ;
- la mise en place de visite régulière des quartiers de Saint-Ouen, en association avec la municipalité ;
- le soutien à plusieurs associations « École de la deuxième chance » et « Sport dans la ville » ;
- le fait, tant en France qu'en Espagne, que les sociétés prestataires du recyclage des déchets sont des entreprises « adaptées » employant un grand nombre de travailleurs handicapés.

► 2.3.3. Sous-traitance et fournisseurs

Les fournisseurs du Groupe, compte tenu de la nature de son activité, peuvent, sauf exception, être classés en deux catégories : ceux qui concernent la logistique d'une manière générale pour les uns et les sous-traitants métiers pour les autres. La sous-traitance métier représente 8 % du chiffre d'affaires

Une charte « Achat et Responsabilité »

Dans sa gestion des fournisseurs, Gfi Informatique s'est toujours attaché à éliminer les fournisseurs qui ne satisferaient pas aux normes éthiques courantes. Une charte « Achat et Responsabilité » est en cours d'élaboration. Elle devra obligatoirement être signée par chacun des sous-traitants. À cet effet, elle sera intégrée aux conditions générales d'achat sous forme d'annexe et engagera la responsabilité contractuelle du fournisseur.

Cette situation est déjà en place au Portugal, puisque Gfi Informatique a adhéré au Code de déontologie pour le commerce et les services qui est édité par la Confédération du Commerce et des Services du Portugal. Celui-ci reflète un engagement des signataires à respecter des principes éthiques et des valeurs sociétales et engage la responsabilité de l'entreprise en cas de non-respect.

► 2.3.4. Loyauté des pratiques

Une charte éthique est en cours d'élaboration. Adoptée dans un premier temps par la direction générale et le management, elle pourrait ensuite être étendue à l'ensemble des équipes. Elle constituera un engagement personnel, et adapté selon le niveau de responsabilité, à respecter les principes éthiques et à renoncer aux pratiques déloyales.

Des appels d'offres sincères limitent le risque de pratiques déloyales

Hors sous-traitance, un fournisseur ne peut être retenu que s'il a fait l'objet d'un agrément préalable, et ce dernier ne peut être accordé qu'à l'issue d'un appel d'offres concurrentiel. L'agrément, quand il est donné, est à durée limitée.

Au Portugal, les conditions générales d'achat et de ventes ont déjà intégré des clauses que le partenaire commercial, client ou fournisseur, doit s'engager à respecter. Elles concernent des engagements anticorruption tant actifs que passifs, des engagements en matière de santé et de sécurité des employés, ainsi que le respect de la législation environnementale.

Outre le respect des obligations légales déjà existantes en la matière, la nature des activités du Groupe n'a pas permis de mettre en place des mesures de prévention en matière de santé ou de sécurité des clients et a fortiori de la population en général.

► 2.3.5. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

La nature des services délivrés n'a pas donné non plus l'occasion d'engager des actions particulières dans ce domaine.

► Conclusion

Cette présentation a permis de constater les étapes qui ont été accomplies, mais également les insuffisances et les domaines d'amélioration. La sensibilisation du management et des équipes reste la priorité sur laquelle reposent les progrès de demain.

La quantification des mesures en matière de développement durable n'a été que partiellement mise en œuvre jusqu'à maintenant et son approfondissement constitue également un axe de progrès pour les années à venir.

► Synthèse des indicateurs sociaux du Groupe, par pays – Années 2011 et 2012

(hors activités canadiennes cédées)

EMPLOI

Répartition des effectifs par zone géographique

Année 2012	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Effectif moyen de l'année	9 020	6 735	1 335	565	168	11	206
Année 2011	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Effectif moyen de l'année	8 635	6 301	1 311	651	164	15	193

Répartition des effectifs par sexe et zone géographique

Année 2012	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Femme	2 363	1 761	389	113	25	5	70
Homme	7 446	5 847	891	427	138	7	136
Effectif au 31 décembre	9 809	7 608	1 280	540	163	12	206
Année 2011	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Femme	2 068	1 451	419	99	29	2	68
Homme	6 629	4 933	940	476	141	9	130
Effectif au 31 décembre	8 697	6 384	1 359	575	170	11	198

Répartition des effectifs par âge et zone géographique

Année 2012	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
< 20 ans	5	5	0	0	0	0	0
[20 ans à 24 ans]	385	322	7	43	4	0	9
[25 ans à 29 ans]	1 444	1 108	143	96	13	1	83
[30 ans à 34 ans]	1 950	1 392	299	158	38	1	62
[35 ans à 39 ans]	2 113	1 451	437	159	41	3	22
[40 ans à 44 ans]	1 523	1 159	273	49	29	2	11
[45 ans à 49 ans]	1 066	936	72	24	24	1	9
[50 ans à 54 ans]	808	743	38	8	9	2	8
[55 ans à 59 ans]	416	397	8	2	5	2	2
>= 60 ans	99	95	3	1	0	0	0
Effectif au 31 décembre par tranche d'âge	9 809	7 608	1 280	540	163	12	206
Année 2011	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
< 20 ans	3	3	0	0	0	0	0
[20 ans à 24 ans]	343	260	13	49	0	0	21
[25 ans à 29 ans]	1 424	1 001	175	131	18	0	99
[30 ans à 34 ans]	1 829	1 188	362	192	43	0	44
[35 ans à 39 ans]	1 871	1 226	442	138	47	5	13
[40 ans à 44 ans]	1 244	910	255	39	31	2	7
[45 ans à 49 ans]	943	830	67	19	16	1	10
[50 ans à 54 ans]	652	605	32	4	8	1	2
[55 ans à 59 ans]	325	304	9	3	5	2	2
>= 60 ans	63	57	4	0	2	0	0
Effectif au 31 décembre par tranche d'âge	8 697	6 384	1 359	575	170	11	198

Répartition des entrées et sorties par zone géographique

Année 2012	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Entrées cumulées :	2 637	2 176	263	122	31	4	41
Embauches	1 581	1 120	263	122	31	4	41
Incorporations suite à une acquisition ou à un contrat d'infogérance	1 056	1 056	0	0	0	0	0
Départs cumulés :	1 526	952	343	157	38	3	33
Départs volontaires (<i>licenciement, rupture conventionnelle, fin de CDD, fin de contrat en alternance...</i>)	658	384	116	105	21	1	31
Transferts hors du Groupe ou dans le Groupe	0	0	0	0	0	0	0
Départs non volontaires (<i>démission, fin de période d'essai à l'initiative du salarié...</i>)	868	568	227	52	17	2	2
Année 2011	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Entrées cumulées :	2 339	1 718	395	112	72	3	39
Embauches	1 897	1 308	395	112	40	3	39
Incorporations suite à une acquisition ou à un contrat d'infogérance	442	410	0	0	32	0	0
Départs cumulés :	1 658	1 172	303	118	25	4	36
Départs volontaires (<i>licenciement, rupture conventionnelle, fin de CDD, fin de contrat en alternance...</i>)	655	364	164	76	18	1	32
Transferts hors du Groupe ou dans le Groupe	2	0	0	0	0	0	2
Départs non volontaires (<i>démission, fin de période d'essai à l'initiative du salarié...</i>)	1 001	808	139	42	7	3	2

Rémunération moyenne exprimée en euros et évolution entre 2011 et 2012

Année 2012	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Rémunération annuelle fixe théorique moyenne au 31 décembre	38 085	41 366	29 403	16 665	47 982	64 169	17 688
Évolution de la rémunération annuelle fixe théorique entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012	5,60 %	4,06 %	3,44 %	3,65 %	1,46 %	(9,32 %)	9,45 %
Année 2011	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Rémunération annuelle fixe théorique moyenne au 31 décembre	36 066	39 751	28 425	16 079	47 293	70 762	16 161

ORGANISATION DU TRAVAIL

(hors sociétés Gfi Bus et Cognitis pour la France)

Année 2012	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Pourcentage moyen de salariés à temps complet de l'année	94,42 %	94,52 %	98,23 %	95,58 %	93,90 %	100 %	100 %
Taux d'absentéisme moyen de l'année	3,02 %	2,85 %	3,84 %	3,35 %	3,77 %	22,10 % ⁽¹⁾	0,68 %
Année 2011	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Pourcentage moyen de salariés à temps complet de l'année	94,83 %	94,72 %	98,28 %	88,33 %	93,14 %	93,33 %	98,45 %
Taux d'absentéisme moyen de l'année	3,12 %	2,81 %	4,52 %	3,82 %	2,70 %	15,97 %	0,55 %

(1) Cet indicateur manque de pertinence dans la mesure où il s'agit de cas isolés de collaborateurs en longue maladie.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

(hors sociétés Gfi Bus et Cognitis pour la France)

Année 2012	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Nombre de salariés occupant des emplois à horaires alternants ou de nuit au 31 décembre	455	278	115	56	0	0	6
Médecine du travail : nombre d'exams cliniques réalisés	2 996	2 027	547	200	16	0	206
Nombre d'accidents du travail	57	34	22	0	1	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽¹⁾	3,63	2,87	9,74	0,00	3,39	0,00	0,00
Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾	0,07	0,07	0,06	0,16	0,02	0,00	0,00
Nombre de décès liés au travail	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de maladies professionnelles	0	0	0	0	0	0	0
Année 2011	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Nombre de salariés occupant des emplois à horaires alternants ou de nuit au 31 décembre	604	416	120	62	0	0	6
Médecine du travail : nombre d'exams cliniques réalisés	3 105	2 039	697	271	28	0	70
Nombre d'accidents du travail	53	22	29	1	1	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽¹⁾	3,38	1,89	12,09	1,08	3,49	0,00	0,00
Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾	0,11	0,05	0,32	0,30	0,01	0,00	0,00
Nombre de décès liés au travail	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de maladies professionnelles	0	0	0	0	0	0	0

(1) (Nombre d'accidents/nombre d'heures travaillées potentielles dans l'année) X 1 000 000.

(2) (Nombre de jours non travaillés par suite d'accident/nombre d'heures travaillées potentielles dans l'année) X 1 000.

FORMATION

(hors sociétés Gfi Bus et Cognitis pour la France)

Année 2012	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié formé	28,01	33,68	15,25	4,00	12,00	40,36	9,00
Nombre de salariés formés	2 741	1 900	615	90	46	4	86
Taux moyen de salariés formés dans l'année	31,11 %	29,12 %	46,08 %	15,93 %	27,38 %	36,36 %	41,75 %
Année 2011	Groupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié formé	27,87	34,00	10,79	9,80	10,00	14,40	16,00
Nombre de salariés formés	2 850	1 816	712	213	43	6	60
Taux moyen de salariés formés dans l'année	33,00 %	28,82 %	54,31 %	32,72 %	26,19 %	40,00 %	31,09 %

Remarque : les chiffres 2012 concernant la formation en France ne seront validés définitivement qu'en mai 2013, après l'établissement des déclarations annuelles.

► Synthèse des indicateurs environnementaux du Groupe

Bénéfices environnementaux des collectes de déchets de papier sur la région parisienne

Collecte de papiers sur la région parisienne, bilan réalisé par la société Elise

Impact par tonne recyclée

Arbres	17
Eau (litres)	30 000
CO ₂ (kilos)	550
kW/h	4 000

Année	Poids en Kg	Poids en tonnes	Nombre d'arbres préservés	Litres d'eau économisés	Kg de CO ₂ non émis	KWH
2012	4 565	5	78	136 965	2 511	18 262
TOTAL	4 566	5	78	136 965	2 511	18 262

2.4. Attestation de présence du vérificateur indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

À l'attention de la Direction générale,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la société Gfi Informatique, nous avons établi la présente attestation sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

► Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration de la société Gfi Informatique d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément au référentiel utilisé par la société et disponible sur demande au siège de la société.

► Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

► Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012. Il ne nous appartient pas en revanche de vérifier la pertinence de ces informations.

► Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- Nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.
- Nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société Gfi Informatique ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.
- En cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

► Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

Paris-La Défense, le 18 avril 2013

Le Vérificateur indépendant
Ernst & Young et Associés
Département Développement durable
Eric Mugnier

3 ACTIONS – CAPITAL

3.1.	Informations générales	50	3.5.	Rachat par la société de ses propres actions.....	55
3.2.	Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2012	51	3.6.	Autres informations sur les actions – Cours de Bourse.....	57
3.3.	État des autorisations financières au 31 décembre 2012	52			
3.4.	Capital et évolution du capital.....	53			

3.1. Informations générales

► 3.1.1. Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social s'élève à 108 900 684 euros. Il est divisé en 54 450 342 actions de 2 euros chacune, de même catégorie. Compte tenu des actions autodétenues par Gfi Informatique (959 751 actions) qui n'ont pas droit de vote, le nombre de droits de vote au 31 décembre 2012 est de 53 490 591.

► 3.1.2. Négociabilité des actions

Les actions sont cotées sur Euronext (compartiment C). Elles sont toutes librement négociables, dans les conditions et selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 8 des statuts).

► 3.1.3. Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur selon le choix de l'actionnaire dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 7 des statuts).

► 3.1.4. Mode d'inscription en compte des actions (article 7 des statuts)

Les actions sont inscrites au gré des propriétaires :

- en ce qui concerne les actions nominatives, en compte nominatif pur auprès de la société ou en compte nominatif administré auprès d'un intermédiaire financier habilité ;
- en ce qui concerne les actions au porteur, en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les actions sont admises aux opérations d'Euroclear France. La société a prévu dans ses statuts, et conformément à la loi, la possibilité de rechercher l'identification des actions au porteur.

► 3.1.5. Conditions d'accès aux Assemblées générales

L'article 17 des statuts – rappelé ci-après en 9.18 – précise les conditions d'accès aux Assemblées générales. Ces informations sont également rappelées dans l'avis de réunion publié au BALO et sur le site internet de la société www.gfi.fr.

3.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2012

À la connaissance de la société, la structure estimée de l'actionnariat de la société se présente comme suit :

Actionnaires	2012			2011			2010		
	Actions détenues	Capital	Droits de vote	Actions détenues	Capital	Droits de vote	Actions détenues	Capital	Droits de vote
Public	16 174 909	29,72 %	30,24 %	16 275 973	30 %	30 %	18 825 419	35 %	35 %
Itefin Participations ⁽¹⁾	16 335 102	29,99 %	30,54 %	17 069 443	31 %	32 %	17 069 443	31 %	32 %
Boussard & Gavaudan	16 287 397	29,91 %	30,45 %	16 160 946	30 %	30 %	13 507 502	25 %	25 %
Financière de l'Échiquier	3 670 000	6,74 %	6,86 %	3 670 000	7 %	7 %	3 670 000	7 %	7 %
Managers et salariés	838 061	1,54 %	1,57 %	694 695	1 %	1 %	703 503	1 %	1 %
Administrateurs	4 022	0,01 %	0,01 %	4 013	0 %	0 %	4 011	0 %	0 %
FCP Gfi	181 100	0,33 %	0,34 %	189 560	0 %	0 %	198 205	0 %	0 %
Actions autodétenues	959 751	1,76 %	néant	385 712	1 %	néant	315 659	1 %	néant
TOTAL	54 450 342	100,00 %	100,00 %	54 450 342	100 %	100 %	54 293 742	100 %	100 %

1) La société Itefin Participations est détenue par les sociétés FCPR Apax France VII (53,87 %), Altamir Amboise (40,63 %), Auteuil Conseil (5,49 %), et par Monsieur Vincent Rouaix (0,01 %).

Conformément aux statuts de la société, chaque administrateur détient au moins une action sous forme nominative. Hormis les actions autodétenues qui n'ont pas droit de vote, tous les titres de Gfi Informatique sont assortis d'un droit de vote par action. Il n'y a pas de droit de vote double.

3.2.1. Actionnariat salarié

Plan d'épargne entreprise

Dans le cadre du plan d'épargne entreprise, le FCPE « Gfi Expansion » détient, au 31 décembre 2012, un total de 181 100 actions Gfi Informatique.

Plan d'actions gratuites

Plans échus

Le 9 décembre 2009, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 29 juin 2007 pour attribuer 584 000 droits à actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe. Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives aux exercices 2010 et 2011. Le Conseil d'administration du 14 décembre 2011 a validé l'attribution définitive de 156 600 actions au titre de la première tranche de ce plan. Le Conseil d'administration du 14 mars 2012 a constaté la caducité des autres droits. Les actions attribuées restent non négociables pendant la durée de deux années à compter de leur attribution définitive.

Plans en cours

Le 10 mars 2011, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2010 pour attribuer 508 000 droits à actions gratuites à une quarantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe, et 91 725 droits à actions gratuites à l'ensemble des salariés de la société Gfi Informatique et de ses filiales françaises. Ces attributions deviendront définitives à l'issue de

la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives aux exercices 2011 et 2012.

Le Conseil d'administration du 14 mars 2012 a constaté la réalisation de la performance relative à l'exercice 2011 et a décidé d'annuler 246 500 droits qui concernaient la performance attendue pour l'exercice 2012. Le Conseil d'administration n'a pas encore attribué définitivement d'actions pour ce plan.

Le 14 mars 2012, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 19 mai 2010 pour attribuer 699 000 droits à actions gratuites à une cinquantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe, et 76 212 droits à actions gratuites à l'ensemble des salariés de la société Gfi Informatique et de ses filiales françaises. Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives à l'exercice 2012. Le 1^{er} mars 2013, le Conseil d'administration a validé les conditions de performance relatives à l'exercice 2012.

Nouveau plan

Le 1^{er} mars 2013, le Conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale du 22 mai 2012 pour attribuer 866 500 droits à actions gratuites à une cinquantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe, et 15 droits à actions gratuites à l'ensemble des salariés de la société Gfi Informatique et de ses filiales françaises. Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives à l'exercice 2013.

Des explications complémentaires sont fournies dans le rapport spécial inséré sous 6.1 ci-après.

3.2.2. Franchissements de seuils

La société a été informée des franchissements de seuils suivants pendant l'année 2012 :

Franchissement de seuil(s) Date	Seuils franchis en capital et en droits de vote	Sens	Actionnaire(s) ayant franchi le/les seuils	Nombre d'actions détenues	% détenu capital droit de vote
19 mars 2012	5 %	Hausse	Société Générale	3 318 715	6,09 ⁽¹⁾
27 mars 2012	5 %	Hausse	Lyxor International Asset Management	3 092 456	5,68 ⁽¹⁾
20 avril 2012	5 %	Baisse	Lyxor International Asset Management	2 514 700	4,62 ⁽¹⁾
25 avril 2012	5 %	Baisse	Société Générale	2 676 449	4,92 ⁽¹⁾
24 mai 2012	5 %	Hausse	Société Générale	3 316 687	6,09 ⁽¹⁾
09 juillet 2012	30 %	Baisse	Itefin Participations	16 335 102	29,99 ⁽¹⁾
25 septembre 2012	5 %	Baisse	Société Générale	1 680 161	3,09 ⁽¹⁾

(1) Sur la base d'un capital composé de 54 450 342 actions représentant autant de droits de vote.

À la connaissance de la société, à l'exception des sociétés Boussard & Gavaudan, Itefin Participations et Financière de l'Échiquier, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital de la société.

3.2.3. Participations réciproques

Il n'existe aucune participation réciproque permettant un autocontrôle de la société Gfi Informatique.

3.2.4. Pacte d'actionnaires

À la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaire, ni d'action de concert à l'exception des concerts liés aux franchissements de seuils.

3.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2012

Les autorisations financières en cours sont les suivantes :

Date d'autorisation de l'Assemblée	Nature de l'autorisation	Nombre maximum d'actions autorisées	Plafond cumulé en nombre d'actions	Durée autorisation	Date d'expiration	Utilisation
22 mai 2012 9 ^e résolution	Rachat d'actions (au prix d'achat maximum de 6 euros)	5 445 034	Néant	18 mois	22/11/2013	Oui cf. 3.5.3.
22 mai 2012 13 ^e résolution	Attribution gratuite d'actions	1 000 000	1 000 000	38 mois	22/07/2014	Oui cf. 6.1.3
22 mai 2012 17 ^e résolution	Réduction du capital par annulation des actions autodétenues	5 445 034	Néant	24 mois	22/05/2014	Néant
19 mai 2011 17 ^e résolution	Augmentation réservée aux salariés	500 000	Néant	26 mois	19/07/2013	Néant

3.4. Capital et évolution du capital

3.4.1. Capital potentiel

Le capital potentiel au 31 décembre 2012 s'élève à 135 920 816 euros. Pour déterminer le capital potentiel, il convient de prendre en compte :

a) la situation des différents plans d'attribution d'actions gratuites.

Plan 2011

Le Conseil d'administration, en date du 10 mars 2011, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 mai 2010, a décidé :

- de consentir aux salariés et dirigeants du Groupe Gfi Informatique des droits d'attribution gratuite d'actions Gfi Informatique, représentant 508 000 actions de 2 euros de valeur nominale. Sur ce plan, 246 500 actions ont été annulées par le Conseil d'administration du 14 mars 2012 en raison de la situation économique, 15 000 actions ont été annulées pour cause de démission. Au 31 décembre 2012, 246 500 actions sont en cours d'attribution ;
- de consentir à l'ensemble des salariés du Groupe Gfi Informatique 15 droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique, représentant 91 725 actions de 2 euros de valeur nominale. Le plan d'attribution a posé des conditions de performance et a ainsi créé deux tranches, correspondant chacune à une condition. Sur ce plan, 12 660 actions ont été annulées pour cause de démission. Au 31 décembre 2012, 79 065 actions sont en cours d'attribution ;

Plan 2012

Le Conseil d'administration, en date du 14 mars 2012, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 mai 2010, a décidé :

- de consentir aux salariés et dirigeants du Groupe Gfi Informatique des droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique, représentant 699 000 actions de 2 euros de valeur nominale. Le plan d'attribution a posé des conditions de performance et a ainsi créé deux tranches, correspondant chacune à une condition. Sur ce plan, 15 000 actions ont été annulées pour cause de démission. Au 31 décembre 2012, 684 000 actions sont en cours d'attribution ;
 - de consentir à l'ensemble des salariés du Groupe Gfi Informatique 12 droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique, représentant 76 212 actions de 2 euros de valeur nominale. Le plan d'attribution a posé des conditions de performance et a ainsi créé deux tranches, correspondant chacune à une condition. Sur ce plan, 6 348 actions ont été annulées pour cause de démission. Au 31 décembre 2012, 69 864 actions sont en cours d'attribution ;
- b) les 10 080 645 actions qui pourraient être émises lors de la conversion des obligations issues de l'emprunt obligataire de juin 2011 (Océane), (cf. ci-dessous 3.4.3) ;
- c) les 849 992 actions qui pourraient être souscrites suite à l'émission des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), (cf. ci-dessous 3.4.4) ;
- d) les 1 500 000 actions pour lesquelles l'autorisation d'émission n'a pas été utilisée, selon détail ci-après :

Date d'autorisation par l'Assemblée générale	Nature de l'autorisation	Nombre d'actions autorisées à émettre à l'origine	Nombre d'actions restant à émettre au 31/12/2012
19 mai 2011 17 ^e résolution	Augmentation réservée aux salariés	500 000	500 000
22 mai 2012 13 ^e résolution	Attribution d'actions gratuites	1 000 000	1 000 000
TOTAL		1 500 000	1 500 000

3.4.2. Évolution du capital depuis le 1^{er} janvier 2009

Dates des Assemblées générales ou des Conseils d'administration	Opérations	Nominal de l'action (en euros)	Augmentation de capital (en euros)	Prime d'émission apport/fusion (en euros)	Montant successif du capital (en euros)	Actions de la société en nombre cumulé (en euros)
1 ^{er} janvier 2009	À nouveau				108 587 484	54 293 742
14 décembre 2011	Constatation augmentation de capital en numéraire – actions gratuites attribuées aux salariés	2	313 200	-	108 900 684	54 450 342

► 3.4.3. Émission d'une Océane le 30 juin 2011

En date du 30 juin 2011, Gfi Informatique a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« Océane ») à échéance 1^{er} janvier 2017, d'un montant nominal de 50 millions d'euros, et qui correspond à l'émission de 10 080 645 obligations.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- les obligations ont été émises au pair. Elles sont remboursables au pair le 1^{er} janvier 2017 ;
- la valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 4,96 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 30 % par rapport au cours de référence de l'action Gfi Informatique sur le marché NYSE Euronext à Paris ;
- les obligations portent intérêt à un taux annuel de 5,25 % payable annuellement à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année, en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissements anticipés ;

- les obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes Gfi Informatique, à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. À tout moment à compter du 30 juin 2011 (et jusqu'au septième jour ouvré inclus qui précède la date de remboursement normal ou anticipé), les porteurs d'obligations pourront demander l'attribution d'actions de Gfi Informatique ;
- les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la société, sous certaines conditions ;
- les Océanes Gfi Informatique sont cotées à l'Euronext sous le code ISIN FR0011069442.

Au 31 décembre 2012, aucune obligation n'a fait l'objet d'une conversion ou d'un échange en actions nouvelles ou existantes.

► 3.4.4. Émission de BSAAR

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2011 a décidé d'émettre 848 992 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés du Groupe et des mandataires sociaux, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 19 mai 2011 dans sa 14^e résolution.

Le prix de souscription a été fixé à 0,45 euro par le Conseil d'administration après analyse et avis d'un expert indépendant. Chaque BSAAR donnera à son titulaire le droit de souscrire ou d'acquérir une action ordinaire, moyennant un prix unitaire de 3,84 euros qui correspond à 130 % de la moyenne des cours de clôture de l'action de la société, lors des 20 dernières séances de bourses précédant la date du Conseil ayant décidé l'émission.

Il est précisé qu'à l'émission, le Président-directeur général, Monsieur Vincent Rouaix, a souscrit 65 384 bons et les dix salariés dont le nombre de bons est le plus élevé en ont souscrit au global 653 840. Les BSAAR devront être exercés entre le 9 novembre 2012 et 9 novembre 2016, sous peine de caducité.

Au 31 décembre 2012, aucun BSAAR n'avait été exercé.

3.5. Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 mai 2012 a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions Gfi Informatique représentant 10 % du capital social. Le prix maximum d'achat par action est de 6 euros. Ce programme de rachat pourra être utilisé notamment en vue de remplir les objectifs suivants :

- attribution d'actions gratuites aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées ;
- attribution ou cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion ;
- animation du marché des actions de la société dans le cadre de contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant dont les termes seront conformes à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite de 5 % du capital pour les échanges effectués dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- remise ou échange d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant droit, de quelque manière que ce soit, à l'attribution d'actions de la société ;
- réduction du capital par voie d'annulation de toute ou partie des actions acquises.

La présente autorisation expire le 22 novembre 2013. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine Assemblée.

► 3.5.1. Descriptif du « Programme de Rachat 2013 »

La mise en œuvre de ce programme est soumise au vote des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale de la société Gfi Informatique du 17 mai 2013 dans la résolution reproduite ci-dessous :

Autorisation à conférer au Conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et aux dispositions du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 portant sur les modalités d'application de la Directive européenne n° 2003/6/CE du 28 janvier 2003 :

- autorise le Conseil d'administration à acheter un nombre d'actions Gfi Informatique représentant 10 % du capital social actuel, aux conditions et selon les modalités suivantes :
 - le prix maximum d'achat par action sera de 6 euros, ce montant sera, le cas échéant, ajusté en cas d'opérations sur le capital, notamment en cas d'incorporations de réserves, bénéfices ou primes et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement d'actions ;
 - le Conseil d'administration pourra utiliser la présente autorisation en vue notamment de remplir les objectifs suivants :
 - attribution d'actions gratuites aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées ;
 - attribution ou cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion ;
 - animation du marché des actions de la société dans le cadre de contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant dont les termes seront conformes à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite de 5 % du capital pour les échanges effectués dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- remise ou échange d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant droit, de quelque manière que ce soit, à l'attribution d'actions de la société ;
- réduction du capital par voie d'annulation de toute ou partie des actions acquises ; et
- plus généralement, réalisation de tout autre objectif autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la réglementation.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le respect de la réglementation, et par tous moyens, y compris le cas échéant, sur le marché ou de gré à gré, par acquisition ou cession de blocs, par l'utilisation de produits dérivés, ou par la mise en place de stratégies optionnelles.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation et notamment pour passer tous ordres, conclure tous accords, établir et modifier tous documents, notamment d'information, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes, et d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

Le Conseil informera l'Assemblée générale ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente résolution. L'autorisation conférée au Conseil d'administration est valable pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée ; elle met fin et remplace, pour la période non écoulée et à hauteur des montants non utilisés à ce jour, celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2012.

3.5.2. Modalités des rachats

Part maximale du capital à acquérir par Gfi Informatique

La société Gfi Informatique serait autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois aux époques que le Conseil d'administration déterminera, dans la limite d'un nombre net d'achat d'actions, déduction faite des reventes effectuées pendant la période d'autorisation du programme de rachat, fixé à 10 % du capital social.

La société s'engage à maintenir, à tout moment, le pourcentage d'actions dans le public exigé par le marché Euronext compartiment C, soit 25 %. Les actions pourront être rachetées et revendues dans le respect de la réglementation.

Durée et calendrier du programme de rachat

L'autorisation serait valable pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée générale du 17 mai 2013, soit jusqu'au 17 novembre 2014.

Caractéristiques des titres concernés

Nature des titres rachetés : actions cotées au compartiment C d'Euronext.

Libellé : Gfi Informatique Code ISIN : FR 0004038099

3.5.3. Bilan du « Programme de Rachat 2012 »

Animation du marché

Gfi Informatique dispose d'un contrat de liquidité avec la société Oddo Corporate Finance, conforme à la charte de l'AFEI. Le Programme de Rachat 2012 est intégré au document de référence de l'exercice 2011 qui peut être consulté sur le site internet de la société ou obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en ferait la demande. Le bilan au 31 décembre 2012 du programme de rachat est le suivant :

Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au 1 ^{er} janvier 2012	54 450 342
Nombre de titres autodétenus de manière directe ou indirecte au 1 ^{er} janvier 2012 (en titres et en pourcentage)	385 712 (0,7 %)

Informations cumulées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

Nombre de titres achetés	948 706
Nombre de titres vendus	946 750
Nombre de titres transférés	0
Nombre de titres annulés	0
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10 % du capital social ou des dirigeants	0
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres autodétenus au 31 décembre 2012 (en titres et en pourcentage)	387 668 (0,7 %)
Valeur boursière des titres autodétenus au 31 décembre 2012	1 050 813
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2012	1 050 580
Cours moyen d'achat hors frais au cours de l'année 2012	2,78
Cours moyen de vente hors frais au cours de l'année 2012	2,81

Au 31 décembre 2012, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- 387 668 actions Gfi Informatique ;
- 424 218,93 euros en Sicav de trésorerie.

Autres objectifs

Informations cumulées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

Nombre de titres autodétenus de manière directe ou indirecte au 1 ^{er} janvier 2012 (en titres et en pourcentage)	néant
Nombre de titres achetés	572 083
Nombre de titres attribués en actions gratuites aux salariés	néant
Nombre de titres remis en échange d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant droit à actions de la société	néant
Nombre de titres annulés	néant
Nombre de titres autodétenus au 31 décembre 2012 (en titres et en pourcentage)	572 083
Valeur boursière des titres autodétenus au 31 décembre 2012	1 550 688
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2012	1 636 352
Cours moyen d'achat hors frais au cours de l'année 2012	2,86

3.6. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse

► 3.6.1. Nantissement d'actions de la société et de ses filiales

Le 30 octobre 2012, Gfi Informatique a donné en nantissement la totalité des actions qu'elle détient dans sa filiale Gfi Informatique-Production soit 351 923 actions, en faveur du Trésor public, en garantie de la créance relative au litige TVA.

Le 28 septembre 2012, Gfi Informatique a donné en nantissement la totalité des actions qu'elle détient dans sa filiale Gfi Progiciels soit 10 466 439 actions, en faveur du pool bancaire et dans le cadre de la convention de crédit en date du 28 septembre 2012.

Le 11 janvier 2013, Gfi Informatique a donné en nantissement la totalité des actions qu'elle détient dans sa filiale Cognitis Group, soit 2 151 000 actions, en faveur du pool bancaire qui avait participé au financement de l'acquisition de cette société et dans le cadre de la convention de crédit en date du 28 septembre 2012.

► 3.6.2. Cours de Bourse et de transactions

Le titre Gfi Informatique fait partie du compartiment C d'Euronext Paris de NYSE Euronext et des indices CAC Mid & Small, CAC Small, CAC Technology, CAC Software & Computer Services, CAC All Shares, CAC IT, CAC ALL-Tradable.

Les informations présentées ci-après, provenant d'Euronext, ont été fidèlement reproduites et aucun fait n'a été omis qui les rendrait inexacts ou trompeuses.

3.6.3. Analyse des transactions

	Nombre de séances de cotations	Nombre total de transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens	Total des volumes (en millions d'euros)	Moyenne quotidienne des capitaux (en millions d'euros)	Cours du mois le plus bas (en euros)	Cours du mois le plus haut (en euros)	Cours moyen du mois (Clôture) (en euros)
2010								
Octobre	21	1 086 560	51 741	9 248 810	0,44	2,75	3,09	3,05
Novembre	22	1 173 159	53 325	3 491 220	0,16	2,73	3,17	2,75
Décembre	23	789 682	34 334	2 248 535	0,10	2,73	2,99	2,98
2011								
Janvier	21	1 175 692	55 985	3 709 582	0,18	2,96	3,32	3,25
Février	20	2 227 985	111 399	7 532 719	0,38	3,10	3,58	3,46
Mars	23	1 875 459	81 542	6 729 644	0,29	3,30	3,87	3,74
Avril	19	1 140 007	60 000	4 390 632	0,23	3,62	4,04	3,82
Mai	22	1 510 155	68 643	6 155 437	0,28	3,87	4,27	4,02
Juin	22	844 134	38 370	3 254 422	0,15	3,70	4,03	3,87
Juillet	21	1 049 374	49 970	4 139 779	0,20	3,76	4,05	3,91
Août	23	1 493 892	64 952	5 055 629	0,22	3,11	4,01	3,37
Septembre	22	1 816 794	82 582	5 382 655	0,24	2,74	3,53	2,87
Octobre	21	844 557	40 217	2 511 281	0,12	2,75	3,16	2,96
Novembre	22	879 996	40 000	2 121 707	0,10	2,07	2,92	2,22
Décembre	21	423 502	20 167	960 484	0,05	2,15	2,41	2,25
2012								
Janvier	22	856 182	38 917	2 234 261	0,10	2,25	2,83	2,65
Février	21	1 045 552	49 788	3 001 596	0,14	2,68	3,04	2,95
Mars	22	820 254	37 284	2 447 677	0,11	2,71	3,19	2,73
Avril	19	1 005 032	52 896	2 823 859	0,15	2,65	3,10	3,04
Mai	22	805 570	36 616	2 466 671	0,11	2,92	3,19	3,11
Juin	21	1 608 058	76 574	4 623 441	0,22	2,53	3,12	2,63
Juillet	22	395 948	17 997	1 070 532	0,05	2,61	2,83	2,67
Août	23	447 830	19 470	1 204 922	0,05	2,61	2,80	2,75
Septembre	20	325 421	16 271	921 378	0,05	2,72	2,95	2,84
Octobre	23	430 904	18 734	1 207 558	0,05	2,73	2,91	2,80
Novembre	22	364 006	16 545	994 835	0,05	2,60	2,84	2,64
Décembre	19	559 756	29 460	1 439 972	0,08	2,43	2,71	2,69
2013								
Janvier	22	1 047 709	47 623	3 008 917	0,14	2,61	3,07	3,04
Février	20	1 433 326	71 666	4 619 190	0,23	2,97	3,50	3,24
Mars	20	1 914 072	95 703	6 298 411	0,31	3,14	3,49	3,40

3.6.4. Cours de Bourse (base 100)

Indice 100 au 31 octobre 2010



4 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.1.	Conseil d'administration au 1 ^{er} avril 2013.....	62	4.4.	Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Gfi Informatique	80
4.2.	Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau.....	70			
4.3.	Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	71			

Le Conseil d'administration est composé de sept administrateurs, de deux censeurs et de deux représentants du Comité d'entreprise. La liste des membres du Conseil d'administration de la société est la suivante :

4.1. Conseil d'administration au 1^{er} avril 2013

M. Vincent Rouaix	Président-directeur général
M. William Bitan	Administrateur indépendant
M. Patrick de Giovanni	Administrateur
M. Jean-Paul Lepeytre	Administrateur indépendant
M ^{me} Christiane Marcellier	Administrateur indépendant
Itefin Participations représentée par M. Gilles Rigal	Administrateur
M. Nicolas Roy	Administrateur indépendant
M. Henri Moulard	Censeur
M. Bernard Pache	Censeur
M. Alain Kuong Kaing	Représentant le Comité d'entreprise
M. Jean-Luc Louis	Représentant le Comité d'entreprise

Il n'existe pas d'administrateur nommé par les salariés. Conformément aux statuts, chaque administrateur détient au moins une action de la société, inscrite sous la forme nominative.

► 4.1.1. Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Gfi Informatique dans toute société

Vincent Rouaix

Né le 16 juin 1959

Age ⁽¹⁾ : 53 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : 145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2013

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Président-directeur général et Administrateur de Gfi Informatique (France)

Président du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Président-directeur général de Gfi Informatique – Production et d'Adeliar France

Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Consulting SAS (France)

Président de Gfi Bus SAS (France)

Administrateur de Cognitis Group SA (France)

Président-directeur général et Administrateur de Gfi International (Suisse)

Président et Administrateur de Holding Gfi Informatique Maroc (Maroc)

Représentant de Gfi Informatique en qualité Président et d'Administrateur de Grupo Corporativo Gfi Informatica (Espagne)

Président et administrateur de Gfi Portugal - Tecnologias de Informacao (Portugal)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Gérant d'Auteuil Conseil EURL (France)

Membre du Comité d'administration d'Itefin Participations SAS (France)

Administrateur de MoneyLine Banking Systems SA

Administrateur de Paris Entreprendre (association 1901)

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Membre du Conseil de surveillance de Gfi Informatik Management Holding AG (Allemagne) jusqu'en mars 2010

Représentant de Gfi Informatique en qualité de Président de Gfi Monetic SAS (France) jusqu'en août 2010

Directeur général délégué de Gfi Informatique SA (France) jusqu'en mars 2009

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École Supérieure des Travaux Publics, M. Vincent Rouaix a effectué l'ensemble de sa carrière dans des groupes de services internationaux. En 1986, il rejoint la société Logispace, où il accède au poste de Directeur général, puis de Président-directeur général. En 1999, il est nommé Directeur général de la société Cognicase France, puis en 2001 Executive Vice-Président et Directeur général Europe de la société Cognicase.

M. Vincent Rouaix a ensuite créé et développé le Groupe Adeliar avec le support de fonds d'investissements. Suite à la prise de contrôle du Groupe Adeliar par le Groupe Gfi Informatique, il est nommé administrateur (mars 2006), puis Directeur général délégué (décembre 2006) de Gfi Informatique, et Directeur général depuis le 17 mars 2009. Il a été nommé Président du Conseil d'administration le 20 mai 2009.

William Bitan

Né le 1^{er} janvier 1949

Age ⁽¹⁾ : 64 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : 44, rue Ferdinand, 75017 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2015

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Président du Comité d'audit et de contrôle interne de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Consultant indépendant (société WHB Conseil (France))

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Membre du Conseil de surveillance d'Adomos (France) et d'Acheter-Louer.fr (France) jusqu'en juillet 2010.

Expertise et expérience professionnelle

M. William Bitan a commencé sa carrière en 1968 au sein de la direction financière de SEMA. En 1986, il est nommé Directeur du contrôle de gestion de SEMA Group Plc (société de droit britannique cotée au London Stock Exchange et à la Bourse de Paris), puis Directeur financier, membre du Comité exécutif et administrateur, en 1992. Il est nommé Directeur opérationnel du Groupe en 2000. En 2001, il rejoint le Groupe Capgemini pour exercer successivement les fonctions de Directeur du contrôle de gestion, Directeur financier, membre du Comité exécutif et administrateur de nombreuses filiales du Groupe.

Depuis 2005, il intervient en qualité de consultant indépendant auprès de sociétés, dans le domaine des fusions-acquisitions, du coaching, de la communication financière et de l'élaboration de plans stratégiques auprès de groupes internationaux.

Patrick de Giovanni

Né le 4 mars 1945

Age ⁽¹⁾ : 68 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : 45, avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽³⁾ : 2013

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de Gfi Informatique (France)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Administrateur des sociétés Séchilienne Sidec, Altamir Amboise Gérance SA

Directeur général et membre du Comité d'administration d'Itefin Participations SAS

Directeur général et membre du Comité exécutif de Financière Helios SAS

Gérant de SC Plamet

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Administrateur de Vedici SAS (jusqu'en 2008) et de Vedici Groupe SAS (jusqu'en 2010)

Administrateur de Camelia Participations SAS (jusqu'en 2010)

Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Finalliance SAS (jusqu'en 2011)

Administrateur de NWL Investissements SA (Luxembourg) (jusqu'en 2012)

Expertise et expérience professionnelle

M. Patrick de Giovanni est Directeur associé d'Apax Partners depuis 1983. Il a réalisé un grand nombre d'investissements dans des entreprises industrielles et de services aux entreprises et dans tous les types d'opérations (LBO, Capital développement, Capital-risque). Il est ancien Président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC). Patrick de Giovanni est ancien élève de l'École polytechnique.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2014

(3) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012

Itefin Participations – société non cotée représentée par M. Gilles Rigal

45, avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur d'Itefin Participations ⁽²⁾ : 2013

M. Gilles Rigal est né le 26 mai 1958, et est âgé de 54 ans ⁽¹⁾

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Représentant permanent d'Itefin Participations au Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Président et membre du Comité d'administration d'Itefin Participations SAS

Président du Conseil d'administration de Wilink SAS

Président d'Altrafin Participations SAS

Administrateur de Vocalcom SA, d'Altran Technologies SA,

Administrateur d'Apax Partners MidMarket SAS, et de Financière MidMarket SAS

Administrateur et Président du Conseil d'administration de Magequam (Luxembourg)

Représentant légal d'Altrafin Participations dans la société en participations Altitude

Associé gérant de la société civile Sofaprig

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de ASK (jusqu'en 2008)

Représentant permanent d'Apax Partners SA au Conseil d'administration d'Odyssey Group SA (Luxembourg) (jusqu'en 2010)

Administrateur de Cognitis Group SA (jusqu'en 2012)

Director d'Odyfinance (Luxembourg) (jusqu'en 2012)

Expertise et expérience professionnelle

M. Gilles Rigal est Directeur associé d'Apax Partners MidMarket SAS. Gilles Rigal rejoint Apax Partners en 2001 au sein de l'équipe Technologies & Telecom. Il débute sa carrière comme entrepreneur en participant à la création de IGL, société de logiciels et de services informatiques revendue cinq ans plus tard à Thales. Il entre alors chez McDonnell Douglas Information Systems où il devient Directeur de division, puis chez Systar, société internationale de logiciels basée en France dont il est successivement Directeur général pour la France, pour l'Europe et pour les opérations mondiales. En 1995, il rejoint BMC Software, 5^e éditeur mondial de logiciels en tant que Directeur général France et Vice-président du marketing et des ventes indirectes pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique. Gilles Rigal est Ingénieur ENSEEIHT (Toulouse) et titulaire d'un DEA de Robotique de l'Université de Toulouse.

Jean-Paul Lepeytre

Né le 16 août 1947

Âge ⁽¹⁾ : 65 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : 15, rue Berbier-du-Mets, 75013 Paris

Chevalier de la Légion d'Honneur

Échéance du mandat d'administrateur ⁽³⁾ : 2014

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)

Président du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Président de JPL Consulting SAS

Administrateur de la société MCSA

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Président du Conseil de surveillance de Faceo (jusqu'en 2008) : Actionnaires Thales et Cegelec ; activité de services de « Facility Management »

Administrateur de Thales Avionics, de Thales Communication, de Thales Air Systems et de Thales Optronics jusqu'en avril 2010.

Expertise et expérience professionnelle

M. Jean-Paul Lepeytre a effectué l'ensemble de sa carrière dans le Groupe Thales où il a occupé différents postes de direction dans le domaine Optronique (1972-1987), Électronique de Missiles (1987-1989), Avionique (1989-1999), Services et Sécurité (1999-2008). En 2004, il accède au poste de Directeur général adjoint et membre du Comité exécutif de la société Thales, puis de conseiller du Président en particulier pour la gestion des risques. Il est entré au Conseil d'administration de Gfi Informatique en tant que censeur en 2010 puis d'administrateur en 2011.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

(3) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2013.

Christiane Marcellier

Née le 24 août 1956

Âge ⁽¹⁾ : 56 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : Financière de Courcelles, 43, rue de Courcelles, 75008 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2014

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité d'audit de Gfi Informatique (France)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Associé-gérant de la société JD4C Conseil

Directeur général délégué de Financière de Courcelles

Membre du Conseil de surveillance, du Comité d'audit, du Comité stratégique, du Comité des nominations et des rémunérations de la Banque Postale SA (France)

Administrateur de Financière Holding CEP SAS (France)

Administrateur de Axa Assurance IARD Mutuelle

Membre du Conseil de surveillance, des Comités des nominations et des rémunérations et Président du Comité d'audit de la Banque Postale Asset Management

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Néant

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de Paris IX-Dauphine, titulaire d'un DECS et membre de la société des Analystes Financiers (SFAF), Mme Christiane Marcellier a exercé pendant quinze ans le métier d'analyste financier avant d'intégrer la Direction générale de plusieurs groupes bancaires dont BNP Paribas à la direction de la stratégie, ou encore le Comité exécutif de la CNCE comme Responsable de la stratégie. Elle intègre ensuite le Groupe ABN Amro où elle prend des responsabilités sur l'international avant de créer sa propre structure de Conseil (JD4C) en 2008 et devient partenaire de la Financière de Courcelles, dont elle est désormais Directeur général délégué depuis janvier 2013.

Nicolas Roy

Né le 7 juillet 1968

Âge ⁽¹⁾ : 44 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : Orange Business Services, 1, place des Droits-de-l'Homme, 93457 La Plaine Saint-Denis

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2014

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Administrateur de Gfi Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de Gfi Informatique (France)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Directeur Unité d'Affaires Solutions Réseaux au sein d'Orange Business Services

Administrateur de France Telecom lease SA (France)

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Administrateur de l'Indivision Maitre SA

Expertise et expérience professionnelle

Ancien élève de l'École Normale Supérieure (ENS), diplômé de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications, M. Nicolas Roy a commencé sa carrière chez France Telecom Marine en 1994 avant de rejoindre en 2000, France Telecom Mobile où il occupe différents postes de management dans l'informatique et les réseaux avant d'être nommé Directeur technique d'Orange France en charge des systèmes d'information et du réseau. Depuis septembre 2010, il a pris les fonctions de Directeur Unité d'Affaires Solutions Réseaux au sein d'Orange Business Services.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2013.

Henri Moulard

Né le 2 mai 1938

Age ⁽¹⁾ : 75 ans

Nationalité : française

Adresse professionnelle : Truffle Capital, 5, rue de la Baume, 75008 Paris

Échéance du mandat de censeur ⁽²⁾ : 2015

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Censeur au Conseil d'administration de Gfi Informatique (France)
Président du Comité des nominations et des rémunérations de Gfi Informatique (France)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Président d'HM et Associés (SAS) et de Truffle Capital (SAS)
Président du Conseil de surveillance : Foncière Saint Gothard (SAS) Compagnie Franco-Suisse (SAS)
Censeur de Gerpro (SAS)
Administrateur de Burelle SA (société cotée Eurolist B), de Neuflyze Vie, et Sogelym-Dixence
Président du Comité d'audit et membre du Comité des rémunérations de Neuflyze Vie
Administrateur d'Atlamed (Maroc) et Petra (Maroc)
Censeur d'Amundi Private Equity Fund

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Président du Conseil de surveillance de Centuria Capital (SAS)
Membre du Conseil de surveillance et du Comité d'audit de Foncia (jusqu'en 2007)
Administrateur d'ELF Aquitaine (jusqu'en 2010)
Censeur et Président du Comité d'audit de Calyon (jusqu'en 2010)
Censeur et Président du Comité d'audit du Crédit Agricole (jusqu'en 2010)
Censeur et Président du Comité d'audit de LCL-Crédit Lyonnais (jusqu'en 2010)
Président du Comité d'audit d'Amundi (jusqu'en 2011)
Membre du Conseil de surveillance et du Comité des nominations et des rémunérations d'Unibail-Rodamco (jusqu'en 2011)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'IEP Lyon et titulaire d'un DESS de droit public, M. Henri Moulard a occupé différents postes à responsabilités au sein de la Lyonnaise de Banque, de la Banque La Hénin. Secrétaire général de la Lyonnaise de Banque en 1977, il en devient Directeur général en 1984, puis Président en 1987. En 1992, il devient Président des directoires de la Banque de Neuflyze et du Groupe ABN Amro en France.

En 2000, il prend la présidence de Generali France. Depuis 2002, il est Président d'une société de gestion indépendante de Private Equity (Truffle Capital). En 1998, il est nommé administrateur de Gfi Informatique. Il est censeur de Gfi Informatique depuis 2003.

Bernard Pache

Né le 13 octobre 1934

Age ⁽¹⁾ : 78 ans

Nationalité : française

Adresse domicile : 7, résidence de l'Observatoire, 8, rue du Bel-Air, 92190 Meudon

Échéance du mandat de Censeur ⁽³⁾ : 2014

Mandats principaux exercés dans le Groupe Gfi Informatique

Censeur de Gfi Informatique (France)
Membre du Comité des investissements de Gfi Informatique (France)

Mandats principaux exercés en dehors du Groupe Gfi Informatique

Néant

Mandats principaux échus au cours des cinq dernières années

Administrateur de la société Tessenderlo Chemie (Belgique) (jusqu'en 2011)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines de Paris, M. Bernard Pache a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie en qualité d'ingénieur des mines. En 1967, il entre dans le Groupe Pechiney où il occupe différents postes à responsabilités : Directeur délégué (1983-1984), puis Président-directeur général (1985-1986). Il a ensuite dirigé le Groupe Charbonnages de France (1986-1992), le Groupe Bull (1992-1993), le Groupe EMC (1994-1999) et présidé la société Novatec (1999-2003). M. Bernard Pache, administrateur de Gfi Informatique depuis mai 1998, a été nommé Censeur en mai 2011.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2014.

(3) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2013.

4.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Vincent Rouaix	Exercice 2012	Exercice 2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	39 026	29 347
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	461 750	465 500
TOTAL	500 776	494 847

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Vincent Rouaix	Exercice 2012		Exercice 2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	36 000	36 000	26 190	26 190
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	3 026	3 026	3 157	3 157
TOTAL	39 026	39 026	29 347	29 347

* Description des avantages en nature : véhicule.

Il existe un contrat de services liant indirectement M. Vincent Rouaix à Gfi Informatique via la société Auteuil Conseil dont il est le gérant et l'associé unique. Ce contrat a donné lieu aux prestations suivantes :

Honoraires hors taxes versés à la société Auteuil Conseil	Exercice 2012		Exercice 2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Honoraires	600 000	600 000	543 000	533 500
Honoraires - complémentaires	270 000	189 110	189 110	158 400
TOTAL	870 000	789 110	732 110	691 900

Les honoraires complémentaires au titre de 2012 sont liés à la réussite de la politique d'acquisitions dont l'appréciation a été confiée au Comité des rémunérations.

Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

	Jetons de présence		Autres rémunérations	
	Montant brut versé en 2012	Montant brut versé en 2011	Versées en 2011	Versées en 2010
Henri Moulard	17 000	17 000	Néant	Néant
Bernard Pache	17 000	17 000	Néant	Néant
Christiane Marcellier	17 000	-	Néant	Néant
Itefin Participations (Gilles Rigal)	Néant	Néant	Néant	Néant
Patrick de Giovanni	Néant	Néant	Néant	Néant
Jean-Hervé Lorenzi ⁽¹⁾	-	17 000		
Nicolas Roy	17 000	-	Néant	Néant
William Bitan	34 000	34 000	Néant	Néant
Alexis Chevrère ⁽¹⁾	-	17 000		
Jean-Paul Lepeytre ⁽²⁾	34 000	34 000	Néant	Néant
TOTAL	136 000	136 000	Néant	Néant

(1) Le mandat a pris fin à l'issue de l'AGO du 19 mai 2011.

(2) Il existe un contrat de services liant indirectement M. Jean-Paul Lepeytre à Gfi Informatique via la société JPL Consulting dont il est le Président et l'actionnaire unique. Ce contrat a donné lieu à une facturation d'honoraires au titre de l'année 2012 d'un montant de HT 28 377 euros.

Les jetons de présence versés aux administrateurs et aux censeurs sont répartis par le Conseil d'administration en fonction de leur participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités spécialisés.

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social.

Néant.

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Tableau 6 : Droits à actions de performance attribués durant l'exercice à chaque mandataire social

Droits à actions de performance attribués durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe (liste nominative)	Date du plan ⁽¹⁾	Nombre de droits à actions attribués durant l'exercice	Valorisation des droits à actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'attribution définitive, sous conditions	Date de disponibilité ⁽²⁾	Condition de performance
Vincent Rouaix	14/03/2012	250 000	Tranche 1 : 371 000 euros Tranche 2 : 90 750 euros	Au plus tard le 14/03/ 2014	14/03/2016	Se rapporter au rapport du Conseil d'administration (cf. 6.1)

(1) Date du Conseil d'administration ayant attribué les droits à actions gratuites.

(2) Le Conseil d'administration a fixé à 30 % le quota d'actions qui doivent être conservées jusqu'à la cessation de fonction du Président-directeur général.

Tableau 7 : Actions de performance attribuées définitivement durant l'exercice par le Conseil d'administration à chaque dirigeant mandataire

Néant.

Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe aucun plan en cours d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Des informations concernant une émission de BSAAR souscrite par dix salariés sont données au chapitre 3.4 .4.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Il n'existe aucun plan en cours d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions. Des informations concernant une émission de BSAAR souscrite par dix salariés sont données au chapitre 3.4.4.

Tableau 10 : Engagements pris en faveur des dirigeants mandataires sociaux

Nom	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non
Vincent Rouaix Président-directeur général	Non	Non	Non	Oui

Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec M. Vincent Rouaix une convention de non-concurrence. À titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par M. Vincent Rouaix, ladite convention prévoit le versement à ce dernier d'une somme forfaitaire de 600 000 euros le jour de la cessation de son mandat. Le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2013 a autorisé la signature d'un avenant pour porter à 850 000 euros le montant de l'éventuelle indemnité.

Il est précisé que le contrat de services du 15 octobre 2007, liant indirectement M. Vincent Rouaix à Gfi Informatique via la société Auteuil Conseil, dispose d'une clause de tacite reconduction avec un préavis de dénonciation d'une durée d'une année.

4.1.3. Autres informations sur les mandataires sociaux

Tableau : Opérations réalisées par les mandataires sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice

Néant

La société n'a reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux concernant :

- l'existence d'un lien familial avec un autre membre du Conseil d'administration ;
- ou l'existence d'un conflit d'intérêts dans l'exercice de leur fonction.

La société n'a également reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux lui faisant part d'une condamnation pénale ou d'une sanction administrative de nature à leur interdire d'administrer ou de diriger une société anonyme, ni d'aucune condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, ou d'incrimination ou sanctions publiques officielles. La société n'a également reçu aucune déclaration de leur part concernant une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

À la connaissance de la société, il n'y a pas de conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale.

Restrictions d'intervention sur le titre Gfi Informatique

Le règlement intérieur du Conseil d'administration stipule que les administrateurs ne doivent pas :

- effectuer d'opérations spéculatives à court terme sur les titres de la société ;
- effectuer d'opérations sur les titres de la société lorsqu'ils sont en possession d'informations susceptibles, dès publication, d'affecter le cours des titres ;
- effectuer d'opérations sur les titres de toute autre société cotée en bourse lorsqu'en vertu de leur fonction d'administrateur du Groupe Gfi Informatique, ils sont en possession d'informations susceptibles, dès publication, d'affecter le cours de Bourse des titres de la société susvisée ;
- effectuer des opérations portant sur les titres de la société pendant des périodes qui leur seront spécifiquement indiquées et pendant les quinze jours précédant l'annonce des résultats annuels et semestriels de la société.

Les administrateurs ayant également des postes d'administrateurs ou gérants dans des fonds d'investissement (Sicav/FCP) qui détiennent eux-mêmes des titres Gfi Informatique ne doivent pas, dans le cadre de leurs fonctions, diffuser ou utiliser des informations concernant le Groupe Gfi Informatique. L'ensemble des règles ci-dessus est également applicable à toute opération effectuée par les conjoints, ascendants, et descendants des administrateurs.

4.2. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Le tableau ci-dessous présente les honoraires pris en charges au titre des exercices 2011 et 2012.

(en euros)	Grant Thornton				Ernst & Young				TOTAL			
	2012		2011		2012		2011		2012		2011	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit												
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	331 000	100 %	643 298	78 %	660 997	89 %	642 847	91 %	991 997	93 %	1 286 145	84 %
• pour l'émetteur	244 000	74 %	273 760	33 %	313 203	42 %	333 988	47 %	557 203	52 %	607 748	40 %
• pour les sociétés intégrées globalement	87 000	26 %	369 538	45 %	347 795	47 %	308 859	44 %	434 795	41 %	678 397	44 %
Prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes	0	0 %	159 973	19 %	59 000	8 %	47 913	7 %	59 000	6 %	207 886	14 %
• pour l'émetteur	0	0 %	45 000	5 %	36 000	5 %	47 913	7 %	36 000	3 %	92 913	6 %
• pour les sociétés intégrées globalement	0	0 %	114 973	14 %	23 000	3 %	0	0 %	23 000	2 %	114 973	8 %
Sous-total	331 000	100 %	803 271	98 %	719 997	97 %	690 760	98 %	1 050 997	98 %	1 494 031	98 %
Autres services												
• Juridique, fiscal, social	0	0 %	19 452	2 %	19 198	3 %	17 050	2 %	19 198	2 %	36 502	2 %
• Autres	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Sous-total	0	0 %	19 452	2 %	19 198	3 %	17 050	2 %	19 198	2 %	36 502	2 %
TOTAL	331 000	100 %	822 723	100 %	739 195	100 %	707 810	100 %	1 070 195	100 %	1 530 533	100 %

4.3. Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 7, du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires : dans un premier temps, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs du directeur général, de l'activité des Comités créés par le Conseil, et dans un second temps, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place.

Ce rapport, qui couvre Gfi Informatique et ses filiales, a été préparé avec l'appui de la direction financière, en partie sur la base des comptes rendus des travaux du Comité d'audit.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'administration du 29 mars 2013.

► 4.3.1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration et étendue des pouvoirs du Directeur général

Le Conseil d'administration a adopté un règlement intérieur. Celui-ci est disponible sur le site internet de la société : www.gfi.fr. Il peut également être obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en fera la demande.

L'objectif de ce règlement est de préciser les modalités opératoires du Conseil d'administration assurant la transparence entre les acteurs et l'efficacité de la gouvernance de Gfi Informatique. Il intègre les bonnes pratiques déjà en vigueur dans l'entreprise et définit la composition, l'organisation, et les responsabilités des différents comités.

En application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 220/46/CE du 14 juin 2006, le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF en décembre 2008 est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du présent rapport, ceci ayant été décidé par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2008. Ce code peut être notamment consulté sur le site internet du MEDEF www.medef.fr.

Le Conseil arrête et fixe les principes et les règles des rémunérations de toute nature des mandataires sociaux sur proposition du Comité des rémunérations. Les règles de fonctionnement du Conseil d'administration et les rôles des administrateurs, du Président du Conseil d'administration, des Censeurs, du Directeur général et éventuellement des Directeurs généraux délégués sont fixés par les statuts.

► 4.3.2. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé, au 1^{er} avril 2013, de sept administrateurs dont une femme, de deux censeurs et de deux représentants du Comité d'entreprise. La liste des membres du Conseil d'administration de la société est citée en début du présent chapitre 4.1.

Au 1^{er} avril 2013, le Conseil d'administration comptait une femme sur un total de sept administrateurs. Le Conseil poursuit sa réflexion afin de diversifier sa composition dans les années à venir.

Le Conseil a lancé auprès de ses membres une évaluation sur son fonctionnement afin de faire apparaître des points d'amélioration de la gouvernance de la société.

► 4.3.3. Administrateurs indépendants

Selon le code AFEP/MEDEF, un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Le Conseil d'administration, dans sa séance du 1^{er} mars 2013, a interprété cette définition et a reconnu quatre administrateurs comme indépendants (cf. chapitre 4.1).

► 4.3.4. Censeurs

La société est dotée d'un collège de quatre censeurs au maximum, nommés chacun pour une durée de trois ans par l'Assemblée générale ordinaire. Au 31 décembre 2012, deux censeurs sont membres du Conseil d'administration, Messieurs Henri Moulard et Bernard Pache.

Les censeurs participent aux réunions du Conseil d'administration où ils sont convoqués dans les mêmes conditions que les administrateurs. Ils peuvent également siéger aux comités créés par celui-ci. Ils ne disposent d'aucun pouvoir de décision, ni d'aucun droit de vote. Ils sont à la disposition du Conseil d'administration avec une voix consultative pour fournir leur avis sur les questions de tous ordres qui leur sont soumises, notamment en matière technique, commerciale, administrative ou financière.

► 4.3.5. Fréquence des réunions

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt social le nécessite. Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois (taux de participation 86 %).

► 4.3.6. Relations du Conseil d'administration avec les tiers

Le Conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché. Il examine les communiqués de presse qui sont diffusés par la société pour informer les acteurs du marché des événements clés qui concernent le Groupe Gfi Informatique.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration au cours desquelles ce dernier examine et arrête les comptes intermédiaires (comptes semestriels) et les comptes annuels.

Il est précisé que le rapport de gestion (cf. chapitre 1.14) liste les éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

► 4.3.7. Principales décisions adoptées par le Conseil d'administration

Les principales décisions du Conseil d'administration au cours de l'année 2012 ont été les suivantes :

- approbation du budget 2012 ;
- cession des activités canadiennes ;
- arrêté des comptes individuels et des comptes consolidés au 31 décembre 2011, convocation de l'Assemblée générale ;
- plan d'attribution d'actions gratuites aux mandataires sociaux et salariés et à l'ensemble des salariés ;
- acquisition de l'activité Business Solutions de Thales Services ;
- nouvelle convention de crédit avec le pool bancaire ;
- contrat d'acquisition de Cognition Group ;
- arrêté des États financiers semestriels consolidés au 30 juin 2012, arrêté des états prévisionnels.

Au cours des réunions qui ont été consacrées aux arrêts de comptes, le Président du Comité d'audit a informé le Conseil d'administration des évaluations et options comptables retenues et de leur caractère approprié aux situations que les comptes semestriels et annuels retracent.

► 4.3.8. Directeur général

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social, des pouvoirs attribués aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration par la loi et les statuts, et dans le respect du règlement intérieur.

Conformément à l'article 14 des statuts, les fonctions de Direction générale sont assurées par le Président du Conseil d'administration.

À cet égard, l'article 1-1 du règlement intérieur du Conseil d'administration précise que les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration :

- les décisions significatives de partenariat stratégique, de création, d'acquisition, de prise de participation dans toute société de manière directe ou indirecte ainsi que les décisions de cession de société ou de résiliation de partenariat stratégique ;
- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité ;
- les investissements de plus de 10 millions d'euros ou de 20 % de la valeur de la dette nette de Gfi Informatique et les cessions d'activité représentant plus de 5 % du chiffre d'affaires annuel de Gfi Informatique.

► 4.3.9. Directeurs généraux délégués

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de l'assister. Ils prennent le titre de Directeur général délégué. Le Conseil détermine l'étendue et la durée de leur fonction. Actuellement, il n'y a pas de Directeur général délégué.

► 4.3.10. Comité d'audit et de contrôle interne

Composition

Le Comité d'audit et de contrôle interne est composé de trois membres :

M. William Bitan *	Président
M. Patrick de Giovanni	Membre
M ^{me} Christiane Marcellier*	Membre

*Administrateur indépendant.

Fonctionnement

Le Comité d'audit et de contrôle interne a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux. Il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations permettent de garantir la qualité de l'information fournie. À cet effet, il s'assure du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du suivi de la gestion des risques, du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes, et de l'indépendance de ces derniers. Il examine, notamment, les études d'évaluation des écarts d'acquisition et le niveau de provisionnement approprié des différents risques.

Pour assurer ses missions, le Comité d'audit et de contrôle interne rencontre régulièrement les principaux dirigeants et responsables internes chargés de l'élaboration des comptes, du contrôle interne et de la gestion des risques, ainsi que les Commissaires aux comptes chargés de leur contrôle. Ces auditions peuvent se tenir hors de la présence de la direction générale de l'entreprise. Il rend compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Travaux du Comité d'audit

Le Comité d'audit et de contrôle interne, après audition des Commissaires aux comptes et du directeur financier du Groupe :

- a analysé le contenu des États financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2011 ;
- a analysé le contenu des États financiers individuels et consolidés au 30 juin 2012 ;
- a examiné les tests d'évaluation des différentes entités du Groupe ;
- a fait une revue de l'ensemble des risques.

Le Comité s'est réuni quatre fois (taux de participation : 92 %).

4.3.11. Comité des nominations et des rémunérations

Composition

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de trois membres :

M. Henri Moulard*	Président
M ^{me} Christiane Marcellier**	Membre
M. Gilles Rigal	Membre

* Censeur

** Administrateur indépendant

M. Moulard, censeur, répond à tous les critères d'indépendance d'un administrateur indépendant.

Fonctionnement

Le Comité des nominations et des rémunérations a pour mission d'émettre des propositions au Conseil d'administration sur l'ensemble des conditions de nomination et de rémunération des membres du Conseil d'administration, des membres de la direction générale du Groupe, des dirigeants de filiales internationales ou de l'un des pôles d'activité du Groupe et d'examiner toute candidature à ces fonctions.

Les recommandations auprès du Conseil d'administration concernent outre la rémunération brute, les rémunérations variables et les critères de performance associés, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers y compris, le cas échéant, les clauses de non-concurrence, les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou les plans d'attributions d'actions gratuites de la société.

Les règles de fonctionnement du Comité des nominations et des rémunérations sont fixées par le règlement intérieur du Conseil d'administration. Le Comité des rémunérations applique les recommandations AFEP/MEDEF. Le Comité des nominations et des rémunérations rend compte au Conseil d'administration de ses travaux et conclusions.

Travaux du Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations a, dans sa séance du 1^{er} mars 2013, examiné les critères de rémunérations variables applicables aux mandataires sociaux-dirigeants, à savoir M. Vincent Rouaix pour 2012 et pour 2013. Les décisions prises sont rappelées au chapitre 4.1.2 – tableau 2, ci-avant.

Au cours de l'exercice 2012, le Comité des rémunérations :

- a examiné les rémunérations fixes et variables des principaux dirigeants du Groupe et le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration ;
- a délibéré sur le renouvellement des mandats d'administrateurs ;
- a apprécié la réalisation des conditions de performance des plans d'attribution d'actions gratuites 2009 et 2011 ;
- a proposé la mise en œuvre d'un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites pour les dirigeants et l'ensemble des salariés.

Le Comité s'est réuni trois fois (taux de participation : 89 %).

4.3.12. Comité des investissements

Composition

Le Comité des investissements est composé de quatre membres :

M. Vincent Rouaix	Président
M. Bernard Pache*	Membre
M. Gilles Rigal	Membre
M. Jean-Paul Lepeyre**	Membre

* Censeur

** Administrateur indépendant

Fonctionnement

Le Comité des investissements reçoit mission du Conseil d'administration d'examiner et d'émettre des propositions sur :

- les opérations de restructurations internes ;
- les opérations de désinvestissements ;
- les projets d'investissements importants (croissance organique), préalablement recommandés par le comité stratégique et approuvés par le Conseil d'administration ;
- les opérations de création, de prise de participation dans toute société, de manière directe ou indirecte ;
- les opérations/contrats significatifs susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe, son résultat ou de modifier sa structure financière.

Travaux du Comité des investissements

En 2012, le Comité des investissements a examiné les dossiers suivants :

- projet d'acquisition de l'activité informatique de gestion Business Solutions de Thales Services ;
- projet d'acquisition des sociétés Géosphère et Adix ;
- projet de prise de contrôle de la société Cognitis Group ;

Le Comité s'est réuni cinq fois (taux de participation : 90 %).

► 4.3.13. Comité stratégique

Composition

Le Comité stratégique est composé de quatre membres :

M. Jean Paul Lepeytre *	Président
M. Vincent Rouaix	Membre
M. Gilles Rigal	Membre
M. William Bitan *	Membre
M. Nicolas Roy	Membre

* Administrateur indépendant

Fonctionnement

Le Comité stratégique a pour mission d'analyser les marchés et d'émettre des propositions sur le développement du Groupe en particulier dans ses orientations industrielles et technologiques.

Travaux du Comité stratégique

En 2012, le Comité stratégique s'est réuni plusieurs fois pour notamment rencontrer les principaux responsables de l'entreprise et établir les principales orientations stratégiques du Groupe Gfi Informatique.

► 4.3.14. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Définitions, objectifs et limites du contrôle interne

Le Groupe Gfi Informatique a décidé d'adopter le Cadre de Référence de l'AMF comme référentiel en matière de contrôle interne et de s'en inspirer pour analyser et améliorer son dispositif de contrôle interne.

Le contrôle interne est un dispositif défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la société, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Conseil d'administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, tout ce qui contribue à la maîtrise des activités de la société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés et que les objectifs de la société seront atteints.

Périmètre retenu par la société et diligences ayant sous-tendu la préparation du rapport

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Gfi Informatique et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du Groupe, au niveau de la maison mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation.

Dans cet esprit, les diligences mises en œuvre pour décrire les dispositifs de contrôle interne du Groupe Gfi Informatique ont été réalisées sur la base :

- d'un examen de la documentation relative au contrôle interne disponible au sein du Groupe ;
- d'un travail mené avec les responsables fonctionnels qui sont partie prenante de la pratique du contrôle interne au sein du Groupe, via des entretiens et la préparation de questionnaires d'auto-évaluation des risques. Le but de cette démarche étant la réalisation d'une nouvelle cartographie des risques par service ;
- de la synthèse des revues effectuées dans un certain nombre de filiales étrangères du Groupe.

Description synthétique des procédures de contrôle mise en place

Cette description suit la structure du Cadre de Référence de l'AMF.

Organisation

Les acteurs du contrôle interne

Le Conseil d'administration, assisté des différents comités selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

L'essentiel des activités de contrôle opérationnel est réalisé par les différents responsables de chaque unité opérationnelle, par les contrôleurs de gestion qui leur sont rattachés et par les directeurs financiers des filiales.

L'ensemble des opérations financières du Groupe est placé sous la responsabilité du Directeur financier Groupe à qui rapportent directement le contrôleur de gestion Groupe et les responsables financiers des filiales. Il a la charge de veiller au respect de l'application des procédures et règles de gestion du Groupe. Il assure cette fonction à travers le suivi mensuel de l'activité et des résultats ainsi qu'à travers des actions régulières d'analyse et de contrôle de l'application des procédures, effectuées dans les unités opérationnelles et les filiales. Au 1^{er} janvier, il y avait 34 contrôleurs de gestion.

Environnement de contrôle

Les procédures de contrôle interne s'inscrivent dans un environnement de contrôle interne, qui recouvre notamment :

- les valeurs du Groupe, qui sont diffusées sur le site internet de Gfi Informatique ;
- la culture du Groupe, promue via divers séminaires de formation ;
- l'organigramme de la société, avec notamment la mise en place de fonctions centralisées ;
- le système Qualité de l'entreprise ;
- la fréquence des échanges via des réunions ou des échanges plus informels entre les directions des différents pays ;
- la politique de gestion des ressources humaines, prévoyant notamment en France la réalisation d'entretiens annuels avec les collaborateurs du Groupe.

Par ailleurs, des délégations de pouvoir ont été formalisées et signées par les responsables pays et par les responsables financiers des pôles Espagne, Portugal, Belux et Maroc. Ces délégations de pouvoir définissent les opérations qui sont soumises à approbation ou information préalable de la direction du Groupe, notamment en ce qui concerne les décisions de politique générale (opérations affectant le périmètre du Groupe, décisions stratégiques, locaux, communication externe, propriété intellectuelle, contentieux et décisions juridiques), les ressources humaines et la paie, les opérations et la gestion financières (contrats, banques et transactions financières), les investissements, les estimés comptables significatifs.

Enfin, une charte d'audit interne a été approuvée par le Comité d'audit.

Diffusion d'informations en interne

Processus de remontée des informations auprès du Conseil

Il existe un reporting au niveau de la direction générale puis du Conseil d'administration, notamment au travers des travaux du comité d'audit. Ce reporting permet l'identification des éventuels écarts au regard des objectifs fixés.

Diffusion des instructions auprès des filiales et contrôle de leur suivi

Le processus de définition et diffusion des instructions au niveau des filiales est géré par la direction financière. Le contrôle de l'application de ces procédures est réalisé par le service de contrôle de gestion, l'audit interne et la direction financière.

Fonctionnement des comités de direction

Il existe des comités exécutifs et de direction dans chaque entité, auxquels participent les managers ainsi que les fonctions supports. Chaque réunion donne lieu à la rédaction d'un compte rendu. Pour les points particuliers le nécessitant, un suivi est réalisé par les fonctions supports ad hoc.

Suivi de la gestion des risques

Un travail de cartographie générale des risques en France a été initié sur l'exercice précédent, afin de mieux identifier les risques, tant pour leur occurrence que pour leur criticité, d'évaluer les actions de maîtrise des risques, et de proposer un plan d'actions pour les risques jugés prioritaires.

La démarche suivie a consisté à rencontrer les principaux responsables fonctionnels pour les aider, via un questionnaire d'auto-évaluation, à identifier et mesurer leurs principaux risques, recenser et évaluer les actions et processus mis en place pour y faire face, puis estimer les risques résiduels, en face desquels sont proposées des mesures de remédiation ou de suivi.

Procédures

Les entités sont en charge de la formalisation et mise à jour de leurs règles et procédures internes, dans le respect des directives et normes adoptées dans le Groupe. Ces procédures couvrent des domaines opérationnels (industrialisation, activité commerciale...), fonctionnels (ressources humaines, achats...) et financiers.

Concernant la direction financière en France et à l'étranger, le système est articulé comme suit.

Il existe en France :

- des procédures générales qui définissent les règles de gestion du Groupe ;
- des procédures opérationnelles qui décrivent la mise en œuvre des procédures en vigueur ;
- des manuels de procédures (manuel du contrôleur, manuel de l'assistante de gestion).

À l'international (Espagne, Portugal, Maroc), il existe des manuels de procédures comptables par pays, établis sous la responsabilité des responsables financiers locaux, en accord avec la réglementation locale et les normes Groupe.

Au niveau du Groupe : les procédures comptables et de gestion du Groupe ont été enrichies dans le cadre de la mise en place de l'outil informatique de gestion des affaires et de l'outil de business intelligence (reporting, budget...). Par ailleurs, un manuel de procédures de consolidation définit la relation et les flux d'informations nécessaires entre les filiales et le Groupe pour la consolidation, les principes de retraitements et d'éliminations, les procédures intragroupe et l'établissement des analyses des comptes consolidés et leurs annexes.

Focus sur le déploiement d'un nouveau système d'information de gestion des affaires

En 2011, le déploiement en France du nouveau système d'information de gestion des affaires a permis d'améliorer le niveau de contrôle interne, via notamment :

- la remise à plat des processus & procédures concomitante à la mise en place du produit ;
- l'amélioration des interfaces ou le développement d'interfaces entrantes (clients, éléments liés aux feuilles de temps et à la paie) et interfaces sortantes (exportation automatique d'écritures d'encours vers la comptabilité) ;
- la centralisation de la gestion du fichier des clients ;
- la mise en place de contrôles bloquants au niveau des saisies utilisateurs ;
- une sécurité accrue, avec une meilleure gestion des accès utilisateurs et une amélioration de la traçabilité des opérations, la consolidation nocturne des données et une centralisation des sauvegardes ;
- l'amélioration de la qualité des factures ;
- des analyses facilitées par la simplification du mode d'extraction de données, qui permet de remonter au management une meilleure qualité d'information.

En 2012, le système a été étendu aux différentes filiales situées en Espagne.

Gestion des projets clients

Les procédures générales et opérationnelles visent à s'assurer qu'aucun engagement anormal n'est pris ou formalisé avec un client, que l'exécution des projets est conforme aux conditions contractuelles et que les risques éventuels qui y sont associés sont maîtrisés.

Le système Qualité de l'entreprise, certifié ISO 9001, déjà évoqué dans le rapport de gestion, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

La direction des grands comptes fournit l'assistance commerciale pour la rédaction de l'offre et la compréhension de la problématique du client. La direction Industrielle fournit l'assistance méthodologique et technique pour assurer la conformité technique des développements dans le respect d'un haut niveau de qualité et du budget retenu avec le client.

En sus de ces dispositions, il existe dans le Groupe des Comités des risques, qui ont pour objectif :

- le suivi du cycle de vente (de l'identification de l'affaire jusqu'à sa signature) :
 - au stade de l'appel d'offres, de valider l'intérêt et la pertinence de l'engagement de Gfi Informatique en termes techniques et financiers ;
 - au stade de la proposition, de prendre une décision sur la participation ou la non-participation à l'appel d'offres en fonction des compétences du Groupe, d'identifier les appuis externes éventuels, d'identifier les éléments à risques, de contrôler les aspects techniques, juridiques et financiers de la réponse ;
 - au stade de la remise de l'offre, de contrôler tous les éléments de prix et revoir entièrement la proposition ;

b) la gestion des projets sensibles :

- au stade de la réalisation du projet démarré, d'assurer le suivi des actions de contrôle technique et financier et de gestion des risques.

En France, deux Comités, qui se tiennent chaque semaine, assurent ce rôle :

- Le Business Committee qui traite du cycle de vente (identification de l'affaire jusqu'à sa signature).
- Le Comité de gestion des risques, qui se concentre sur la gestion des projets sensibles. Il est composé du Directeur industriel, du Directeur qualité et du Directeur juridique, auxquels peuvent se joindre un représentant de la direction financière et un membre du Comité exécutif.

La direction industrielle a par ailleurs mis en place en France un outil informatisé de suivi et de reporting des projets à engagements, qui génère des alertes automatiques lorsque certains critères ne sont pas respectés.

Hors France, les comités des risques locaux sont composés des responsables locaux (direction, finances et opérations).

Le Comité des risques Groupe examine également les projets internationaux et les projets des filiales étrangères qui dépassent un certain seuil. Il peut, par ailleurs, être sollicité sur simple demande d'une filiale étrangère.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière de la société

L'élaboration de l'information comptable, économique et financière de Gfi Informatique est sous la responsabilité du directeur financier du Groupe assisté par les services consolidation Groupe, contrôle de gestion Groupe, comptabilité Groupe. Les contrôleurs de gestion valident les informations en provenance des entités ou des services comptables de l'ensemble des sociétés consolidées.

Tous les semestres, la communication des résultats du Groupe au Conseil d'administration est placée sous la responsabilité du Directeur financier Groupe, après revue du Comité d'audit. La comptabilité des filiales ainsi que la consolidation sont gérées par des logiciels standards.

Dans un souci d'homogénéisation de l'information financière, le Groupe avait pris la décision de faire évoluer son système d'information vers un nouveau système de gestion des affaires (dans un premier temps en France) et un outil de business intelligence,

Le dispositif de production des informations comptables et financières s'articule à deux niveaux :

- un niveau local : au niveau de chaque pays, la responsabilité de la production d'informations financières et comptables (budgets, reporting, prévisions, comptes de gestion, comptes sociaux, liasses fiscales et liasses de consolidation, gestion et prévisions de trésorerie) est assurée par le contrôleur financier du pays ;
- un niveau centralisé : le contrôle de gestion du Groupe analyse les reportings des filiales françaises et étrangères, publie un reporting consolidé, assorti d'indicateurs clés de gestion. Le reporting de gestion est rapproché trimestriellement des comptes consolidés. La production des comptes consolidés trimestriels et des annexes financières est réalisée par le service consolidation. La communication financière et les relations avec l'ensemble de la communauté financière sont également centralisées.

Processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière

Le Groupe Gfi Informatique a mis en œuvre des moyens de maîtrise du risque adaptés pour chacun des processus identifiés comme critiques pour l'élaboration de l'information comptable et financière :

Processus d'élaboration des comptes et contrôle de gestion

Les comptes sont préparés dans le respect des normes locales. Ils sont ensuite, le cas échéant, retraités pour être en accord avec les normes Groupe.

Un calendrier de clôture est transmis aux responsables financiers, aux contrôleurs de gestion et aux responsables comptables.

Le contrôle de gestion établit un reporting mensuel et transmet à l'attention de la direction financière et de la direction générale du Groupe un certain nombre d'indicateurs clés. Ceux-ci permettent de suivre l'activité, de détecter des dérives éventuelles et mettre en place des actions de surveillance ou de prendre de mesures correctives.

Processus d'élaboration du budget et suivi budgétaire

Le budget fait l'objet de revues à différents niveaux hiérarchiques. Après accord, le budget final est figé pour l'année entière. Le Groupe s'appuie sur un outil informatique du marché qui améliore l'homogénéité des pratiques et sécurise l'ensemble du processus budgétaire.

Le suivi de l'exécution budgétaire est un élément clé du contrôle de gestion et des revues de gestion mensuelles, au même titre que les projections d'atterrissage incluant le trimestre en cours et le trimestre suivant, réalisées mensuellement par le contrôle de gestion, en collaboration avec les opérationnels.

Processus de reconnaissance du revenu

Le Groupe Gfi Informatique dispose d'une procédure écrite de reconnaissance du revenu.

La reconnaissance du revenu s'appuie sur les solutions informatiques déployées dans le Groupe. Le chiffre d'affaires non facturé (factures à établir) fait l'objet de revues périodiques par les contrôleurs de gestion, en lien avec les opérationnels.

Mensuellement, un suivi et un contrôle de l'évolution des revenus sur les projets les plus importants de chaque unité sont réalisés, ainsi que le suivi des provisions.

Au niveau de chaque business unit française, un tableau de justification des encours (factures à établir, produits constatés d'avance et avoirs à établir), en test sur 2011, est renseigné par chaque contrôleur de gestion sur la base des informations transmises par les opérationnels. Il a vocation à être pérennisé, avec une fréquence mensuelle, sur 2012.

Afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne de suivi financier des affaires, de facturation et de calcul de la marge, le système d'informations a été modernisé en France. Le Groupe est désormais en train d'étendre la mise en place de ce système à ses autres filiales, avec, dans un premier temps, une implantation en Espagne et au Portugal (2012).

Processus de suivi des comptes clients

Les services de recouvrement assurent le suivi des comptes clients, sous l'autorité des directions financières de chaque pays. Chaque mois, les services de recouvrement informent les responsables opérationnels (managers et directeurs d'agence) et le contrôle de gestion de la situation des créances impayées. Le service recouvrement effectue un suivi journalier des encaissements et un suivi mensuel du délai de règlement client. Il réalise un reporting hebdomadaire de la balance âgée donnant le détail des retards supérieurs à 60 jours à destination du directeur financier Groupe et du Président-directeur général.

Le provisionnement des créances âgées et douteuses s'effectue selon les normes définies dans le Groupe.

Processus de suivi de la trésorerie

Le trésorier du Groupe effectue un suivi quotidien de la position de trésorerie du Groupe. Le département de la trésorerie dispose d'un outil lui permettant une lecture directe des comptes bancaires des filiales Européennes et du Maroc. Des virements d'équilibrage sont effectués quotidiennement, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, pour équilibrer les positions de trésorerie, dans le cadre des conventions de trésorerie signées par les sociétés du Groupe.

L'endettement net du Groupe est transmis mensuellement au Directeur financier Groupe.

Le Groupe réalise des prévisions mensuelles consolidées de trésorerie à partir de prévisions de trésorerie issues de chaque filiale et le trésorier du Groupe réactualise mensuellement l'atterrissage à fin 2011 sur le pôle France. L'ensemble de ces éléments sert de base à l'élaboration de la politique financière de l'entreprise avec la direction générale.

Processus Achats

Le Groupe dispose d'une procédure d'achat qui comprend des modalités d'autorisation en termes de montant et de marge pour les achats de sous-traitance. Les achats de voyages et de déplacements sont réalisés par les unités opérationnelles en fonction des besoins de missions. Toute demande doit recevoir l'approbation du manager de l'unité opérationnelle. À chaque clôture comptable, les contrôleurs de gestion en France et les contrôleurs financiers locaux à l'étranger effectuent une revue du respect de la césure des exercices comptables.

Établissement des comptes consolidés

Les références comptables sont les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les comptes consolidés sont établis trimestriellement par le service consolidation via un outil informatique standard du marché. Un manuel de procédures de consolidation Groupe définit les grandes étapes de l'établissement des comptes consolidés. Les filiales disposent d'un calendrier de clôture et d'un manuel qui définit la méthodologie de renseignement des liasses et la nature des informations à remonter au service consolidation.

Tout au long de l'année, le service consolidation assure un travail de veille sur les nouvelles normes IFRS en préparation, afin d'alerter et d'anticiper au mieux leur incidence sur les comptes du Groupe.

Processus de suivi des engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan est piloté directement par le service trésorerie de la direction financière Groupe en relation avec le service juridique et la direction financière Groupe.

Chaque trimestre, un rapprochement est effectué par le service consolidation à l'aide des reportings de consolidation.

Par ailleurs, dans les filiales étrangères (Espagne, Portugal, Belux, Maroc), la mise en place de délégations de pouvoirs, jointe aux efforts de sensibilisation des responsables financiers permet d'améliorer la qualité de l'information sur les engagements susceptibles de figurer au hors-bilan.

Perspectives et poursuite des travaux sur 2013

Dans le cadre de l'amélioration de son contrôle interne, le Groupe Gfi Informatique prévoit sur 2013 :

- l'extension du système d'information de gestion des affaires aux filiales étrangères, avec en premier lieu le Portugal,
- la poursuite de l'augmentation du niveau de détail du reporting mensuel.

4.4. Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Gfi Informatique

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Gfi Informatique et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

Ernst & Young et Autres

Pierre Abily



5 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES

La société n'a pas connaissance d'un événement significatif intervenu après l'arrêté des comptes.

6 RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE

6.1.	Rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites.....	84
------	--	----

6.1. Rapport du Conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites

► 6.1.1. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 10 mars 2011

Le Conseil d'administration en date du 10 mars 2011, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 mai 2010, a décidé de consentir :

- à certains salariés managers ou mandataires sociaux, des droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 508 000 actions de 2 euros de valeur nominale,
- à chacun des salariés de Gfi Informatique et des filiales françaises du Groupe, 15 droits à l'attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 91 725 actions de 2 euros de valeur nominale.

Outre la condition de présence, les droits à attribution ont été donnés sous condition que, pendant la période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 10 mars 2011, le Groupe atteigne des niveaux de performance qui sont définis selon deux tranches, comme suit :

- **Performance attendue pour l'attribution de la tranche 1 de 50 % des 508 000 actions, ci-après dénommée tranche 1 :**
 - a) soit un ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2011 de 6,85 % ;
 - b) soit un ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2012 de 7,5 % ;

- **Performance attendue pour l'attribution de la tranche 2 de 50 % des actions attribuées :**

un ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2012 de 7,8 %.

Le Conseil d'administration du 14 mars 2012, en arrêtant les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011, et après avoir validé des retraitements comptables qui paraissaient nécessaires, a constaté que la performance de la tranche 1 était atteinte pour le plan destiné aux salariés managers ou mandataires sociaux et également pour l'ensemble des salariés ; il a rappelé que la présence des bénéficiaires dans les effectifs sera appréciée à l'issue de la période d'acquisition venant à échéance le 10 mars 2013.

Le Conseil d'administration du 14 mars 2012, appréciant la situation économique 2012, a décidé pour ce qui concerne les droits attribués aux salariés managers, d'annuler la seconde tranche de ce plan soit 246 000 actions, sous réserve d'obtenir leur accord. En ce qui concerne les droits attribués à l'ensemble des salariés, le plan a été maintenu en l'état.

Le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2013, approuvant les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et après avoir validé des retraitements comptables qui paraissaient nécessaires, a constaté que les performances de la tranche 2 du plan d'attribution d'actions gratuites 2011, destiné à l'ensemble des salariés, n'étaient pas atteintes. En conséquence, le plan d'attribution de la tranche 2 du plan 2011, dont les bénéficiaires étaient l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe Gfi Informatique, est caduc.

► 6.1.2. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 14 mars 2012

Le Conseil d'administration en date du 14 mars 2012, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 mai 2010, a décidé de consentir :

- à certains salariés managers ou mandataires sociaux, des droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 699 000 actions de 2 euros de valeur nominale,
- à chacun des salariés de Gfi Informatique et des filiales françaises du Groupe, 12 droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique de 2 euros de valeur nominale.

Outre la condition de présence, les droits à attribution ont été donnés sous condition que, pendant la période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 14 mars 2012, le Groupe atteigne des niveaux de performance qui sont définis selon deux tranches, comme suit :

- **Performance attendue pour l'attribution de la tranche 1, soit 470 500 actions :**

un ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2012 d'au moins 5,8 %. Cette condition est également applicable à la tranche 1 du plan destiné à l'ensemble des salariés : 8 actions ;

- **Performance attendue pour l'attribution de la tranche 2, soit 228 500 actions :**

un ratio de marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2012 de 5,95 %. Cette condition est également applicable à la tranche 2 du plan destiné à l'ensemble des salariés : 4 actions.

Il est précisé que les bénéficiaires auront l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de deux années à compter de la date de la livraison des actions gratuites. Le Conseil d'administration se réserve la possibilité d'ajuster les conditions de performance en fonction de circonstances exceptionnelles et/ou particulières, notamment en cas de modification du périmètre de consolidation, de changement de méthode de comptabilisation ou d'autres circonstances justifiant un tel ajustement.

Le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2013, approuvant les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et après avoir validé des retraitements comptables qui paraissaient nécessaires, a constaté que les performances de la tranche 1 et 2 du plan d'attribution d'actions gratuites 2012 pour le plan destiné aux salariés managers ou mandataires sociaux et également pour l'ensemble des salariés étaient atteintes ; il a rappelé que la présence des bénéficiaires dans les effectifs sera appréciée à l'issue de la période d'acquisition venant à échéance le 14 mars 2014.

Conformément à l'article 225-197-4 du Code de commerce, il est précisé que les droits à attribution d'actions sous conditions de performance attribués à un mandataire social et à chacun des dix salariés dont le nombre de droits attribués est le plus élevé sont :

Nom	Statut	Quantité
Vincent Rouaix	Mandataire social	250 000
Cyril Malher	salarié	65 000
Pierre Chiarelli	salarié	25 000
Pierre Marin	salarié	25 000
Michel Berjamin	salarié	20 000
Pierre Montcel	salarié	20 000
Thierry Mathoulin	salarié	20 000
François Boncenne	salarié	20 000
Jean Pierre Pouteau	salarié	20 000
Xavier Leleu	salarié	20 000
Lionel Lavigne	salarié	20 000
Christophe Chauvin	salarié	20 000

Compte tenu de la cotation des actions de la société, la valeur d'attribution définitive ne pourra être déterminée qu'au moment de leur attribution définitive et après que l'ensemble des conditions soient satisfaites.

► 6.1.3. Droits à l'attribution gratuite d'actions : plans du 1^{er} mars 2013

Le Conseil d'administration en date du 1^{er} mars 2013, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2012, a décidé de consentir :

- à certains salariés managers ou mandataires sociaux, des droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique représentant 866 500 actions de 2 euros de valeur nominale,
- à chacun des salariés de Gfi Informatique et des filiales françaises du Groupe, 15 droits à attribution gratuite d'actions Gfi Informatique de 2 euros de valeur nominale.

Outre la condition de présence, les droits à attribution ont été donnés sous condition que, pendant la période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 1^{er} mars 2013, le Groupe atteigne des niveaux de performance qui sont définis selon deux tranches, comme suit :

- **Performance attendue pour l'attribution de la tranche 1, soit 433 250 actions :**
un ratio marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2013 d'au moins 6,4 %. Cette condition est également applicable à la tranche 1 du plan destiné à l'ensemble des salariés : 8 actions ;

- **Performance attendue pour l'attribution de la tranche 2, soit 433 250 actions :**

un ratio marge opérationnelle sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe Gfi Informatique de l'exercice 2013 de 6,6 %. Cette condition est également applicable à la tranche 2 du plan destiné à l'ensemble des salariés : 7 actions.

Il est précisé que les bénéficiaires auront l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de deux années à compter de la date de la livraison des actions gratuites. Le Conseil d'administration se réserve la possibilité d'ajuster les conditions de performance en fonction de circonstances exceptionnelles et/ou particulières, notamment en cas de modification du périmètre de consolidation, de changement de méthode de comptabilisation ou d'autres circonstances justifiant un tel ajustement.

Compte tenu de la cotation des actions de la société, la valeur d'attribution définitive ne pourra être déterminée qu'au moment de leur attribution définitive et après que l'ensemble des conditions seront satisfaites.

7 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

7.1. États financiers consolidés.....	88	7.5. Notes sur l'état du résultat global consolidé	104
7.2. Informations générales	92	7.6. Notes sur l'état de la situation financière consolidée.....	108
7.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation.....	92	7.7. Autres informations	121
7.4. Principes et méthodes comptables	97	7.8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	131

7.1. États financiers consolidés

7.1.1. État du résultat global consolidé

Résultat

En milliers d'euros		2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	Note 1	667 333	618 060	586 196
Charges de personnel	Note 2	(482 070)	(450 622)	(423 131)
Achats et charges externes		(129 037)	(117 052)	(119 675)
Impôts, taxes et versements assimilés		(11 620)	(11 210)	(8 825)
Dotations aux amortissements (hors actifs incorporels affectés)		(6 798)	(6 521)	(6 952)
Autres produits et charges opérationnels courants		1 944	1 650	1 604
MARGE OPÉRATIONNELLE		39 752	34 305	29 217
Marge opérationnelle en %		6,0 %	5,6 %	5,0 %
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés		(1 495)	(1 463)	(1 526)
Restructurations	Note 3	(6 686)	(6 199)	(7 317)
Résultat des cessions et liquidations	Note 3	0	10	3 087
Dépréciation des écarts d'acquisition	Note 7	(3 300)	(4 500)	(1 000)
Autres produits et charges opérationnels	Note 3	(4 963)	(2 582)	(6 354)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		23 308	19 571	16 107
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		420	7	1
Coût de l'endettement financier brut		(6 315)	(5 234)	(3 381)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	Note 4	(5 895)	(5 227)	(3 380)
Autres produits et charges financiers	Note 5	(667)	(859)	(1 407)
Impôts sur les résultats	Note 6	(8 018)	(6 880)	(3 784)
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence		0	0	0
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		8 728	6 605	7 536
Résultat des activités abandonnées		3 349	6 262	8 629
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		12 077	12 867	16 165
dont part du Groupe		11 600	10 533	11 951
dont part ne donnant pas le contrôle		477	2 334	4 214
<i>Résultat de base des activités poursuivies par action (en euros)</i>	Note 14	0,16	0,12	0,14
<i>Résultat dilué des activités poursuivies par action (en euros)</i>	Note 14	0,16	0,12	0,14
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	Note 14	0,22	0,20	0,22
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	Note 14	0,21	0,19	0,22

Autres éléments du résultat global

En milliers d'euros		2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		12 077	12 867	16 165
Variation des écarts actuariels		(3 411)	161	(151)
Impôt sur les autres éléments du résultat global		1 174	(55)	52
Variation des instruments de couverture		7	619	814
Différences de conversion enregistrées en capitaux propres		(269)	214	3 391
Recyclage des réserves consolidées		(5 056)		
Résultat global reconnu en capitaux propres		(7 555)	939	4 106
RÉSULTAT GLOBAL		4 522	13 806	20 271
dont part du Groupe		4 045	11 472	16 057
dont part ne donnant pas le contrôle		477	2 334	4 214

Le recyclage des réserves consolidées concerne la cession de la branche canadienne.

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

7.1.2. Tableaux consolidés des flux de trésorerie

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Résultat net de l'ensemble consolidé avant résultat des activités abandonnées	8 728	6 605	7 536
Dotations nettes aux amortissements et provisions et autres éléments du résultat sans impact en trésorerie et autres	12 021	12 961	9 486
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	1 680	626	(551)
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	178	(39)	(2 474)
Profits et pertes de dilution	0	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	22 607	20 153	13 997
Coût de l'endettement financier net (retraité des variations de juste valeur)	4 214	4 514	3 194
Coût des swap	65	786	1 704
Charge d'impôt	8 018	6 880	3 784
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	34 904	32 333	22 679
Impôt versé	(8 334)	(8 532)	(7 242)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	1 211	(3 237)	(8 167)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	27 781	20 564	7 270
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(6 055)	(7 265)	(5 999)
(Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 128)	(3 683)	(4 752)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 430	927	1 008
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(6)	0	(2)
+/- Incidences des variations de périmètre	31 675	(5 623)	3 362
+/- Variations des prêts et avances consenties	(427)	415	(856)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	23 489	(15 229)	(7 239)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
• Versées par les actionnaires de la société mère	0	382	0
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	0	0	0
+/- Rachats et ventes d'actions propres	(1 611)	(104)	235
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(4 846)	0	0
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	0
+ Variation des capitaux propres liée à l'enregistrement de l'Océane	0	5 381	0
+ Souscription d'emprunts	37 656	43 400	3 341
- Remboursements d'emprunts	(44 507)	(16 092)	(15 043)
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	(9 189)	(8 497)	22 443
- Intérêts financiers versés	(4 386)	(4 549)	(3 071)
- Coût des swap	(65)	(786)	(1 704)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(26 948)	19 135	6 201
+/- Incidence des variations de cours des devises	(3)	7	(35)
VARIATION DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	24 319	24 477	6 197

En milliers d'euros	2011	Variation	2012
Valeurs mobilières de placement	10 694	10 845	21 539
Disponibilités	8 704	9 925	18 629
Concours bancaires courants	(4 105)	3 549	(556)
Trésorerie nette	15 293	24 319	39 612
Endettement, part à long terme	Note 15	(59 192)	(13 648)
Endettement, part à court terme (hors concours bancaires courants)	Note 15	(41 043)	20 981
Endettement financier brut	(100 235)	7 333	(92 902)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(84 942)	31 652	(53 290)

Les incidences des variations de périmètre comprennent notamment 46,0 millions d'euros d'encaissements nets liés à la cession de la branche canadienne et -15,6 millions d'euros liés aux acquisitions de l'exercice selon le détail présenté au paragraphe « Impacts des variations de périmètre » de la partie « 7.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ».

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

7.1.3. État de la situation financière consolidée

Actif

En milliers d'euros		2012	2011	2010
Ecart d'acquisition	Note 7	192 144	165 301	210 003
Autres immobilisations incorporelles	Note 8	32 891	25 100	43 183
Immobilisations corporelles	Note 9	8 266	8 106	9 840
Actifs financiers non courants	Note 10	4 609	3 595	4 004
Impôts différés actifs	Note 6	5 149	2 209	2 517
Autres actifs non courants	Note 11	18 244	6 462	6 474
ACTIFS NON COURANTS		261 303	210 773	276 021
Stocks de marchandises		602	807	1 666
Clients et comptes rattachés	Note 12	255 462	220 376	215 912
Autres créances	Note 13	28 697	25 373	33 339
Charges constatées d'avance		7 297	6 396	5 111
Trésorerie et équivalents de trésorerie		40 168	19 398	30 389
ACTIFS COURANTS		332 226	272 350	286 417
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE		0	107 984	0
TOTAL ACTIF		593 529	591 107	562 438

Passif

En milliers d'euros		2012	2011	2010
Capital		108 901	108 901	108 588
Primes		36 259	36 259	36 190
Réserves consolidées		48 687	41 939	28 029
Autres		(3 943)	(1 452)	(2 634)
Réserves de conversion		175	6 913	6 328
CAPITAUX PROPRES, part du Groupe		190 079	192 560	176 501
Part ne donnant pas le contrôle		(1 641)	15 892	6 333
CAPITAUX PROPRES	Note 14	188 438	208 452	182 834
Endettement, part à long terme	Note 15	72 840	59 192	47 142
Impôts différés passifs	Note 6	148	95	3 215
Provisions non courantes	Note 16	19 884	21 842	19 732
Autres passifs financiers non courants	Note 17	6 284	0	475
PASSIFS NON COURANTS		99 156	81 129	70 564
Provisions courantes	Note 18	16 178	4 681	6 111
Endettement, part à court terme	Note 15	20 618	45 148	70 250
Passifs financiers courants	Note 19	6	13	719
Autres passifs financiers courants	Note 17	2 100	100	7 078
Fournisseurs		52 167	42 874	46 822
Dettes fiscales et sociales	Note 20	164 260	132 624	131 980
Autres passifs courants	Note 21	10 248	9 966	11 050
Produits constatés d'avance		40 358	31 939	35 030
PASSIFS COURANTS		305 935	267 345	309 040
PASSIF DESTINÉS À LA VENTE		0	34 181	0
TOTAL PASSIF		593 529	591 107	562 438

7.1.4. Variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Prime d'émission	Réserves Groupe	Titres de l'entreprise consolidante	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Réserve de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2009	108 588	86 178	(35 036)	(1 242)	(2 974)	1 399	156 913	2 069	158 982
Résultat 2010			11 951				11 951	4 214	16 165
Résultat reconnu en capitaux propres					715	3 391	4 106		4 106
Résultat global 2010	0	0	11 951	0	715	3 391	16 057	4 214	20 271
Reclassements ⁽¹⁾		(49 988)	51 209			(1 221)	0		0
Titres de l'entreprise consolidante			(95)	330			235		235
Valorisation des paiements en actions					537		537		537
Variation de périmètre							0	(307)	(307)
Variation de la réserve de conversion						2 759	2 759	357	3 116
Situation au 31.12.2010	108 588	36 190	28 029	(912)	(1 722)	6 328	176 501	6 333	182 834
Résultat 2011			10 533				10 533	2 334	12 867
Résultat reconnu en capitaux propres					725	214	939		939
Résultat global 2011	0	0	10 533	0	725	214	11 472	2 334	13 806
Reclassements ⁽²⁾			(569)		569		0		0
Augmentation de capital	313	69					382		382
Titres de l'entreprise consolidante			8	(112)			(104)		(104)
Valorisation des paiements en actions			332				332		332
Valorisation de l'Océane			3 606				3 606		3 606
Variation de périmètre							0	6 715	6 715
Variation de la réserve de conversion						371	371	510	881
Situation au 31.12.2011	108 901	36 259	41 939	(1 024)	(428)	6 913	192 560	15 892	208 452
Résultat 2012			11 600				11 600	477	12 077
Résultat reconnu en capitaux propres					(2 230)	(5 325)	(7 555)		(7 555)
Résultat global 2012	0	0	11 600	0	(2 230)	(5 325)	4 045	477	4 522
Dividendes versés			(4 846)				(4 846)		(4 846)
Reclassements ⁽³⁾			1 707			(1 707)	0		0
Augmentation de capital							0		0
Titres de l'entreprise consolidante			52	(1 663)			(1 611)		(1 611)
Valorisation des paiements en actions					1 402		1 402		1 402
Valorisation de l'Océane							0		0
Variations de périmètre ⁽⁴⁾							0	(18 111)	(18 111)
Put sur minoritaires			(1 765)				(1 765)		(1 765)
Variation de la réserve de conversion						294	294	101	395
SITUATION AU 31.12.2012	108 901	36 259	48 687	(2 687)	(1 256)	175	190 079	(1 641)	188 438

(1) Le reclassement concerne l'affectation du résultat social 2009 de la société mère du Groupe pour 49 988 milliers d'euros, ainsi que des écarts de conversion reclassés des réserves de conversion aux réserves Groupe pour un montant de 1 221 milliers d'euros.

(2) Le reclassement concerne la valorisation des paiements en actions.

(3) Les reclassements concernent des écarts de conversion reclassés des réserves de conversion aux réserves Groupe pour un montant de 1 707 milliers d'euros.

(4) Les variations de périmètre concernent principalement la cession de la branche canadienne 16 683 milliers d'euros.

7.2. Informations générales

Gfi Informatique SA est la société mère d'un Groupe international de services en technologies de l'information.

Gfi Informatique met au service de ses clients son savoir-faire structuré en cinq branches : Consulting, Application Services, Infrastructure Services, Software, Entreprise Solutions. Dans le cadre de l'industrialisation de ses lignes d'activité, le Groupe dispose de 11 centres d'expertises, de deux centres de services nationaux et de trois centres offshore.

En date du 29 mars 2013, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés de Gfi Informatique. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires.

7.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation

► Faits caractéristiques

Activités abandonnées : secteur Canada

Conformément au plan de recentrage du Groupe, la cession des activités canadiennes du Groupe était en cours au 31 décembre 2011. La cession a été finalisée le 7 mars 2012.

Les activités cédées en 2012 sont composées :

- du secteur géographique Canada (tel que défini dans l'information sectorielle en « Note 22 : Informations sectorielles » ;
- ainsi que de l'activité en France de la sous-filiale canadienne Accovia France.

En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les activités correspondantes sont comptabilisées dans les comptes qui suivent comme des « activités abandonnées ».

Notamment :

- dans l'état du résultat global consolidé, l'ensemble des produits et des charges liés sont regroupés sur une seule ligne « résultat des activités abandonnées » sur les exercices 2012, 2011 et 2010 ;
- dans l'état de la situation financière consolidée, l'ensemble des actifs et des passifs liés sont présentés sur une seule ligne à l'actif et une seule ligne au passif sur l'exercice 2011 ;
- dans le tableau des flux de trésorerie, les flux liés sont présentés sur une seule ligne « Flux de trésorerie des activités abandonnées » sur les exercices 2012, 2011 et 2010.

Les résultats des activités abandonnées, comprenant la plus-value de cession, s'élèvent à 3 349 milliers d'euros au titre de l'exercice.

L'impact de la présentation de ces éléments de résultat sur une seule ligne dans l'état du résultat global est présenté en Note 29 : Application IFRS 5, tableaux de passage.

Les résultats des activités abandonnées par action (résultat de base et résultat dilué) sont présentés en « Note 14 : Capitaux propres ».

Plans d'actions gratuites 2012

Le Conseil d'administration du 14 mars 2012 a attribué des droits à actions gratuites au profit des salariés et dirigeants des sociétés du Groupe. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe. Elles sont également soumises à une condition de conservation par les bénéficiaires pendant une période de deux ans. Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées sera de 699 000 actions au titre du plan réservé aux dirigeants et de 76 212 au titre du plan applicable à l'ensemble des salariés des entités françaises du Groupe.

La juste valeur des actions à la date d'attribution s'élève à 3,19 euros et, compte tenu de la probabilité d'atteinte des conditions de performances, la charge de l'exercice relative à ces plans 2012 s'élève à 918 milliers d'euros. Les cotisations sociales afférentes sont comptabilisées en « Autres produits et charges opérationnels » pour un montant de 176 milliers d'euros.

Activation de déficit fiscal en France

Le groupe d'intégration fiscale, dont la mère est Gfi Informatique, a dégagé une perte significative en 2010 liée notamment aux opérations de cessions intervenues au premier semestre 2010. Compte tenu des impôts différés passifs constatés au cours de la période et de la mise à jour des perspectives de consommation à moyen terme de ce déficit fiscal en France, par Gfi Informatique SA et les autres filiales fiscalement intégrées au périmètre, la Groupe a décidé d'activer dans les États financiers consolidés un complément de déficit à hauteur de 9,4 millions d'euros en base, dégageant ainsi un produit d'impôt différé de 3,4 millions d'euros (cf. Note 6 : « Impôts sur les résultats »).

► Périmètre de consolidation

Acquisition de l'activité informatique de gestion Business Solutions de Thales Services

À compter du 1^{er} octobre 2012, le Groupe intègre l'activité informatique de gestion Business Solutions de Thales Services. Cette opération est juridiquement un rachat de fonds de commerce et du besoin en fonds de roulement attaché.

L'activité Business Solutions de Thales Services reprise par Gfi Informatique réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 70 millions d'euros avec près de 500 collaborateurs. Son rapprochement avec Gfi Informatique permet d'établir un partenariat à long terme avec Thales. Ce rapprochement permet également de renforcer la présence du Groupe auprès de grands groupes industriels ou bancaires en France. Enfin, il permet de disposer d'un centre de services en région parisienne de taille significative, d'un centre d'expertise sectorielle PLM (Product Life cycle Management) et de renforcer la branche conseil de Gfi Informatique dans le monde des grands projets industriels.

La détermination et l'affectation de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à cette acquisition seront finalisées dans le délai d'affectation. Dans les comptes ci-après, l'acquisition a généré la constatation des principaux éléments suivants :

- d'un écart d'acquisition de 13,3 millions d'euros ;
- d'actifs incorporels de 7,3 millions d'euros ;
- de dettes sociales et d'indemnité de départ à la retraite à hauteur de 5,8 millions d'euros ;

Acquisition Cognitis

À compter du 1^{er} novembre 2012, Gfi Informatique intègre la prise de participation majoritaire dans le capital de Group Cognitis. La prise de contrôle à hauteur de 73,4 % a représenté un investissement de 4,9 millions d'euros dont une augmentation de capital de 4,5 millions d'euros.

Créé en 1994, le groupe Cognitis capitalise une grande expertise métier et technique dans la transformation et l'optimisation des systèmes d'information des grands comptes du Secteur financier. Cognitis a notamment développé des expertises reconnues dans les activités de qualification et tests, pilotage de la performance, migration applicative et dispose d'équipes de consultants de très haut niveau en maîtrise d'ouvrage. Avec un effectif de près de 500 consultants, le groupe Cognitis couvre toutes les activités de la banque de détail, de la finance de marché (gestion d'actifs, marchés de capitaux), de l'assurance, de la retraite et de la protection sociale.

La détermination et l'affectation de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à cette acquisition seront réalisées dans le délai d'affectation. Dans les comptes ci-après, l'acquisition a généré la constatation d'un écart d'acquisition de 10,6 millions d'euros avant affectation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Cet écart d'acquisition a été valorisé en application de la méthode du goodwill partiel.

Gfi Informatique et l'actionnaire minoritaire de la société Group Cognitis détiennent réciproquement des promesses unilatérales d'achat et de vente sur les titres des minoritaires, exerçables à partir de 2018 sur plusieurs périodes sans chevauchement. Conformément aux normes applicables, l'engagement de Gfi Informatique est comptabilisé au 31 décembre 2012. Il est présenté en « Autres passifs financiers ».

Autres acquisitions

Gfi Informatique a repris le 5 juin 2012 les fonds de commerce Inservio et Alsee.

En date du 29 juin 2012, le Groupe a acquis les sociétés Géosphère et Adix, respectivement éditeurs de solutions SIG et Finance à destination des collectivités locales et des établissements publics, auprès du groupe JVS. Ces acquisitions portent sur 100 % du capital de chacune des deux sociétés.

Le prix payé agrégé net des trésoreries acquises s'élève à 5,8 millions d'euros. La détermination et l'affectation de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à cette acquisition seront finalisées dans le délai d'affectation. Dans les comptes ci-après, ces acquisitions ont généré la constatation d'un écart d'acquisition et d'actifs incorporels à hauteur d'un montant global de 6,4 millions d'euros.

Fusions et autres opérations juridiques

Afin de simplifier et rationaliser son organigramme, le Groupe a procédé au cours de l'exercice aux fusions des filiales suivantes :

- Elites Consulting, en date du 1^{er} avril 2012 dans sa société mère Gfi Consulting ;
- BTD Consulting, en date du 1^{er} novembre 2012 dans sa société mère Gfi Informatique ;
- Némausic, en date du 1^{er} octobre 2012 dans sa société mère Gfi Progiciels ;
- Géosphère et Adix en date du 1^{er} octobre dans leur société mère Gfi Progiciels.

La filiale Gifi 5 est devenue Gfi Bus à compter du 29 juin 2012.

La société Gifi 6 a été créée en décembre 2012.

Impacts des variations de périmètre

Acquisitions 2012

À titre indicatif, les impacts chiffrés comparatifs sur l'exercice 2012 de la contribution des activités entrées dans le périmètre en 2012 sont les suivants :

- contribution au chiffre d'affaires 2012 : 29 millions d'euros pour 2,4 millions d'euros de marge opérationnelle courante ⁽¹⁾.

L'impact de ces opérations sur les états financiers du Groupe étant inférieur au seuil de 25 % défini par l'AMF, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

Le tableau ci-dessous détaille l'affectation du coût actualisé des regroupements d'entreprises de l'exercice :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Total</i>
Écarts d'acquisition provisoires	30 133
Immobilisations incorporelles	7 581
Immobilisations corporelles	287
Clients et rattachés	25 155
Indemnités de départ à la retraite	(3 652)
Imposition différée nette	73
Fournisseurs, Autres passifs et autres actifs	(30 240)
Trésorerie	4 206
Endettement	(7 180)
COÛT ACTUALISÉ DU REGROUPEMENT D'ENTREPRISE	26 363

Le flux net de trésorerie lié aux acquisitions de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Total</i>
Coût actualisé du regroupement d'entreprise	26 363
Dette sur acquisition de l'exercice	6 519
Trésorerie versée	19 844
Trésorerie acquise	4 206
FLUX	(15 638)

(1) Ce dernier montant constitue une estimation, les activités ayant été progressivement intégrées au Groupe.

Liste des sociétés consolidées

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
FRANCE							
Gfi Informatique S.A.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	385 365 713	Société mère – tête de groupe			France
Gfi Bus (ex-Gifi 5) S.A.S.U.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	509 440 079	IG	100 %	100 %	France
Gfi Progiciels S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	340 546 993	IG	100 %	100 %	France
Cognitis Group S.A.	46/52, rue Albert	75013 Paris	339 713 042	IG	73 %	73 %	France
Cognitis France S.A.S.	46/52, rue Albert	75013 Paris	348 786 799	IG	73 %	73 %	France
Vanilla S.A.S.	46/52, rue Albert	75013 Paris	432 146 504	IG	70 %	70,28 %	France
Gfi Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	433 940 145	IG	100 %	100 %	France
Gfi Chrono Time S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	433 940 574	IG	100 %	100 %	France
Gfi Infogen Systems S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	387 554 710	IG	100 %	100 %	France
Gfi Informatique - Production S.A.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	428 286 496	IG	100 %	100 %	France
Adelior France S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	315 930 578	IG	100 %	100 %	France
Gifi 6	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	790 077 937	IG	100 %	100 %	France
S.C.I. Gifimo	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	350 934 139	IG	100 %	100 %	France
GEIE European Software and Services Group	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	508 402 179	IP	75 %	75 %	France
S.C.I. Via Domitia	151, rue Gilles-Roberval	30900 Nîmes	418 871 166	IG	100 %	100 %	France
EUROPE							
Gfi Benelux	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 427 608 266	IG	100 %	100 %	Belgique
Gfi NV (ex-Adelior Benelux)	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 450 798 491	IG	100 %	100 %	Belgique
Gfi PSF (ex-Ares Luxembourg)	Ancienne route d'Arlon 4	L-8399 Windhof	LU- 219 410 25	IG	100 %	100 %	Luxembourg
Gfi International	Chemin des Aulx, 10	1228 Plan-les-Ouates	CH-660 0 703 000-2	IG	100 %	100 %	Suisse
Grupo Corporativo Gfi Informatica S.A.	(2) C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-82206400	IG	100 %	100 %	Espagne
Gfi Levante S.L.	(2) C/Los Monegros S/N	03006 Alicante	B-53096749	IG	100 %	100 %	Espagne
Arcitel Iberica S.A.	(2) C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-81958449	IG	100 %	100 %	Espagne
Gfi Cataluña Grupo Corporativo S.A.	(2) C/ Comte Urgell, 240 - 7ºA	08036 Barcelona	A-82673542	IG	100 %	100 %	Espagne
Grupo Corporativo Gfi Norte	C/Licenciado Poza, 55	48013 Bilbao-Vizcaya	B-48301865	IG	100 %	100 %	Espagne
Advanced Software Technologies S.A.	(2) C/Serrano Galvache, 56 - Edificio Olmo	28033 Madrid	A-78897964	IG	100 %	100 %	Espagne
Savac Consultores S.L.	Máximo Aguirre, 18-Bis 3º	48011 - Bilbao (Vizcaya)	B-48989990	IG	100 %	100 %	Espagne
"Instituto Informatico de la Rioja S.L."	(2) Lope Toledo, 6 1º F 26003	26003 - Logroño (La Rioja)	B-26219865	IG	100 %	100 %	Espagne
Gfi Portugal - Tecnologias de Informação, SA (ex-Gfi Services)	Av 5 de Outubro, 35-6º	1050-047 Lisboa	PT502726890	IG	100 %	100 %	Portugal
Gfi Informatique Holding GmbH	Heilbronner Str. , 86	70191 Stuttgart	HRB20548	IG	100 %	100 %	Allemagne

(1) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en France

(2) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en Espagne

IG = Intégration globale. MEQ = Mise en équivalence. IP = Intégration proportionnelle.

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
HORS EUROPE							
Gfi Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	50 877	IG	100 %	100 %	Maroc
Holding Gfi Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	113 607	IG	100 %	100 %	Maroc
Gfi Maroc Offshore	Parc Casa Nearshore, Sh. 1.3. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	163 083	IG	100 %	100 %	Maroc
Vanilla UK Consulting Ltd	28 Ely Place (3 rd Floor)	EC1N 6TD Londres	05811647	IG	100 %		Angleterre
Cognitis Systems Inc.	1013, Centre Road	DE 19805 Wilmington	13-4061438	IG	100 %		États-Unis
SOCIÉTÉS FUSIONNÉES OU LIQUIDÉES AU COURS DE L'EXERCICE							
Némausic S.A.	(1) 151, rue Gilles-Roberval	30900 Nîmes	329 936 876	IG	100 %	100 %	France
Géosphère S.A.S.	7, rue Raymond-Aron	51520 St-Martin-sur- le-Pré	410 285 498	IG	100 %	100 %	France
JVS-Adix S.A.S.	7, rue Raymond-Aron	51520 St-Martin-sur- le-Pré	320 129 968	IG	100 %	100 %	France
BTD Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	351 630 231	IG	100 %	100 %	France
Elites Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	408 621 209	IG	100 %	100 %	France
Gfi Informatica del Sur S.L.	Albert Einstein, 6 Edificio Centro Isla Cartuja	41092 Sevilla	B-91832485	IG	100 %	100 %	Espagne
SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES							
Accovia France S.A.R.L.	5, Place du Colonel-Fabien	75010 Paris	400 375 507	IG	100 %	62 %	France
Gfi Informatique Canada Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	869 787 523	IG	100 %	100 %	Canada
Groupe Gfi Solutions Inc	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	847 111 473	IG	62 %	62 %	Canada
Gfi Conseils Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	102 936 838	IG	100 %	62 %	Canada
Gfi Solutions d'Affaires Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	853 849 008	IG	100 %	62 %	Canada
Activemédia Développement	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	144 088 655	IG	100 %	62 %	Canada
PM Canada Inc.	300-135 Innovation Drive	R3T 6A8 Winnipeg	886 084 623	IG	100 %	62 %	Canada
Conceptum Inc.	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	138 357 397	IG	100 %	62 %	Canada
Accovia Inc.	75, rue Queen, Bureau 5100	H3C 2N6 Montréal	887 104 768	IG	100 %	62 %	Canada
Gfi Solutions PME (ex-Fortsum Solutions d'Affaires Inc.)	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	103 235 040	IG	100 %	62 %	Canada
Gfi Intégration (ex-Fortsum Services Conseils Inc.)	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	121 147 417	IG	100 %	62 %	Canada
Mcite Business Systems Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	862 062 965	IG	100 %	62 %	Canada

(1) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en France

(2) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en Espagne

IG = Intégration globale. MEQ = Mise en équivalence. IP = Intégration proportionnelle.

7.4. Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

► Base de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, à l'exception des évolutions normatives suivantes :

• **Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire**

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 sont sans impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012. Elles concernent principalement :

- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers » ;
- IAS 12 amendée « Recouvrement des actifs sous-jacents ».

• **Normes et interprétations applicables par anticipation**

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2012 :

- IFRS 10 « États financiers consolidés » ;
- IAS 27 « États financiers individuels » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- IAS 1 amendée « Présentation des autres éléments du résultat global » ;
- IAS 19 amendée « Avantages du personnel » ;
- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre de compensations d'actifs et de passifs financiers » ;
- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » ;
- IAS 32 amendée « Compensation d'actifs et de passifs financiers » ;
- Améliorations des IFRS mai 2012.

L'application de ces nouvelles normes n'a pas d'impact significatif sur l'exercice.

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2012.

Le processus interne de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante, à l'exception de la norme IAS 19 amendée, pour laquelle les coûts nets des services passés sont mentionnés en « Note 16 : Provisions non courantes ». Cet élément, actuellement de nature hors bilan, sera reconnu directement au niveau du passif comptabilisé.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe (cf. « Méthodes d'évaluation » ci-après). Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des engagements en matière de retraite, les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges et la recouvrabilité des impôts différés.

► Principes généraux de consolidation

1. Règles de consolidation et périmètre

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Gfi Informatique et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque Gfi Informatique détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Gfi Informatique exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint, sont consolidés suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle sur l'activité économique, et il n'existe que lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont mises en harmonie avec celles utilisées par le Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

2. Date d'arrêté des comptes

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère.

3. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euros.

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « réserves de conversion » des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

4. Conversion des opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat, à l'exception des éléments qui, en substance, font partie de l'investissement net dans les filiales étrangères comptabilisées dans les capitaux propres.

► Présentation

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable à la clôture.

Ces actifs ou groupe d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne « Actifs destinés à la vente » du bilan. Ces actifs ou groupe d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenu en vue de la vente sont présentés sur la ligne « Passifs destinés à la vente » du bilan.

Une activité abandonnée est définie comme un composant de l'entreprise faisant l'objet d'une cession, soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente, qui :

- représente une activité ou une zone géographique principale et distincte, ou
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique principale et distincte, ou
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées. Les éléments bilantiels relatifs aux années antérieures présentées ne sont pas isolés, seuls les éléments de la dernière période précédant celle au cours de laquelle la cession a lieu, sont classés en actifs et passifs destinés à la vente.

► Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Écarts d'acquisition

Regroupements d'entreprises à partir du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme la somme de la contrepartie transférée, mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, et le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque regroupement d'entreprise, il est décidé de la manière de mesurer la fraction non acquise de la cible, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part de situation nette réévaluée. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges opérationnelles de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ils donneront lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat.

Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel, représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés, est inscrit au poste goodwill et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise.

Ultérieurement, ces goodwills sont évalués à leurs coûts diminués d'éventuelles pertes de valeurs, conformément à la méthode décrite au paragraphe « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés ».

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

En comparaison avec les éléments présentés ci-dessus, les différences suivantes s'appliquaient :

- Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition étaient inclus dans le coût d'acquisition ;
- Les intérêts minoritaires étaient mesurés à hauteur de la quote-part de situation nette réévaluée de l'entité acquise ;
- Les regroupements d'entreprises réalisés en plusieurs étapes étaient comptabilisés comme tels. Toute part additionnelle acquise n'affectait pas les goodwills précédemment reconnus ;
- Les ajustements de prix étaient reconnus, si et seulement si, le Groupe avait une obligation actuelle, dont le règlement était probable et pouvait être estimé de manière fiable. Les changements d'estimation relatifs au montant de l'ajustement de prix affectaient les goodwills. Ces dispositions continuent à être appliquées aux variations postérieures au 1^{er} janvier 2010 des ajustements de prix relatifs à des regroupements d'entreprises antérieurs à cette date.

Logiciels

Les logiciels acquis et les logiciels créés sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation.

Logiciels acquis : sur 1 à 5 ans ;

Logiciels créés : sur 10 ans.

Pour les logiciels créés, le montant des développements réalisés par Gfi Informatique pour elle-même est constitué des coûts directement attribuables au développement et au paramétrage du logiciel.

Frais de développement

Les frais de développement engagés dans le cadre de la création de progiciels (nouveaux projets et développement de modules existants) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, lorsque le Groupe peut démontrer la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente, son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre, le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs, l'existence de ressources disponibles pour achever le développement et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Ces frais de développement sont amortis à partir de la date de « recette » interne du projet, sur la durée de commercialisation prévue des progiciels, celle-ci étant plafonnée à huit ans.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation définis par IAS 38 sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes, au fur et à mesure de leur engagement.

Crédit d'impôt

Les crédits d'impôts sont comptabilisés en marge opérationnelle courante lorsqu'ils ne sont pas rattachés à des développements activés. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en déduction du coût des développements activés.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Relations clientèle

Les relations clientèles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements. Les durées d'amortissement sont de 2 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Terrains :	non amortis ;
Constructions :	sur 20 à 40 ans ;
Matériels informatiques :	sur 1 à 5 ans ;
Matériels de transport :	sur 5 ans ;
Matériels de bureau / autres :	sur 5 à 10 ans.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés en charge de l'exercice.

Les immobilisations dont le Groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité selon les principes décrits ci-dessus. La dette correspondante figure au passif.

Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession et la valeur d'utilité. Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions d'évolution des chiffres, des marges opérationnelles et des niveaux de BFR pour les quatre années suivantes ;
- la combinaison du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini est en ligne avec les valeurs usuellement retenues dans le secteur pour des groupes de profil comparables ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Stocks de marchandises

Les stocks sont constitués de matériel informatique et de licences. Ils sont valorisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.

Un actif d'impôt relatif à des déficits fiscaux reportables n'est enregistré qu'en cas d'assurance raisonnable d'imputation future.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale ou par groupe d'intégration fiscale.

Les impôts différés figurent pour leur valeur nominale, aucune actualisation n'étant pratiquée.

Actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, instruments de couverture des flux de trésorerie futurs, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, et dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Clients et comptes rattachés

• Affacturage des créances

En France, Gfi Informatique procède à l'affacturage d'une partie de ses créances. Les sociétés d'affacturage, selon le type de contrat négocié, prennent en charge ou non le recouvrement des créances. Gfi Informatique et ses filiales possèdent un droit de tirage à hauteur d'une quote-part des créances cédées. Les créances clients cédées sont maintenues dans le poste « clients » et les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent dans le poste « Endettement, part à court terme ».

En Espagne, il existe un contrat d'affacturage de créances sans recours, ces créances ne sont pas maintenues dans le poste « clients ».

• Clients et comptes rattachés

Les créances faisant l'objet d'un litige identifié sont dépréciées à 100 %.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques liés aux variations de taux d'intérêts. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché des instruments de couverture, dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels le Groupe a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, sont comptabilisés en capitaux propres à hauteur du pourcentage d'efficacité de la couverture. Lorsque le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché sont comptabilisés en résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

Titres de l'entreprise consolidante

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Endettement

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables à l'émission du passif.

Les frais et primes d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Les provisions qui figurent au bilan dans la rubrique « litiges » correspondent à l'évaluation du risque par la Direction de Gfi Informatique et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupements d'entreprises où ils constituent des éléments identifiants.

Engagements en matière de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de l'exercice auquel ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont comptabilisés au cours de la période dans laquelle ils surviennent, en dehors du résultat, directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Gains et pertes enregistrées en capitaux propres ».

À la suite de négociations avec les partenaires sociaux, l'article 16 de la Convention Collective Nationale du Syntec relatif à la mise à la retraite a été modifié en juillet 2004. Le coût des services passés afférent à cette modification est comptabilisé en charge linéairement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis au personnel.

Conformément à la loi portant réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour Gfi Informatique.

En dehors des engagements en matière de retraite, il n'y a pas d'autre régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi dans les sociétés du Groupe Gfi Informatique.

Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

• Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

• Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

• Intégration de systèmes associée à des ventes de progiciels ou de matériels

La part de revenu relative aux progiciels et matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

• Ventes de progiciels et de matériels

Pour les ventes de progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

• Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

• Transactions réalisées en tant qu'agent

Dans le cas où le Groupe se trouve en position d'agent, le chiffre d'affaires correspondant à l'opération n'est pas reconnu. Seule la marge réalisée sur cette opération est comptabilisée dans la rubrique chiffre d'affaires.

Marge opérationnelle courante

L'indicateur principal de marge du Groupe, la marge opérationnelle courante, correspond au résultat opérationnel avant éléments non récurrents (dont les dépréciations des écarts d'acquisition) et avant dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.

Charges de personnel

La participation des salariés et la charge d'intéressement sont classées dans le poste « Charges de personnel » du compte de résultat.

Les crédits d'impôts liés aux frais de développement sont comptabilisés en résultat opérationnel courant lorsqu'ils ne sont pas rattachés à des développements activés. Ils sont présentés en réduction des charges de personnel.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels sur la période d'acquisition des droits.

Les actions gratuites sont valorisées au cours du jour de l'attribution de l'action.

Résultat des activités abandonnées

Les produits et charges relatifs aux activités abandonnées à la clôture sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Résultats par action

Les résultats par action sont calculés :

- sur la base des résultats nets excluant le résultat des activités abandonnées ;
- ainsi que sur la base des résultats nets, part du Groupe.

Les résultats par action sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Les résultats par action après dilution sont calculés sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre moyen d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées.

Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe Gfi Informatique est basée sur les secteurs géographiques, en concordance avec les données internes de gestion utilisées par la Direction.

7.5. Notes sur l'état du résultat global consolidé

► Note 1 : Chiffre d'affaires

L'évolution de la répartition géographique du chiffre d'affaires s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2012		2011		2010 retraité ⁽¹⁾	
France	546 550	82 %	496 705	80 %	468 335	80 %
International	120 783	18 %	121 355	20 %	117 861	20 %
Espagne	67 425	10 %	67 278	11 %	65 569	11 %
Portugal	21 507	3 %	24 443	4 %	29 419	5 %
Belux	24 228	4 %	23 011	4 %	17 015	3 %
Suisse	1 700	0 %	1 307	0 %	1 087	0 %
Maroc	5 923	1 %	5 316	1 %	4 771	1 %
TOTAL	667 333	100 %	618 060	100 %	586 196	100 %

Pour mémoire, les chiffres des activités abandonnées des exercices 2011 et 2010 sont inclus au niveau de la ligne « Résultat des activités abandonnées ».

► Note 2 : Charges de personnel et effectifs

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Rémunération du personnel	337 358	314 988	296 123
Charges sociales	144 171	134 791	125 845
Participation et intéressement	541	843	1 163
TOTAL	482 070	450 622	423 131

L'effectif moyen du Groupe, hors effectif des activités abandonnées, est le suivant :

Effectif moyen	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Cadres	6 738	7 305	6 906
Employés, techniciens, agents de maîtrise	2 273	1 289	1 219
TOTAL	9 011	8 594	8 125

Les avantages au personnel provisionnés sont présentés dans la note afférente aux « Provisions non courantes ».

► Note 3 : Résultat opérationnel

Restructurations

Les charges de restructuration comprises dans le résultat opérationnel concernent principalement la France et le Portugal pour des montants respectifs de - 5 572 milliers d'euros et - 744 milliers d'euros.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition des UGT Offre Intégrée en Espagne, au Portugal et en Suisse ont été respectivement dépréciés à hauteur de 700 milliers d'euros, 1 900 milliers d'euros et 700 milliers d'euros à la suite des tests de valeurs réalisés au 31 décembre 2012 (cf. Note 7 : « Écarts d'acquisition »).

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Opérations de périmètre	(1 566)	(458)	0
Actions gratuites	(1 578)	(496)	(537)
Litige TVA	(408)	(408)	(340)
Déménagements	(449)	(6)	(5 129)
Autres	(962)	(1 214)	(348)
TOTAL	(4 963)	(2 582)	(6 354)

Opération de périmètre

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, les frais liés aux opérations de regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges.

Actions gratuites

Les Conseils d'administration 10 mars 2011 et 14 mars 2012 ont attribué des droits à actions gratuites au profit des salariés et dirigeants des sociétés du Groupe. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe.

Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées s'élève à 1 079 429. Compte tenu de la probabilité d'atteinte des conditions de performances et des cotisations sociales, la charge de la période s'élève à 1 578 milliers d'euros.

Intérêts de retard

Les intérêts de retards portent sur les droits en principal du litige fiscal décrit en « Note 16 : Provisions non courantes ».

Autres

Les autres charges non courantes comprennent notamment la prime de partage des profits à hauteur de 402 milliers d'euros.

Note 4 : Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Plus-values sur cession de VMP et produits des VMP	420	7	1
PRODUITS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	420	7	1
Charges d'intérêt	(4 023)	(3 650)	(2 581)
Variation de juste valeur des emprunts et emprunts obligataires	(1 599)	(713)	(185)
Charges d'intérêt liées à l'affacturage	(693)	(871)	(615)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(6 315)	(5 234)	(3 381)
TOTAL	(5 895)	(5 227)	(3 380)

Note 5 : Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Gains de change	401	55	39
Pertes de change	(127)	(42)	(57)
Variation de valeur des instruments financiers	0	87	611
Effet des actualisations	0	0	125
Coût financier des engagements envers le personnel	(588)	(515)	(473)
Dépréciations nettes des reprises	(14)	(9)	10
Autres produits financiers (Swap et autres)	(6)	400	60
Autres charges financières (Swap et autres)	(333)	(835)	(1 722)
TOTAL	(667)	(859)	(1 407)

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

► Note 6 : Impôts sur les résultats

Activation de déficit fiscal

Cf. paragraphe « Activation de déficit fiscal en France » de la partie « 7.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ».

Traitement comptable de la CVAE

La CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12 est comptabilisée en impôt sur le résultat, pour un montant de 7,6 millions d'euros au titre de la période.

Intégration fiscale

En France, le périmètre d'intégration fiscale de Gfi Informatique au 31 décembre 2012 comprend le résultat de 11 sociétés (cf. tableau listant les sociétés consolidées, présenté dans la partie « 7.3. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation »). Au titre de l'exercice, l'option pour l'intégration fiscale a généré une économie d'impôt de 1 409 milliers d'euros pour le Groupe.

Autres actifs non courants : créance de carry-back

Au cours de l'exercice 2010, le groupe d'intégration fiscale dont la mère est Gfi Informatique avait dégagé une perte fiscale significative, de 51 millions d'euros, liée notamment aux opérations de cessions intervenues au premier semestre 2010.

Dans les comptes de Gfi Informatique SA arrêtés au 31 décembre 2010, cette perte a donné lieu à la constatation d'une créance de carry-back et du produit d'impôt correspondant pour un montant de 6,5 millions d'euros.

Le solde de cette créance de carry-back, qui s'élève à 6 207 milliers d'euros au 31 décembre 2012, sera recouvrable au plus tard en avril 2016, elle est présentée en « Autres actifs non courants ».

Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable est le suivant :

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Résultat* avant impôt sur les sociétés	16 746	13 485	11 320
Impôt théorique	6 045	4 643	3 897
Reports déficitaires non activés	1 253	312	12 157
Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	(1 929)	(638)	(260)
Actifs d'impôts non recouvrables sur retraitements de consolidation	(27)	(1 039)	(7 936)
Effet des différences fiscales permanentes	1 109	679	(6 582)
Impact des dépréciations d'écarts d'acquisition	1 191	1 549	344
Impact des reports déficitaires activés	(3 403)	(2 608)	0
Impact des variations de taux d'impôt	(271)	(196)	(287)
Impact net d'impôt de la CVAE	4 830	4 469	3 783
Autres	(780)	(291)	(1 332)
IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	8 018	6 880	3 784
Dont : Impôts courants	9 657	8 532	7 242
Produit de carry-back	0	0	(6 474)
Impôts différés	(1 639)	(1 652)	3 016

* Hors résultat des activités abandonnées.

Le crédit d'impôt recherche comptabilisé en France par le Groupe s'élève à au titre de l'exercice 2012 à 3 947 milliers d'euros (2 937 milliers d'euros au titre de 2011). L'économie d'impôt réalisée au titre de ce produit non taxable est présentée avec les autres éléments de rapprochement entre la charge d'impôt théorique et l'impôt effectif.

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

Impôts différés

Au 31 décembre 2012, les sources d'impôt différé sont les suivantes en France et à l'international.

En milliers d'euros	2011	Impact des variations de taux	Variations de périmètre	Autres et écart de conversion	Impact sur le résultat	2012
Différences temporaires issues des déclarations fiscales						
• Différences temporaires fiscales *	1 057	52	24	0	(100)	1 033
• Autres différences temporaires fiscales	705	52	362	0	(54)	1 065
Différences temporaires liées aux retraitements en consolidation						
• Reports déficitaires activés	4 027	195	0	0	3 276	7 498
• Immobilisations générées en interne et fiscalité liée	(6 981)	(338)	0	0	(819)	(8 138)
• Provision pour indemnités de départ à la retraite	3 490	289	1 257	1 175	364	6 575
• Relations clientèle	(743)	(157)	(2 498)	0	511	(2 887)
• Retraitement Emprunt	(1 786)	(87)	0	0	356	(1 517)
• Autres différences	614	75	928	0	(212)	1 405
Impôts différés nets France	383	81	73	1 175	3 322	5 034
• Différences temporaires fiscales	625		0	(182)	(214)	229
• Reports déficitaires activés	1 554		0	182	(1 557)	179
• Autres différences	(448)		0	(5)	12	(441)
Impôts différés nets International	1 731	0	0	(5)	(1 759)	(33)
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	2 114	81	73	1 170	1 563	5 001
dont						
Impôts différés actifs	2 209					5 149
Impôts différés passifs	(95)					(148)

* Participation des salariés, participation à l'effort de construction et organico.

Déficits fiscaux reportables

Les économies d'impôts au titre des reports déficitaires des filiales non intégrées fiscalement en France figurent dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	Base 2011	Variations de périmètre	Utilisation de reports déficitaires	Perte de reports, écarts de change et corrections	Création de reports déficitaires	Base 2012	Économies futures d'impôt activées	non activées
France	56 309	6 421	(3 789)		3 071	62 012	13 705 ⁽¹⁾	7 507
Espagne	9 714	0	(1 247)	524	233	9 224	179	2 580
Portugal	104	0	(102)	(2)		0		0
Benelux	675	0	(267)	45		453		154
Suisse	69 040	0	(1 510)	(8 624)		58 906		5 829
Maroc	0	0	0			0		0
TOTAL	135 842	6 421	(6 915)	(8 057)	3 304	130 595	13 884	16 070

(1) Les économies futures d'impôt activées en France comprennent les activations au titre des impositions différées pour un montant de 7 498 milliers d'euros ainsi que la créance de carry-back pour un montant de 6 207 milliers d'euros.

La ventilation de ces déficits reportables en fonction de leurs échéances est la suivante :

Année d'expiration	2012
2012	0
2013	0
2014	2 923
2015	33 350
2016	21 755
Au-delà de 5 ans	10 104
Indéfiniment	62 463
TOTAL	130 595

7.6. Notes sur l'état de la situation financière consolidée

► Note 7 : Écarts d'acquisition

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2010	224 115	14 112	210 003
Activité en cours de cession	(40 419)	(484)	(39 935)
Acquisitions	3 243	0	3 243
Compléments de prix	(3 573)	0	(3 573)
Cessions	0	0	0
Dépréciations de la période	0	4 500	(4 500)
Écarts de change	175	112	63
31 décembre 2011	183 541	18 240	165 301
Activité en cours de cession	0	0	0
Acquisitions	30 133	0	30 133
Compléments de prix	0	0	0
Cessions	0	0	0
Dépréciations de la période	0	3 300	(3 300)
Écarts de change	40	30	10
31 décembre 2012	213 714	21 570	192 144

La variation des écarts d'acquisition relative aux acquisitions correspond principalement aux activités de Thales Services et des sociétés du Groupe Cognition pour un total de 23,9 millions d'euros. La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice a été analysée et sera, le cas échéant, finalisée dans le délai d'affectation.

Unités génératrices de trésorerie

Pour rappel, le Groupe présente une information sectorielle par pays correspondant au niveau principal de suivi de l'activité du Groupe par le management en « Note 22 : Informations sectorielle ».

À l'échelle de chaque pays, les différentes activités de chaque service génèrent de fortes complémentarités – la présentation d'une offre intégrée faisant partie de la stratégie de l'entreprise – tandis que l'activité Logiciels présente une certaine indépendance, compte tenu de ses caractéristiques propres. Le contour des UGT est ainsi articulé de la manière suivante : chaque pays représente une UGT regroupant les activités de services, une seconde UGT présentant séparément l'activité de logiciels, le cas échéant.

Compte tenu de cette articulation, le Groupe présente 7 UGT dont en particulier 2 UGT en France, 2 UGT en Espagne.

Méthode d'évaluation appliquée aux activités poursuivies

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination des valeurs d'usage est celle des flux de trésorerie futurs actualisés.

Le Groupe a pris en compte sur l'exercice la dégradation des conditions économiques et des perspectives en Europe. Elle a abaissé en conséquence ses taux de croissance à l'infini qui ressortent ainsi à :

- 2,0 % pour les UGT en France et en Europe du Nord (2,5 % fin 2011) ;
- 1,5 % pour les UGT en Europe du Sud (2,0 % fin 2011).

Le taux d'actualisation retenu s'élève à 10,0 %.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice 2013. Pour les années 2014 à 2017, les taux de croissance retenus sont ensuite compris entre 1 % et 6 % pour les UGT françaises, entre 2 % et 7 % pour les UGT d'Europe du Sud (Espagne et Portugal) et entre 5 % et 7 % pour celles d'Europe du Nord (Suisse et Benelux).

Compte tenu des hypothèses retenues en termes de rentabilité et de besoin en fonds de roulement d'exploitation, la réalisation de ces tests au titre de 2012 a conduit à la dépréciation des UGT Offre intégrée en Espagne, au Portugal et en Suisse pour des montants respectivement de 700 milliers d'euros, 1 900 milliers d'euros et 700 milliers d'euros.

Tests de sensibilité

Il a été établi des tests de sensibilité générale, portant sur les paramètres de calcul suivants :

Impact en % sur la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31/12/2012

Sensibilité à une hypothèse

Hausse de 0,5 point du taux d'actualisation	(1 %)
Diminution de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(1 %)
Diminution de 0,5 point de taux de marge *	(2 %)
Diminution de 0,5 point de taux de croissance du chiffre d'affaires *	0 %
Dégradation de 10 % des hypothèses de BFR	(1 %)

Sensibilité à une combinaison de variations raisonnables d'hypothèses

Hausse de 0,5 point du taux d'actualisation combinée à :	
• une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(2 %)
• une baisse de 0,5 point du taux de marge	(3 %)

En particulier, les UGT ayant donné lieu à la constatation de perte de valeur au titre des exercices 2011 et/ou 2012 présentent sur ces mêmes paramètres, les sensibilités suivantes sur la valeur nette des écarts d'acquisition correspondant figurant au bilan au 31 décembre 2012 :

En milliers d'euros	Offre intégrée			Logiciels
Sensibilités sur la valeur nette	Espagne	Portugal	Suisse	Espagne
Sensibilité à une hypothèse				
Hausse de 0,5 point du taux d'actualisation	(2,0)	(0,6)	(0,1)	0,0
Diminution de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(0,9)	(0,3)	(0,1)	0,0
Diminution de 0,5 point du taux de marge *	(2,8)	(0,9)	(0,2)	0,0
Diminution de 0,5 point du taux de croissance du chiffre d'affaires *	(0,1)	(0,1)	(0,1)	0,0
Dégradation de 10 % des hypothèses de BFR	0,0	(0,1)	(0,1)	0,0
Sensibilité à une combinaison de variations raisonnables d'hypothèses				
Hausse de 0,5 point du taux d'actualisation combinée à :				
• une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(2,9)	(0,8)	(0,2)	0,0
• une baisse de 0,5 point du taux de marge *	(4,8)	(1,4)	(0,3)	0,0

* Dans les 2 tableaux ci-dessus, les sensibilités sur les taux de marge et sur les taux de croissance du chiffre d'affaires sont appliquées à l'ensemble des périodes de flux à l'exception du flux 2013.

► Note 8 : Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	2012 Valeurs nettes	2011 Valeurs nettes	2010 Valeurs nettes
Logiciels acquis	9 326	8 210	1 116	1 150	1 562
Logiciels créés	7 563	4 525	3 038	3 737	4 196
Frais de développement	32 815	12 325	20 490	17 726	19 790
Relations clientèle	16 884	8 637	8 247	2 487	17 635
TOTAL	66 588	33 697	32 891	25 100	43 183

Les logiciels acquis correspondent aux licences d'exploitation des logiciels et progiciels informatiques acquises. Les logiciels créés correspondent aux frais afférents au projet ERP pour le Groupe (projet THESEUS).

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2010	75 947	32 764	43 183
Activité en cours de cession	(30 366)	(8 115)	(22 251)
Immobilisations acquises	792	0	792
Immobilisations générées en interne	6 745	0	6 745
Immobilisations cédées ou mises au rebut	(5 237)	(5 237)	0
Amortissements de la période	0	5 367	(5 367)
Entrées de périmètre	2 000	0	2 000
Sortie de périmètre	0	0	0
écarts de change	195	197	(2)
31 décembre 2011	50 076	24 976	25 100
Activité en cours de cession	0	0	0
Immobilisations acquises	484	0	484
Immobilisations générées en interne	5 571	0	5 571
Immobilisations cédées ou mises au rebut	(523)	(504)	(19)
Amortissements de la période	0	5 831	(5 831)
Entrées de périmètre	10 979	3 398	7 581
Sortie de périmètre	0	0	0
écarts de change	1	(4)	5
31 décembre 2012	66 588	33 697	32 891

Les immobilisations générées en interne comprennent principalement les frais de développement activés dans le cadre de l'activité « Édition de progiciels » du Groupe.

Note 9 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	2012 Valeurs nettes	2011 Valeurs nettes	2010 Valeurs nettes
Constructions et terrains	626	476	150	173	202
Constructions acquises en crédit-bail	1 918	1 918	0	0	0
Installations techniques et matériel	6 739	5 415	1 324	1 702	1 763
Autres immobilisations corporelles	26 051	19 927	6 124	5 853	7 125
Autres immobilisations en crédit-bail	808	140	668	378	750
TOTAL	36 142	27 876	8 266	8 106	9 840

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2010	44 509	34 669	9 840
Activité en cours de cession	(9 381)	(7 880)	(1 501)
Immobilisations acquises	3 381	0	3 381
Immobilisations générées en interne	0	0	0
Immobilisations cédées ou mises au rebut	(3 177)	(2 279)	(898)
Amortissements de la période	0	2 723	(2 723)
Entrées de périmètre	43	32	11
Sortie de périmètre	0	0	0
Écarts de change	4	8	(4)
31 décembre 2011	35 379	27 273	8 106
Activité en cours de cession	0	0	0
Immobilisations acquises	3 857	0	3 857
Immobilisations générées en interne	0	0	0
Immobilisations cédées ou mises au rebut	(4 373)	(2 816)	(1 557)
Amortissements de la période	0	2 426	(2 426)
Entrées de périmètre	1 279	992	287
Sortie de périmètre	0	1	(1)
Écarts de change	0	0	0
31 décembre 2012	36 142	27 876	8 266

Le Groupe ne génère pas d'immobilisations corporelles en interne.

Note 10 : Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	2012 Valeurs nettes	2011 Valeurs nettes	2010 Valeurs nettes
Prêts construction / personnel	1 280		1 280	734	719
Dépôts, cautionnements et autres	3 287	(47)	3 240	2 758	3 160
Titres de participation	89		89	103	125
TOTAL	4 656	(47)	4 609	3 595	4 004

► Note 11 : Autres actifs non courants

Toutes les créances clients et comptes rattachés ont une échéance à moins d'un an.

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Créances fiscales	18 244	6 462	6 474
Créances sur cession d'activités abandonnées	0	0	0
Valeur brute	18 244	6 462	6 474
Dépréciations	0	0	0
TOTAL	18 244	6 462	6 474

Les autres actifs non courants sont composés des créances fiscales de carry-back et de crédit d'impôt recherche au titre des périodes 2010, 2011 et 2012, pour un total de 18 244 milliers d'euros.

► Note 12 : Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Créances clients	92 524	87 483	82 834
Créances cédées au factor	102 083	87 142	87 765
Dépréciations	(3 452)	(2 665)	(3 786)
Total	191 155	171 960	166 813
Effets à recevoir	115	1 275	527
Factures à établir	64 192	47 141	48 572
TOTAL	255 462	220 376	215 912

Toutes les créances clients et comptes rattachés ont une échéance à moins d'un an.

Les dépréciations des créances clients évoluent de la manière suivante au titre de l'exercice :

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Dépréciations au 1 ^{er} janvier	2 665	3 786	4 834
Nouvelles dépréciations	1 927	1 037	2 366
Reprises de dépréciations	(1 036)	(1 224)	(761)
Dépréciations utilisées (décomptabilisation de la créance)	(310)	(934)	(1 708)
Variations de périmètre	206	0	(945)
DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE	3 452	2 665	3 786

Les créances clients nettes des provisions pour dépréciations se ventilent de la manière suivante :

En milliers d'euros	2012	Créances non échues	Créances échues depuis moins de 6 mois	6 à 12 mois	plus de 12 mois
Clients et comptes rattachés* nets	191 155	147 001	37 515	4 744	1 895

* Hors effets à recevoir et factures à établir.

Les dix principaux clients de Gfi Informatique représentent près de 35 % du chiffre d'affaires consolidé 2012. Aucun de ces dix principaux clients ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

En Espagne, deux factures ont été cédées pour un montant de 2,5 millions d'euros hors taxe et sont, au titre de ce contrat d'affacturage sans recours, déconsolidées.

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

► Note 13 : Autres créances

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Créances fiscales	13 529	20 003	21 683
Autres créances	4 634	2 110	7 653
Avances et acomptes versés sur commandes	748	1 960	1 909
Créances sur cession d'immobilisation	9 825	1 300	2 094
Total brut	28 736	25 373	33 339
Dépréciations	(39)	0	0
TOTAL NET	28 697	25 373	33 339

Le poste « Autres créances » est constitué principalement des créances sur les organismes sociaux et des créances sur cessions d'immobilisations. Ces dernières concernent le solde du prix de cession de la branche canadienne, intervenue au cours de l'exercice 2012. La créance sur la cession de la branche canadienne donne lieu à une couverture de taux à hauteur de 80 % de son montant en dollars – cf. Note 19 : « Passifs financiers courants ».

► Note 14 : Capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres est présenté dans la première partie des états financiers consolidés.

Évolution du capital social

Le capital, inchangé depuis le 31 décembre 2011, est composé au 31 décembre 2012 de 54 450 342 actions de 2 euros de valeur nominale et s'élève ainsi à 108 900 684 euros.

Au 31 décembre 2012, le nombre total d'actions dont l'émission a été autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires et pour lesquelles l'autorisation n'a pas été utilisée est de 1 500 000 actions.

Nombre moyen d'action et résultat par action

Nombre moyen d'actions

	2012	2011	2010
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	54 450 342	54 300 267	54 293 742
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenus	(672 732)	(350 686)	(346 879)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	53 777 611	53 949 582	53 946 863
Nombre moyen pondéré d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées	851 813	390 688	399 456
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	54 629 423	54 340 270	54 346 319

Résultat par action

	2012	2011	2010
Résultat, part du Groupe avant activités abandonnées (en milliers d'euros)	8 728	6 605	7 536
Résultat de base par action (en euros)	0,16	0,12	0,14
Résultat dilué par action (en euros)	0,16	0,12	0,14
Résultat, part du Groupe (en milliers d'euros)	11 600	10 533	11 951
Résultat de base par action (en euros)	0,22	0,20	0,22
Résultat dilué par action (en euros)	0,21	0,19	0,22
Résultat des activités abandonnées (en milliers d'euros)	3 349	6 262	8 629
Résultat de base par action (en euros)	0,06	0,12	0,16
Résultat dilué par action (en euros)	0,06	0,12	0,16

Nombre d'actions au 31 décembre 2012

Nombre d'actions	2012
Nombre d'actions ordinaires	54 450 342
Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées à titre gratuit	1 079 429
Nombre d'actions susceptibles d'être émises liées à l'Océane	10 080 645
Nombre d'actions susceptibles d'être émises liées aux BSAAR	849 992
Nombre d'actions susceptibles d'être émises	12 010 066
TOTAL	66 460 408

Opération sur les titres autodétenus

La rubrique « Titres de l'entreprise consolidante » représentait 385 712 titres au 31 décembre 2011, valorisés à 1 024 milliers d'euros. Au cours de l'exercice, l'acquisition de 1 520 789 titres d'autocontrôle au prix moyen de 2,81 euros par titre ainsi que la cession de 946 750 titres d'autocontrôle ont porté ce nombre de titres à 959 751 au 31 décembre 2012. Ces titres représentent 1,8 % du nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2012.

Dividendes

L'Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2012 a voté le versement d'un dividende de 0,09 euro par action en 2012 dans le cadre de l'affectation des résultats 2011, qui a donné lieu à un versement global de 4 846 milliers d'euros au cours de l'exercice.

Affectation du résultat social de l'exercice 2012

Le projet d'affectation du résultat social soumis à l'Assemblée générale annuelle propose d'affecter le résultat social, s'élevant à 10 404 milliers euros complété du report à nouveau s'élevant à 5 482 milliers d'euros de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de dividendes pour un montant de 3 267 milliers d'euros ;
- au compte de report à nouveau pour un montant de 12 099 milliers d'euros ;
- et le solde en réserve légale pour 520 milliers d'euros.

Plans d'actions gratuites

Les caractéristiques principales des différents plans d'attribution d'actions gratuite en cours sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 2011 spécifique	Plan 2011 général	Plan 2012 spécifique	Plan 2012 général	Total
Date d'attribution	10/03/2011	10/03/2011	14/03/2012	14/03/2012	
Cours de l'action à la date d'attribution	3,50	3,50	3,19	3,19	
Nombre total de droits à attribution d'actions attribués	508 000	91 725	699 000	76 212	1 374 937
Conditions d'acquisition	Conditions de présence et d'objectifs de marge				
Période d'incessibilité à compter de l'attribution	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	
Droits acquis au 31/12/2011	na	na			
Nombre de droits à attribution annulés au cours de la durée de vie du plan - 2011	15 000	9 285			
Nombre de droits à attribution annulés au cours de la durée de vie du plan - 2012	0	3 375	15 000	6 348	
Nombre de droits à attribution annulés par le Conseil du 14/03/2012	246 500	0			
NOMBRE DE TITRES POTENTIELS MAXIMUM AU 31/12/2012*	246 500	79 065	684 000	69 864	1 079 429

* Tenant compte des droits à actions gratuites perdus ou annulés.

► Note 15 : Endettement

Endettement, part à long terme

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Emprunt obligataire, part à long terme	44 979	43 900	0
Emprunt auprès des établissements de crédit, part à long terme	27 819	14 859	46 297
Dettes de crédit-bail, part à long terme	42	433	845
TOTAL	72 840	59 192	47 142

Emprunt obligataire

Les emprunts obligataires sont uniquement composés de l'Océane (obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes) d'un montant nominal de 50 millions d'euros, émise en date du 30 juin 2011.

Les obligations à échéance 1^{er} janvier 2017 portent intérêt à un taux annuel de 5,25 %.

Ces obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes Gfi Informatique, à raison d'une action pour une Obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. À tout moment les porteurs d'obligations pourront demander l'attribution d'actions de Gfi Informatique. Ces obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la société, sous certaines conditions.

L'emprunt obligataire est retraité pour distinguer la composante dette d'une part et la composante capitaux propres d'autre part :

- La première composante s'analyse comme un instrument de dette qui se caractérise par l'existence d'une obligation contractuelle, à la charge de l'émetteur, de remettre au porteur de l'instrument financier des liquidités ou d'autres actifs financiers.
- La seconde composante s'analyse comme un instrument de capitaux propres donnant au porteur l'option d'accéder au capital de la société.

La partie dette est évaluée selon la méthode du coût amorti préconisée par la norme IAS 39. Au 31 décembre 2012, la composante dette s'élève à 45,0 millions d'euros et la composante capitaux propres s'élève à 3,2 millions d'euros nette d'impôt.

Refinancement

Gfi Informatique a signé le 28 septembre 2012 une nouvelle convention de crédit avec un pool de banques pour refinancer sa dette.

Endettement, part à court terme

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Emprunt auprès des établissements de crédit, part à court terme	7 407	24 053	25 339
Dettes de crédit-bail, part à court terme	232	388	437
Concours bancaires courants	556	4 105	19 347
Tirages sur créances affacturées	12 382	16 408	24 905
Intérêts courus non échus sur emprunts et dettes financières diverses	41	194	222
TOTAL	20 618	45 148	70 250

Échéances de l'endettement

En milliers d'euros	2012	2013	2014	Échéances 2015	2016	2017
Emprunt obligataire	44 979	0	0	0	0	44 979
Emprunt auprès des établissements de crédit	35 226	7 407	9 407	9 351	9 061	0
Dettes de crédit-bail	274	232	42			
TOTAL	80 479	7 639	9 449	9 351	9 061	44 979

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

Répartition taux fixes et taux variables

Avant effet des couvertures de taux, les emprunts auprès des établissements de crédit ainsi que les dettes de crédit-bail sont souscrits à taux fixes ou à taux variables, selon la répartition suivante :

En milliers d'euros		2012	2011	2010
Taux variable	38 %	27 763	14 647	45 776
Taux fixe	62 %	45 077	44 545	1 366
Endettement, part à long terme	100 %	72 840	59 192	47 142

En milliers d'euros		2012	2011	2010
Taux variable	95 %	7 251	23 335	24 582
Taux fixe	5 %	388	1 106	1 194
Endettement, part à court terme	100 %	7 639	24 441	25 776

Couverture

Les emprunts auprès des établissements de crédit disposent de couvertures en taux d'intérêt, dont les caractéristiques sont présentées dans la Note 19 : « Passifs financiers courants ».

Les effets des couvertures de taux sur la répartition de la dette à taux fixe et taux variable sont mentionnés en Note 28 : « Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».

► Note 16 : Provisions non courantes

Après reclassement de la provision liée à la vérification fiscale de Gfi Informatique au niveau des provisions courantes pour un montant de 10 500 milliers d'euros, les provisions non courantes concernent uniquement les indemnités de départ en retraite en France.

En milliers d'euros	2011	Périmètre	Augmentations	Diminutions des écarts actuariels	Variations	Reclassement	2012
Indemnités de départ à la retraite	11 342	3 652	1 797	(318)	3 411		19 884
Litige fiscal	10 500		0			(10 500)	0
TOTAL	21 842	3 652	1 797	(318)	3 411	(10 500)	19 884

En milliers d'euros retraité	2010	Périmètre	Augmentations	Diminutions des écarts actuariels	Variations destinés à la vente	Passifs	2011
Indemnités de départ à la retraite	9 640	688	1 556	(332)	(141)	(69)	11 342
Litige fiscal	10 092	0	408	0	0	0	10 500
TOTAL	19 732	688	1 964	(332)	(141)	(69)	21 842

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la norme IAS 19.

Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas. Le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turnover par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2006-2008 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 3,25 % (versus 4,70 % fin 2011).

Le montant total de l'engagement actualisé du Groupe en matière de retraite en France se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros

Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2010	9 640
Reclassement activités abandonnées	(69)
Sorties de périmètre	688
Coûts des services rendus au cours de la période	995
Coût financier	515
Effet de toute réduction ou liquidation	(332)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	(141)
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2011	11 342
Reclassement activités abandonnées	0
Entrées de périmètre	3 652
Coûts des services rendus au cours de la période	1 163
Coût financier	588
Effet de toute réduction ou liquidation	(318)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	3 411
PROVISION POUR INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE AU 31 DÉCEMBRE 2012	19 884

La modification de la Convention collective nationale du Syntec en 2004 a généré un coût total des services passés de 1 219 milliers d'euros. Le solde du coût des services passés non comptabilisé en résultat au 31 décembre 2012 s'élève à 828 milliers d'euros.

L'évolution de l'engagement de retraite du Groupe se détaille de la manière suivante :

En milliers d'euros

	2012	2011	2010 retraité
Provision pour indemnités de départ en retraite	19 884	11 342	9 640
Coût net des services passés	828	874	920
ENGAGEMENT TOTAL DU GROUPE EN MATIÈRE DE RETRAITE	20 712	12 216	10 560

► Note 17 : Autres passifs financiers non courants et courants

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Autres passifs financiers non courants	6 284	0	475
Autres passifs financiers courants	2 100	100	7 078
TOTAL	8 384	100	7 553

Les autres passifs financiers non courants et courants regroupent les dettes liées aux acquisitions de titres consolidés ainsi que les options d'achat sur minoritaires.

Au 31 décembre 2012, les compléments de prix calculés portent sur les prévisions de performances des sociétés concernées.

Dans le cadre de l'acquisition de l'activité Business Solution de Thales Services, des compléments de prix sont prévus au titre des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 en fonction du CA réalisé par Gfi avec le groupe Thales. Ces compléments de prix sont plafonnés à 1 million d'euros par an.

La promesse unilatérale d'achat portant sur les actions détenues par les minoritaires de Group Cognitis définit le prix des actions en fonction d'une valeur de référence, elle-même déterminée en fonction des taux de marge et des taux de croissance moyens de l'activité et de plusieurs critères calendaires.

► Note 18 : Provisions courantes

En milliers d'euros	2011	Reclassement	Périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	2012
Prud'hommes	1 328			351	(635)		1 044
Restructurations engagées	175		81	847	(175)	76	1 004
Litiges divers	324			50	(44)		330
Litige fiscal TVA		10 500		408			10 908
Autres Risques fiscaux et sociaux	704		1 465	0	(218)	(26)	1 925
Autres	2 150		1 833	0	(3 016)	0	967
TOTAL	4 681	10 500	3 379	1 656	(4 088)	50	16 178

En milliers d'euros	2010	Reclassement	Périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	2011
Prud'hommes	1 462			676	(828)	18	1 328
Restructurations engagées	116			113	(89)	35	175
Litiges	495			110	(281)		324
Risques fiscaux et sociaux	384			324	(4)		704
Autres	3 654		44	731	(2 226)	(53)	2 150
TOTAL	6 111	0	44	1 954	(3 428)	0	4 681

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

Litige fiscal TVA

La provision pour litige sur la TVA a été reclassée en 2012 des « provisions non courantes » aux « provisions courantes » (cf. Note 16 : Provisions non courantes).

La provision pour litige TVA correspond à la notification des redressements portant sur les années 2004, 2005 et 2006. Le vérificateur a remis en cause l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires. Les redressements notifiés en 2007 et 2008 portent sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros, ainsi que les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros, soit un total, intérêts et majorations compris de 13,2 millions d'euros.

Gfi Informatique a contesté vigoureusement les propositions de rectification et a fait les différents recours hiérarchiques durant toute l'année 2009. L'administration a confirmé sa position et émis un avis de mise en recouvrement en février 2010, rendant nécessaire pour Gfi Informatique le provisionnement des redressements (hors pénalités), soit un montant de 9 752 milliers d'euros qui a été comptabilisé en « Autres charges et produits opérationnels » dans les comptes de l'exercice 2009.

Les intérêts de retard à compter de cette date de mise en recouvrement ont été provisionnés. Ils s'élèvent à 408 milliers d'euros au titre de 2012 et 748 milliers d'euros au titre des exercices précédents.

Gfi Informatique considère toujours que ces redressements ne sont pas justifiés, ni en droit, ni en fait et a engagé la défense de sa position devant les juridictions compétentes. Une requête introductive d'instance a été déposée devant le Tribunal Administratif de Paris le 11 octobre 2010, puis renvoyée sur le nouveau Tribunal Administratif de Montreuil. Ce dernier, par jugement daté du 6 décembre 2012 a rejeté l'ensemble de la requête.

Gfi Informatique relevant de nombreuses contradictions dans le jugement et l'absence de réponse, notamment à une demande de question préjudicielle à poser devant la CJUE, a déposé un recours devant la Cour d'Appel de Versailles le 6 février 2013.

Maintenant son analyse, Gfi Informatique a décidé de ne pas provisionner la pénalité pour manquement délibéré.

Les jugements des tribunaux administratifs pris dans le domaine fiscal étant exécutoires dès leur notification, la provision est désormais classée en provision courante. Gfi Informatique a demandé et obtenu un échelonnement du règlement sur les deux années à venir – cf. Note 26 : « Événement postérieur à la clôture ».

Provisions prud'hommes, réorganisations et restructurations engagées

Les dotations et reprises pour risques prud'homaux et réorganisation concernent pour l'essentiel la France.

Autres

Les autres provisions comprenaient, notamment fin 2010, différents coûts liés à l'opération de regroupement des salariés d'Île-de-France au nouveau siège social.

Risques divers

L'acquéreur de Gfi Italie, filiale cédée en avril 2010, a saisi, le 18 juillet 2012, la chambre d'arbitrage de Milan pour se voir accorder une indemnité qu'il estime à au moins 6 millions d'euros. Gfi Informatique estime que cette demande n'est ni matériellement, ni juridiquement justifiée. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée.

Variations des provisions courantes

Les augmentations et diminutions se ventilent de la manière suivante :

En milliers d'euros	Augmentations			Total	Diminutions			Total	dont reprises sans utilisation
	Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière		Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière		
Prud'hommes		351		351		(635)		(635)	(70)
Restructurations engagées		847		847		(175)		(175)	0
Litiges divers		50		50	(40)	(4)		(44)	0
Litige fiscal TVA			408	408				0	
Risques fiscaux et sociaux				0		(218)		(218)	(23)
Autres	0	0	0	0	(1 249)	(1 767)		(3 016)	0
TOTAL	0	1 248	408	1 656	(1 289)	(2 799)	0	(4 088)	(93)

► Note 19 : Passifs financiers courants

Les passifs financiers courants correspondent aux instruments de couverture, comptabilisés à leur juste valeur. Certaines couvertures de taux sont signées pour un montant constant jusqu'à l'échéance, d'autres se réduisent progressivement jusqu'à l'échéance. Les valorisations de ces instruments de couvertures sont réalisées selon le niveau II de la norme IFRS7 amendée, soit sur la base de données observables autres qu'un prix coté sur un marché actif. Au 31 décembre 2012, la répartition par maturité est la suivante :

Nature	Date d'émission	Échéance	Contrepartie	Couverture au 31/12/2012	En milliers d'euros			Juste valeur
					2013	Échéances 2014	2015	
Cap	15/11/2010	15/02/2013	BNP	13 000	13 000			0
Swap taux fixe	17/12/2012	15/12/2012	CACIB	10 650	2 700	2 700	5 250	(8)
Swap taux fixe	17/12/2012	16/06/2014	CIC	18 650	3 840	14 810		(2)
Change à terme	24/05/2012	04/10/2013	SG	3 034	3 034			18
Change à terme	16/04/2012	04/10/2013	CACIB	2 255	2 255			(7)
Change à terme	16/04/2012	04/10/2013	BNP	2 557	2 557			(7)
				37 146	14 386	17 510	5 250	(6)

La créance sur la cession de la branche canadienne, présentée en Note 13 : « Autres créances » est libellée en dollars canadiens. Le risque de change est couvert par les instruments de change à terme ci-dessus.

► Note 20 : Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Personnel	46 786	34 035	37 305
TVA	53 060	43 655	45 038
Organismes sociaux	60 005	48 636	43 876
Impôts sur les sociétés	2 670	5 255	4 545
Taxes diverses	1 739	1 043	1 216
TOTAL	164 260	132 624	131 980

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.

► Note 21 : Autres passifs courants

En milliers d'euros	2012	2011	2010 retraité ⁽¹⁾
Dettes sur immobilisations	1 016	287	426
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 185	9 053	8 419
Autres	1 047	626	2 205
TOTAL	10 248	9 966	11 050

Les autres passifs courants ont une échéance inférieure à un an.

(1) Exercice 2010 retraité compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la cession de la branche canadienne.

7.7. Autres informations

► Note 22 : Informations sectorielles

Indicateurs opérationnels sectoriels

Les indicateurs sectoriels de performance, en concordance avec les données internes de gestion utilisées par la Direction, sont présentés ci-dessous.

En milliers d'euros	2012	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	667 333	546 550	67 425	21 507	24 228	1 700	5 923
Marge opérationnelle	39 752	34 680	3 084	488	1 253	(290)	537
Marge opérationnelle en %	6,0 %	6,3 %	4,6 %	2,3 %	5,2 %	(17,1 %)	9,1 %
En milliers d'euros	2011	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	618 060	496 705	67 278	24 443	23 011	1 307	5 316
marge opérationnelle	34 305	28 675	4 060	230	1 334	(464)	470
Marge opérationnelle en %	5,6 %	5,8 %	6,0 %	0,9 %	5,8 %	(35,5 %)	8,8 %
En milliers d'euros	2010 retraité	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc
Chiffre d'affaires	586 196	468 335	65 569	29 419	17 015	1 087	4 771
marge opérationnelle	29 217	25 640	2 345	627	583	(478)	500
Marge opérationnelle en %	5,0 %	5,5 %	3,6 %	2,1 %	3,4 %	(44,0 %)	10,5 %

Les produits et les charges sectoriels sont déterminés avant élimination des soldes et des transactions intragroupe, sauf si ces soldes et ces transactions intragroupe se situent à l'intérieur d'un même secteur.

Ventilation sectorielle des principaux actifs

En milliers d'euros	2012	Intragroupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc	Activités cédées
Ecarts d'acquisition	192 144		156 449	21 559	6 547	5 116	1 959	514	
Autres immobilisations incorporelles	32 891		31 523	1 058	0	264	4	42	
Immobilisations corporelles	8 266		6 340	890	659	138	5	234	
Clients et comptes rattachés	255 462	(2 106)	205 766	31 985	8 763	5 442	500	5 112	
En milliers d'euros	2011	Intragroupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc	Activités cédées
Ecarts d'acquisition	165 301		126 318	22 259	8 447	5 116	2 644	517	
Autres immobilisations incorporelles	25 100		23 541	1 142	0	348	6	63	
Immobilisations corporelles	8 106		5 529	986	1 159	169	6	257	
Clients et comptes rattachés	220 376	(2 020)	165 087	36 280	9 729	6 032	438	4 830	
En milliers d'euros	2010	Intragroupe	France	Espagne	Portugal	Belux	Suisse	Maroc	Activités cédées
Ecarts d'acquisition	210 003		126 626	25 759	9 447	5 139	2 583	514	39 935
Autres immobilisations incorporelles	43 183		19 681	1 223	0	20	0	18	22 241
Immobilisations corporelles	9 840		4 954	1 126	1 848	154	1	302	1 455
Clients et comptes rattachés	215 912	(2 326)	155 491	34 862	9 627	4 437	384	4 184	9 253

Note 23 : Instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

En milliers d'euros

	2012	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants	4 609				4 609	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	255 462				255 462	
Autres créances	15 207				15 207	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 168	40 168				
ACTIFS	315 446	40 168		0	275 278	0
Endettement, part à long terme	72 798					72 798
Autres passifs financiers non courants	6 284					6 284
Endettement, part à court terme	20 386					20 386
Passifs financiers courants	6		6			
Autres passifs financiers courants	2 100					2 100
Fournisseurs	52 167					52 167
Autres passifs courants	10 248					10 248
PASSIFS	163 989	0	6	0	0	163 983
	2011					
Actifs financiers non courants	3 595				3 595	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	220 376				220 376	
Autres créances	5 370				5 370	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 398	19 398				
ACTIFS	248 739	19 398		0	229 341	0
Endettement, part à long terme	58 759					58 759
Autres passifs financiers non courants	0					0
Endettement, part à court terme	44 760					44 760
Passifs financiers courants	13	0	13			
Autres passifs financiers courants	100					100
Fournisseurs	42 874					42 874
Autres passifs courants	9 966					9 966
PASSIFS	156 472	0	13	0	0	156 459
	2010					
Actifs financiers non courants	4 004				4 004	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	215 912				215 912	
Autres créances	11 656				11 656	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 389	30 389				
ACTIFS	261 961	30 389		0	231 572	0
Endettement, part à long terme	46 297					46 297
Autres passifs financiers non courants	475					475
Endettement, part à court terme	69 813					69 813
Passifs financiers courants	719	87	632			
Autres passifs financiers courants	7 078					7 078
Fournisseurs	46 822					46 822
Autres passifs courants	11 050					11 050
PASSIFS	182 254	87	632	0	0	181 535

Effet en résultat des instruments financiers

En milliers d'euros	2012	Effet en résultat des instruments financiers			
		Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(339)	(339)	0	0	0
Prêts et créances	(1 164)	(273)	0	0	(891)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(5 622)	(4 023)	0	(1 599)	0
	(7 125)	(4 635)	0	(1 599)	(891)
	2011				
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(348)	(435)	87	0	0
Prêts et créances	(677)	(864)	0	0	187
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(4 363)	(3 650)	0	(713)	0
	(5 388)	(4 949)	87	(713)	187
	2010				
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(1 051)	(1 662)	611	0	0
Prêts et créances	(2 094)	(614)	125	0	(1 605)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(2 766)	(2 581)	0	(185)	0
	(5 911)	(4 857)	736	(185)	(1 605)

Maturité

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2012, sur la base des paiements contractuels non actualisés.

En milliers d'euros	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Emprunt obligataire *	50 000					50 000
Intérêts	10 484	2 621	2 621	2 621	2 621	0
Emprunts, part à long terme * <i>Note 15</i>	28 556		9 656	9 600	9 300	0
Intérêts	1 345		708	449	188	
Autres passifs financiers non courants <i>Note 17</i>	6 284		2 000	1 000		3 284
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	96 669	2 621	14 985	13 670	12 109	53 284
Endettement, part à court terme * <i>Note 15</i>	20 635	20 635				
Intérêts	940	940				
Passifs financiers courants <i>Note 19</i>	6	6				
Autres passifs financiers courants <i>Note 17</i>	2 100	2 100				
Fournisseurs	52 167	52 167				
Autres passifs courants <i>Note 21</i>	10 248	10 248				
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	86 096	86 096				

* capital restant dû, présenté en valeur nominale

La part court terme des emprunts bancaires au 31 décembre 2012 présente la maturité suivante :

En milliers d'euros	2012	moins de 3 mois	entre 3 et 6 mois	entre 6 et 9 mois	plus de 9 mois
Emprunts, part à court terme *	7 656	78	2 700	78	4 800

* Capital restant dû, présenté en valeur nominale.

L'ensemble des autres passifs financiers courants du Groupe ont des échéances inférieures à trois mois.

► Note 24 : Risques divers

Un contrôle fiscal a débuté au cours de l'exercice sur Gfi Informatique au titre des exercices 2009 et 2010.

► Note 25 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont ceux consentis ou reçus par Gfi Informatique et ses filiales. Ils sont présentés ci-après.

Engagements hors bilan liés au périmètre

Dans le cadre de ses cessions, le Groupe a accordé les garanties de passif suivantes :

En milliers d'euros		2012
Échéance	Garanties de passif accordées dans le cadre des cessions suivantes :	plafond
20/10/2013	Activité Santé Clinique	11 038
20/03/2012	Gfi Monetic *	750
28/02/2014	Gfi Canada	15 985

* Hors suivi des litiges gérés par Gfi Informatique.

Dans le cadre de ses acquisitions, le Groupe a reçu les garanties de passif suivantes :

En milliers d'euros		2012
Échéance	Garanties de passif reçues dans le cadre des acquisitions suivantes :	plafond
01/11/2013	Activemédia Développement	990
(1)	A2PC	70
29/06/2015	Géosphère	500
29/06/2015	JVS-Adix	100
12/11/2015	Cognitis Group	1 000 + 1 500
15/10/2014	Thales	1 500

(1) Passif fiscal ou social : expiration de la période légale de prescription.

Engagements hors bilan liés au financement de la société

Nantissements, garanties et hypothèques donnés

Le Groupe a accordé, dans le cadre de son financement auprès des établissements bancaires, les nantissements et hypothèques suivantes.

Nantissements et hypothèques	2012
Bénéficiaire	Objet
Trésor Public	Titres Gfi Informatique et Production détenus par Gfi Informatique
Établissements bancaires du pool	Titres Gfi Progiciels détenus par Gfi Informatique
Établissements bancaires du pool	Titres Cognitis Group détenus par Gfi Informatique
Banque Palatine	Compte titre (1 million d'euros)

Autres engagements donnés dans le cadre des opérations de financement

• Limitations contractuelles à la politique de distribution de dividendes

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire en France, le Groupe s'est engagé à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées à 35 % du résultat net consolidé part du Groupe pour un niveau de ratio R2 supérieur à 1,70 et elles ne sont pas autorisées pour un niveau de ratio R2 supérieur à 2.

• Remboursements complémentaires contractuels

Les modalités de remboursement du principal emprunt bancaire en France prévoient des remboursements complémentaires anticipés, notamment en fonction du niveau des flux de trésorerie générés par l'activité du Groupe, en cas de cession d'actifs immobilisés dans certaines conditions et en cas de paiement reçus au titre de garanties.

• Covenants

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire en France, le Groupe est engagé à respecter des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles. Ces engagements sont présentés dans la Note 28 : « Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Garantie sur contrats clients	3 619	4 476	6 415
Garantie sur contrats fournisseurs	33	208	287
Garantie de facilités de caisse accordées au bénéfice des filiales	1 750	1 512	1 753
Garantie de paiement de loyers	432	481	201
TOTAL	5 834	6 677	8 656

Dans le cadre des activités poursuivies, les engagements au titre des contrats de locations immobilières non résiliables sont les suivants :

En milliers d'euros	2012	Échéances		
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Contrats de location simple	31 914	6 610	16 954	8 350

Le contrat de bail du siège social a été conclu en 2010 pour une durée ferme de 9 ans. Le montant des loyers dus au titre de ce contrat, présenté dans le tableau ci-dessus, s'élève à 21,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les engagements du Groupe au titre des indemnités de retraite (coût des services passés non amortis) sont présentés en Note 16 : « Provisions non courantes ».

À la connaissance du Groupe Gfi Informatique, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

► Note 26 : Événement postérieur à la clôture

Gfi Informatique a obtenu un échelonnement du paiement des sommes appelées au titre du litige TVA : l'échéancier prévoit le paiement de 4,8 millions d'euros par an en 2013, 2014 et 2015.

► Note 27 : Informations relatives aux parties liées

Transactions conclues avec l'actionnaire de référence

Néant

Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2012 et de l'année 2011 aux membres des organes d'administration et de direction, de la part de Gfi Informatique et des sociétés contrôlées, se présente comme suit :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale	Engagement d'indemnité de départ en retraite
2012	636 000	189 110	3 026	136 000	964 136	0
2011	559 690	158 400	3 157	136 000	857 247	0

La partie variable des rémunérations des mandataires sociaux est calculée, d'une part, en fonction de l'évolution de la rentabilité opérationnelle et des capitaux engagés par rapport au budget et, d'autre part, en fonction d'objectifs spécifiques aux responsabilités des dirigeants.

Le Groupe Gfi Informatique considère que seuls les mandataires sociaux ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités, directement ou indirectement (IAS 24.9).

Le 18 décembre 2007, la société a conclu, avec Monsieur Vincent Rouaix une convention de non-concurrence. À titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par Monsieur Vincent Rouaix, ladite convention prévoit le versement d'une somme forfaitaire de 600 000 euros le jour de la cessation du mandat. Le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2013 a autorisé la signature d'un avenant pour porter à 850 000 euros le montant de l'éventuelle indemnité.

Il n'existe pas d'engagement post-mandats concernant les mandataires sociaux au 31 décembre 2012.

Le nombre de droits à actions gratuites attribué au cours des exercices antérieurs au profit des parties liées au titre des plans 2011 est de 200 015.

Le nombre de droits à actions gratuites attribué au cours de l'exercice au profit des parties liées s'élève à 250 012.

Autre transaction avec des organes de direction

Le nombre de BSAAR acquis par des parties liées au cours des exercices précédents s'élève à 65 384.

► Note 28 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de crédit-bail et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Il contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont les suivants : le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité et le risque de contrepartie.

Les politiques de gestion de ces risques sont résumées ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau de l'endettement financier du Groupe. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de Swap (classiques ou à paliers) sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2012, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 84 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 86 % en 2011).

Dans un contexte où les couvertures seraient rendues actives, l'analyse de la sensibilité au taux d'intérêt montre qu'une hausse marginale de 1 point des taux d'intérêt aurait un impact de 0,2 million d'euros dans les comptes consolidés du Groupe Gfi Informatique, sur la base des passifs financiers au 31 décembre 2012.

Au titre du contrat de financement principal du Groupe, le Groupe s'engage à se couvrir, dans certaines limites, à la hausse du taux Euribor 3 mois.

Risques de crédit

Concernant le risque de crédit relatif aux actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire principalement les clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. L'analyse de l'âge de ces actifs financiers échus et non dépréciés est présentée en Note 12 : « Clients et comptes rattachés ». Le tableau de passage de la dépréciation, présentant ses variations au cours de l'exercice, figure également dans cette note.

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires et obligataires et de contrats d'affacturage.

Contrats d'affacturage

Le Groupe Gfi Informatique dispose, via des contrats d'affacturage, de lignes de financement en fonction du montant des créances clients cédées. Ces lignes de financement sont plafonnées à 60,0 millions d'euros en France.

Lignes de découvert bancaire

Le Groupe Gfi Informatique dispose de lignes de découverts bancaires négociés, plafonnées à 25,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, ces lignes de découvert bancaire sont utilisées à hauteur de 0,6 million d'euros, principalement en France.

Clauses conventionnelles dites de défaut

Les contrats d'emprunts bancaires comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles.

• Critères financiers au 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2012, ces ratios s'appliquent sur la Convention de crédit du 28 septembre 2012, dont le solde et les échéances se détaillent de la manière suivante :

En milliers d'euros	2012	Échéances			
		2013	2014	2015	2016
Convention de crédit du 28 septembre 2012	35 014	7 251	9 351	9 351	9 061

Les exigences de ratios, au 31 décembre 2012 et sur les périodes à venir, sont résumées ci-dessous :

Exigence	Exigence	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2015
EBE/frais financiers nets cash	R1 > à :	4,75	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Dettes financières nettes/EBE	R2 < à :	2,50	2,50	2,20	2,20	1,90	1,90	1,75
Dettes financières nettes/capitaux propres	R3 < à :	0,70	0,70	0,70	0,60	0,60	0,50	0,50

R1 : EBE retraité/frais financiers nets cash

R2 : Dettes financières nettes/EBE retraité

R3 : Dettes financières nettes/capitaux propres

Les agrégats de calcul utilisés dans ces ratios sont définis de manière détaillée dans la Convention de Crédit. Il est à noter que la notion d'EBE retraité correspond, de manière synthétique, à un Ebitda opérationnel courant complété des effets des restructurations et de la CVAE. Sur la base du bilan et des performances 2012, Gfi Informatique se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ce contrat bancaire, les covenants sont respectés à la date de publication. Par conséquent, il n'existe pas de risques d'exigibilité anticipée liée aux covenants pour le Groupe au titre de l'exercice 2012.

Remboursements complémentaires contractuels

Les clauses des remboursements complémentaires contractuels (cf. Note 25 : « Engagements hors bilan ») ne trouvent pas à s'appliquer en France au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Risque de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone euro. Dans les autres cas (Suisse, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change. Les flux intragroupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

La créance en devise canadienne est relative à la cession de la branche d'activité canadienne (cf. « Note 13 : Autres créances »).

Les actifs et passifs nets du Groupe en devise sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	Dollar canadien	Franc suisse	Dirham marocain	Total
Actifs	9 825	16 420	7 564	33 809
Passifs		(543)	(3 771)	(4 314)
POSITION NETTE AVANT GESTION	9 825	15 877	3 793	29 495
Position de couverture	(7 846)	0	0	(7 846)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	1 979	15 877	3 793	21 649
Impact d'une évolution défavorable uniforme de 1 centime de l'euro	(20)	(159)	(38)	(216)

Risque sur actions

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires. Le risque lié à l'évolution des marchés financiers est de ce fait limité.

Par ailleurs, Gfi Informatique détient des actions propres pour une valeur de marché de 2 601 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Une variation de 10 % de la valorisation du titre Gfi Informatique au 31 décembre 2012 aurait une incidence d'environ plus ou moins 260 milliers d'euros sur les capitaux propres consolidés du Groupe Gfi Informatique.

Information sur le capital et sa gestion

Le Groupe a pour objectif de conserver un ratio d'endettement net rapporté aux capitaux propres limité. Dans le cadre de la gestion de cet objectif, le Groupe cherche à maintenir une structure financière optimale, en relation avec le financement de sa croissance externe et le rendement des fonds propres.

Au 31 décembre 2012, le ratio d'endettement est le suivant :

En milliers d'euros	2012	2011	2010
Endettement financier net	53 290	84 942	87 003
Capitaux propres	188 438	208 452	182 834
Ratio Endettement financier net / Capitaux propres	28 %	41 %	48 %

► Note 29 : Application IFRS 5, tableaux de passage

Compte de résultat

En milliers d'euros

	2012 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement Canada	2012
Chiffre d'affaires	680 423	(13 090)	667 333
Charges de personnel	(489 313)	7 243	(482 070)
Achats et charges externes	(133 025)	3 988	(129 037)
Impôts, taxes et versements assimilés	(11 682)	62	(11 620)
Dotations aux amortissements (hors actifs incorporels affectés)	(6 798)	0	(6 798)
Autres produits et charges opérationnels courants	2 340	(396)	1 944
MARGE OPÉRATIONNELLE	41 945	(2 193)	39 752
Marge opérationnelle en %	6,2 %	16,8 %	6,0 %
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	(1 495)	0	(1 495)
Restructurations	(7 492)	806	(6 686)
Résultat des cessions et liquidations	2 301	(2 301)	0
Dépréciation des écarts d'acquisition	(3 300)	0	(3 300)
Autres produits et charges opérationnels	(4 963)	0	(4 963)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	26 996	(3 688)	23 308
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	420	0	420
Coût de l'endettement financier brut	(6 397)	82	(6 315)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(5 977)	82	(5 895)
Autres produits et charges financiers	(700)	33	(667)
Impôts sur les résultats	(8 242)	224	(8 018)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	12 077	(3 349)	8 728
Résultat des activités abandonnées		3 349	3 349
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence		0	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	12 077	0	12 077
dont part du Groupe	11 600	0	11 600
dont part ne donnant pas le contrôle	477	0	477

Flux de trésorerie

En milliers d'euros

	2012 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement Canada	2012
Résultat net de l'ensemble consolidé avant résultat des activités abandonnées	12 077	(3 349)	8 728
Dotations nettes aux amortissements et provisions et autres éléments du résultat sans impact en trésorerie et autres	12 021	0	12 021
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	1 680	0	1 680
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	(2 122)	2 300	178
Profits et pertes de dilution		0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	23 656	(1 049)	22 607
Coût de l'endettement financier net (retraité des variations de juste valeur)	4 296	(82)	4 214
Coût des swap	65	0	65
Charge d'impôt	8 242	(224)	8 018
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	36 259	(1 355)	34 904
Impôt versé	(9 033)	699	(8 334)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	3 458	(2 247)	1 211
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	30 684	(2 903)	27 781
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(8 523)	2 468	(6 055)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 586)	458	(3 128)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 466	(36)	1 430
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(6)	0	(6)
+/- Incidences des variations de périmètre	16 529	15 146	31 675
+/- Variations des prêts et avances consenties	(427)	0	(427)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	5 453	18 036	23 489
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		0	
• Versées par les actionnaires de la société mère		0	0
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+/- Rachats et reventes d'actions propres	(1 611)	0	(1 611)
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(4 846)	0	(4 846)
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ Variation des capitaux propres liée à l'enregistrement de l'Océane		0	0
+ Souscription d'emprunts	43 805	(6 149)	37 656
- Remboursements d'emprunts	(51 837)	7 330	(44 507)
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	(9 189)	0	(9 189)
- Intérêts financiers versés	(4 468)	82	(4 386)
- Coût des swap	(65)	0	(65)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(28 211)	1 263	(26 948)
+/- Incidence des variations de cours des devises	98	(101)	(3)
VARIATION DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	8 024	16 295	24 319
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES		(16 295)	(16 295)
VARIATION DE TRÉSORERIE	8 024	0	8 024

7.8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Gfi Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 7 « Écarts d'acquisition » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe qui présente notamment les tests de sensibilité sur l'évaluation des écarts d'acquisition.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La Note « Chiffre d'affaires » de la section « Principes et méthodes comptables » expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et nous avons vérifié leur correcte application.

Ecarts d'acquisition

La note « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés » de la section « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités appliquées en matière d'évaluation des écarts d'acquisition. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition tels qu'exposés dans la Note 7 « Écarts d'acquisition » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Provisions

La Note « Provisions » de la section « Principes et méthodes comptables » et la Note 18 « Provisions courantes » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à revoir ces principes comptables et les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Regroupements d'entreprises

Comme cela est indiqué dans la note « Impacts des variations de périmètre » de la section « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation », votre société a procédé au cours de l'exercice à plusieurs acquisitions et à l'affectation provisoire des coûts d'acquisition, par l'application de la méthode de l'acquisition prescrite par la norme IFRS 3 Révisée comme cela est décrit dans la note « Ecart d'acquisition » de la section « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné, dans le contexte de ces acquisitions, les modalités d'identification et de valorisation des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés en date d'acquisition, ainsi que la détermination des écarts d'acquisition provisoires à cette date.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

Ernst & Young et Autres

Pierre Abily

8 COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA

8.1. Comptes annuels au 31 décembre 2012.....	134	8.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	157
8.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012.....	136	8.5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	159
8.3. Autres informations.....	155		

8.1. Comptes annuels au 31 décembre 2012

► Bilan

En euros		2012			2011
ACTIF		Montant brut	Amort. & dépréciations	Montant net	Montant net
Frais d'établissement	(Note 1)	436 550	406 541	30 009	117 319
Concessions, Licences, Brevets	(Note 1)	10 188 684	6 500 746	3 687 938	4 361 322
Fonds commercial	(Note 1)	91 896 384	7 599 594	84 296 790	76 171 641
Autres	(Note 1)	216 330	0	216 330	84 408
Immobilisations corporelles	(Note 2)	13 932 989	9 061 361	4 871 628	4 391 135
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	(Note 3)	211 762 400	62 747 234	149 015 166	190 508 421
Autres immobilisations financières	(Note 3)	3 431 704	46 714	3 384 990	2 916 098
ACTIF IMMOBILISÉ		331 865 041	86 362 190	245 502 851	278 550 344
Stock de marchandises		214 306	38 603	175 703	172 599
Avances versées sur commandes en cours		360 939	0	360 939	1 655 938
Créances clients et comptes rattachés	(Note 4)	138 063 803	222 997	137 840 806	135 915 826
Autres créances	(Note 5)	36 368 419	0	36 368 419	23 788 511
Valeurs mobilières de placement	(Note 6)	21 391 616	0	21 391 616	10 358 380
Disponibilités	(Note 7)	4 784 602	0	4 784 602	308 461
Charges constatées d'avance	(Note 8)	3 580 458	0	3 580 458	3 683 592
ACTIF CIRCULANT		204 764 143	261 600	204 502 543	175 883 307
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	(Note 8)	2 501 732	695 623	1 806 109	1 450 819
Ecart de conversion actif (IV)	(Note 8)	58 287		58 287	0
TOTAL ACTIF		539 189 203	87 319 413	451 869 790	455 884 470

En euros		2012	2011
PASSIF			
Capital		108 900 684	108 900 684
Primes d'émission, de fusion, d'apport		42 709 140	42 445 829
Réserve légale		5 272 044	5 198 744
Report à nouveau		5 482 349	8 935 904
Résultat de l'exercice		10 404 371	1 465 990
Provisions réglementées		3 383 339	3 821 531
TOTAL I	(Note 9)	176 151 927	170 768 682
Provisions	(Note 11)	12 517 255	13 703 106
Autres fonds propres	(Note 10)	42 500	42 500
TOTAL II		12 559 755	13 745 606
Emprunt obligataire	(Note 12)	50 000 000	50 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	(Note 12)	41 710 055	54 795 155
Dettes financières diverses	(Note 12)	22 043 839	28 701 510
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		408 578	1 043 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(Note 13)	34 094 328	33 005 427
Dettes fiscales et sociales	(Note 13)	84 156 109	81 580 111
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	(Note 13)	2 204 177	266 821
Autres dettes	(Note 13)	7 447 028	5 641 771
Produits constatés d'avance		21 093 994	16 336 137
TOTAL III		263 158 108	271 370 182
TOTAL (I+II+III)		451 869 790	455 884 470

Compte de résultat

En euros	2012	2011
Prestations de services	422 731 022	396 333 612
Ventes de marchandises	1 768 623	1 428 861
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note 15)	424 499 645	397 762 473
Production immobilisée (Note 16)	259 971	385 188
Subventions d'exploitation	82 712	23 630
Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges (Note 17)	6 668 530	6 202 992
Autres produits	154 401	523 935
PRODUITS D'EXPLOITATION	431 665 259	404 898 218
Autres achats et charges externes	145 800 486	128 017 760
Impôts et taxes et versements assimilés	12 017 915	12 043 244
Salaires et traitements	176 042 357	173 293 391
Charges sociales	83 451 051	82 119 655
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 377 047	2 210 330
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	695 623	252 205
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	219 931	313 923
Dotations aux dépréciations pour risques et charges	0	0
Autres charges	174 859	147 528
CHARGES D'EXPLOITATION	420 779 269	398 398 036
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 885 990	6 500 182
Produits financiers de participation	8 533 602	4 330 311
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	149 508	6 244
Autres intérêts et produits assimilés	742 637	55 538
Reprises sur provisions et dépréciations	0	1 560 448
Différences positives de change	7 477	16 410
PRODUITS FINANCIERS	9 433 224	5 968 951
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	17 327 173	4 590 940
Intérêts et autres charges financières	4 251 785	4 566 349
Pertes sur créances liées à des participations et malis de fusions	0	457 426
CHARGES FINANCIÈRES	21 578 958	9 614 715
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV) (Note 18)	(12 145 734)	(3 645 764)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV)	(1 259 744)	2 854 418
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 724	9 455
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 581 545	841 366
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges	3 332 239	3 258 233
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 938 508	4 109 054
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 978 877	6 318 379
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 158 497	826 473
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 458 678	2 353 113
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 596 052	9 497 965
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (Note 19)	7 342 456	(5 388 911)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (VII) (Note 22)	0	0
Prime de partage des profits (VIII) (Note 23)	215 965	0
Impôt sur les bénéfices (IX) (Note 20)	(4 537 624)	(4 000 483)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	462 036 991	414 976 223
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII+IX)	451 632 620	413 510 233
RÉSULTAT NET	10 404 371	1 465 990

8.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012

► 8.2.1. Principaux événements de l'exercice

Acquisition de fonds de commerce

A compter du 1^{er} juin 2012, Gfi Informatique a repris les fonds de commerce des sociétés Inservio et ASLEE en France, constitués pour l'essentiel des activités d'assistance technique.

En octobre 2012, Gfi Informatique a souscrit 246 300 actions nouvelles de sa filiale Gfi Bus (anciennement dénommée Gifi 5), par incorporation de compte courant. Cette augmentation de capital a permis à la filiale Gfi Bus de financer l'acquisition du fonds de commerce des activités Bus de la société Thales Services.

Acquisition de titres

En janvier 2012, Gfi Informatique a souscrit 2 700 actions nouvelles de sa filiale Ares Luxembourg lors de l'augmentation de capital de cette dernière, conservant sa participation à 100 %.

En novembre 2012, Gfi Informatique a réalisé l'acquisition de 73 % des titres de la société Cognitis Groupe, société mère des sociétés suivantes :

- Cognitis France,
- Vanilla,
- Vanilla UK,
- Cognitis Systems USA.

Création d'une filiale

Souscription au capital de la société Gifi 6 en décembre 2012, à hauteur de 100 %, lors de sa constitution.

Cession de la filiale canadienne

Gfi Informatique a finalisé le 7 mars 2012 la cession de ses activités canadiennes par la cession des actions de Gfi Canada qu'elle détenait, et indirectement de l'ensemble des filiales de Gfi Canada. Il est rappelé qu'au 31 décembre 2011, Gfi Informatique a procédé à l'évaluation des titres de sa filiale Gfi International. Cette dernière détenait notamment une participation de 44 % dans le capital de Gfi Canada, société faîtière des activités canadiennes cédées par le Groupe le 7 mars 2012.

Sur la base du prix de cession de Gfi Canada, l'application des principes comptables usuels aurait conduit à constater :

- en 2011, une dépréciation des titres Gfi International à hauteur de 16,2 millions d'euros,
- en 2012, une plus-value de 13,3 millions d'euros au titre de la cession de la seconde quote-part de l'activité canadienne cédée détenue directement par Gfi Informatique.

Gfi Informatique a alors considéré que l'application des principes comptables ci-dessus ne permettait pas d'obtenir une image fidèle de la situation financière et du résultat de la société au 31 décembre 2011.

Gfi Informatique a estimé qu'il s'agissait d'une opération de désengagement du Groupe qu'il convenait de considérer dans son ensemble. Ainsi, conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L.123-14 du code de commerce qui précise que « si, dans un cas exceptionnel, l'application d'une prescription comptable se révèle impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat, il doit y être dérogé », Gfi Informatique a décidé en 2011 de déroger aux principes comptables usuels et, en conséquence, la dépréciation de 2,9 millions d'euros portant sur les titres Gfi International au 31 décembre 2011 intégrait la plus-value constatée en 2012 au titre de cette opération.

Autre cession

De plus, la cession de l'activité « régies d'électricité » et des activités « distribution de semences » à Villers les Nancy a été cédée en date du 1^{er} novembre 2012 à sa filiale Gfi Progiels.

Fusions et transmissions universelles de patrimoine

Gfi Informatique a procédé à la dissolution sans liquidation de sa filiale Btd Consulting qu'elle détenait à 100 % en novembre 2012. Cette opération a entraîné la transmission universelle du patrimoine à Gfi Informatique. Ce transfert a été fait au coût historique.

Cette TUP a permis de dégager un boni de fusion de 263 milliers d'euros qui a été comptabilisé en prime de fusion et un produit financier pour le solde de 489 milliers d'euros.

Remboursement et émission d'un nouvel emprunt bancaire

Le 28 septembre 2012, la société a remboursé son emprunt et émis un nouvel emprunt auprès de son pool bancaire. (cf. Note 12 ci-après)

8.2.2. Règles et principes comptables

Préambule

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du plan comptable général, homologué par le règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Immobilisations incorporelles

• Fonds commerciaux

La valorisation des fonds de commerce est appréciée chaque année par référence à des critères d'évaluation incluant la rentabilité de l'activité et la croissance du chiffre d'affaires.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de non-respect de ces critères.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur cinq ans linéairement.

• Logiciels

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de un à cinq ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Il est constaté un amortissement dérogatoire pour le montant des dépenses portées à l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- matériel de transport : 5 ans ;
- matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

Immobilisations financières

• Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

D'autre part, les frais liés à ces acquisitions sont enregistrés en charges exceptionnelles.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de Gfi Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- la combinaison du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini est en ligne avec les valeurs usuellement retenues dans le secteur pour des groupes de profil comparables ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

• Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Gfi Informatique et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre Gfi Informatique et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Gfi Informatique par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 1%.

Les sommes prêtées par Gfi Informatique à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 2,50 %.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales de Gfi Informatique est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

Actif circulant

• Affacturage des créances clients

Gfi Informatique procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas Factor. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement. Les créances cédées, quel que soit le niveau de risque transféré, sont présentées dans la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent en « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits ».

• Clients et comptes rattachés

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes Sfac et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges.

Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

• Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

Charges à répartir

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont constatés en charges au cours de l'exercice où ils sont souscrits à l'exception des frais de montage liés à la renégociation du contrat d'emprunt contracté par Gfi Informatique en 2012 auprès d'un pool bancaire, et à l'émission d'Océane réalisée en 2011 qui sont comptabilisés en charges à étaler et repris sur la durée de l'emprunt.

Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre. Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

Impôt sur les résultats

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

La société Gfi Informatique est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend l'ensemble des filiales et sous-filiales françaises.

Gfi Informatique constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale. L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits des sociétés intégrées n'est pas rémunérée par Gfi Informatique.

Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

• Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

• Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

• Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

• Ventes de matériels

Pour les ventes de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

• Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Gfi Informatique ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurant en engagements hors bilan sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 03-R-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

Instruments financiers

Dans le cadre de sa gestion du risque de taux et de change, Gfi Informatique est amené à souscrire des instruments dérivés. Gfi Informatique applique un traitement comptable de couverture conformément à l'article 372-2 du PCG. Pour être qualifié de couverture, il est notamment nécessaire que les instruments dérivés aient pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert et que les variations de valeur de l'élément couvert et l'instrument dérivé soit corrélées.

Les écarts dégagés sur ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier.

Toutefois, les fortes fluctuations de taux et les incertitudes concernant leur évolution dans les années à venir conduisent la société à provisionner dans les comptes les règlements futurs d'intérêts qui pourraient en découler.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

8.2.3. Notes sur le bilan

Note 1 : Immobilisations incorporelles

En euros					
Valeur brute	2011	Acquisitions	Fusion	Diminutions	2012
Frais d'établissement	436 550				436 550
Fonds commerciaux	83 568 459	2 169 999	6 247 926	90 000	91 896 384
Concessions, brevets, droits similaires	10 166 576	460 707	1 962	440 561	10 188 684
Autres immobilisations incorporelles	84 408	131 922			216 330
	94 255 993	2 762 628	6 249 888	530 561	102 737 948
Amortissements	2011	Augmentations	Fusion	Diminutions	2012
Frais d'établissement	319 231	87 310			406 541
Fonds commerciaux	2 066 001				2 066 001
Concessions, brevets, droits similaires	5 805 254	1 132 285	1 962	438 755	6 500 746
	8 190 486	1 219 595	1 962	438 755	8 973 288
Dépréciation	2011	Augmentations	Fusion	Diminutions	2012
Fonds commerciaux	5 330 817		202 776		5 533 593
	5 330 817	0	202 776	0	5 533 593
VALEUR NETTE	80 734 690	1 543 033	6 045 150	91 806	88 231 067

Les autres immobilisations incorporelles correspondent à des frais de développement initiés au cours de l'année 2012.

Note 2 : Immobilisations corporelles

En euros					
Valeur brute	2011	Acquisitions	Fusion	Diminutions	2012
Matériel de transport	102 131		48 388		150 519
Installations techniques, matériel et outillage	6 309 514	1 199 845		780 532	6 728 827
Matériel et mobilier de bureau	2 015 046	289 208		73 443	2 230 811
Matériel informatique	4 501 475	467 384	163 983	895 538	4 237 304
Immobilisations en cours	268 500	585 528		268 500	585 528
	13 196 666	2 541 965	212 371	2 018 013	13 932 989
Amortissements	2011	Augmentations	Fusion	Diminutions	2012
Matériel de transport	101 777	355	48 388		150 520
Installations techniques, matériel et outillage	3 654 988	715 876		307 705	4 063 159
Matériel et mobilier de bureau	742 785	201 406		73 443	870 748
Matériel informatique	4 141 220	239 815	163 983	568 084	3 976 934
	8 640 770	1 157 452	212 371	949 232	9 061 361
Dépréciations	2011	Augmentations	Fusion	Diminutions	2012
Installations techniques, matériel et outillage	164 761			164 761	0
	164 761	0	0	164 761	0
VALEUR NETTE	4 391 135	1 384 513	0	904 020	4 871 628

Note 3 : Immobilisations financières

En euros					
Valeur brute	2011	Acquisitions	Fusion	Diminutions	2012
Participations	173 581 690	9 234 369	(8 811 000)	3 153 778	170 851 281
Actions propres	1 024 266	4 272 587		2 609 687	2 687 166
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449				5 823 449
Créances rattachées à des participations	55 580 720	4 630 418		27 810 634	32 400 504
Prêts	825 206	95 800		64 216	856 790
Dépôts	2 114 249	528 876		68 211	2 574 914
TOTAL	238 949 580	18 762 050	(8 811 000)	33 706 526	215 194 104

Dépréciation	2011	Augmentations	Fusion	Diminutions	2012
Participations	27 800 000	17 000 000			44 800 000
Actions propres	147 412	65 110			212 522
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449				5 823 449
Créances rattachées à des participations	11 730 843	180 420			11 911 263
Dépôts	23 357	23 357			46 714
TOTAL	45 525 061	17 268 887	0	0	62 793 948

VALEUR NETTE	193 424 519	1 493 163	(8 811 000)	33 706 526	152 400 156
---------------------	--------------------	------------------	--------------------	-------------------	--------------------

• Participations

Les **participations** sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en Note 29. La variation de la valeur brute des titres de participation se résume ainsi :

- augmentation de 270 milliers d'euros, correspondant aux titres Ares Luxembourg ;
- augmentation de 2 463 milliers d'euros, correspondant aux titres Gifi Bus ;
- augmentation de 6 464 milliers d'euros, correspondant aux titres Cognitis Groupe ;
- augmentation de 37 milliers d'euros, correspondant à la création de la société Gifi 6 ;
- diminution de 3 154 milliers d'euros, correspondant à la cession des titres Gfi Canada ;
- diminution de 8 811 milliers d'euros, correspondant à la TUP de Btd Consulting.

Les **dépréciations de participation**, d'un montant total de 44 800 milliers d'euros fin 2012, portent sur les titres des filiales française et suisse suivantes :

- Gfi Consulting pour 11 900 milliers d'euros, dont 2 000 milliers d'euros au titre de l'exercice.
- Gfi International pour 32 900 milliers d'euros, dont 15 000 milliers d'euros au titre de l'exercice.

• Créances rattachées à des participations

Fin 2012, la **dépréciation de créance rattachée à des participations** concerne uniquement la filiale allemande Gfi Informatik Holding GmbH, pour un montant 11 911 milliers d'euros, dont 180 milliers d'euros au titre de l'exercice.

• Autres immobilisations financières

Les **actions propres** s'élèvent à 2 687 milliers d'euros, correspondant à 959 751 titres représentant 1,76 % du capital social. Au cours de l'exercice, 1 520 789 actions ont été acquises au cours moyen de 2,81 euros et 946 750 actions ont été vendues au cours moyen de 2,81 euros.

Le **versement d'apport non capitalisé** correspond à un versement en « quasi-capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Gfi Informatik Holding GmbH. Ce montant est totalement déprécié.

Note 4 : Clients et comptes rattachés

En euros	2012	2011
Clients hors Groupe	6 077 248	7 438 643
Clients Groupe	3 510 518	1 904 660
Créances cédées au factor	88 855 531	87 142 212
Factures à établir	39 463 898	38 538 541
Créances litigieuses	50 127	15 871
Effets à recevoir	106 481	1 199 040
TOTAL	138 063 803	136 238 967
Dépréciation des créances douteuses	(222 997)	(323 141)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	137 840 806	135 915 826

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

Note 5 : Autres créances

En euros	2012	2011
Personnel	63 951	58 408
Stock de tickets restaurant	175 012	604 876
Créances sociales (IJSS, prévoyance, formation)	567 044	476 938
Créances fiscales (IS, TVA)	24 293 067	21 080 272
Débiteurs divers	5 441 324	7 858
Comptes courants Groupe et associés	5 679 776	1 430 589
Avoirs à recevoir	148 245	129 570
TOTAL	36 368 419	23 788 511
Dépréciation des débiteurs divers	0	0
Dépréciation des comptes courants Groupe et associés	0	0
TOTAL AUTRES CRÉANCES	36 368 419	23 788 511

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an, à l'exception des créances suivantes :

- de la créance fiscale de « carry-back » d'un montant de 6 207 milliers d'euros ;
- des créances de crédit d'impôt recherche pour 10 191 milliers d'euros.

Note 6 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de :

- certificats de dépôt pour un montant de 1 000 milliers d'euros.
- SICAV de trésorerie pour un montant de 20 391 milliers d'euros.

La valeur de marché correspondante s'élève à 20 400 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Note 7 : Disponibilités

En euros	2012	2011
Banques et caisses	4 784 602	308 461
TOTAL DISPONIBILITÉS	4 784 602	308 461

Note 8 : Comptes de régularisation

• Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

• Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés :

- lors de la souscription de l'emprunt contracté auprès d'un pool bancaire en 2009 ;
- lors de l'émission de l'Océane en 2011 ;
- lors de la souscription de l'emprunt en septembre 2012.

Ces frais sont amortis sur la durée des emprunts. Le solde des frais liés à l'emprunt souscrit en 2009 a été intégralement amorti sur l'exercice suite au remboursement complet anticipé de celui-ci.

En euros	Valeur brute au 31/12/2011	Amortissements cumulés au 31/12/2011	Augmentation valeur brute au 31/12/2012	Amortissements 2012	Valeur nette au 31/12/2012
Frais d'émission d'emprunt 2009	730 000	303 625	0	426 375	0
Frais d'émission de l'Océane 2011	1 128 292	103 848	0	204 888	819 556
Frais d'émission d'emprunt 2012	0	0	1 050 912	64 359	986 553
TOTAL DES CHARGES À RÉPARTIR	1 858 292	407 473	1 050 912	695 622	1 806 109

• Écarts de conversion actif

Les écarts de conversion actif correspondent à l'écart de change de la créance en dollars canadiens.

Note 9 : Capitaux propres

• Variation des capitaux propres

En euros	2011 avant affectation	Variation	Distribution dividendes	Affectation du résultat 2011	Résultat 2012	2012 avant affectation
Capital	108 900 684					108 900 684
Primes d'émission	42 394 472					42 394 472
Primes de fusion	51 357	263 311				314 668
Réserve légale	5 198 744			73 300		5 272 044
Report à nouveau	8 935 904			(3 453 555)		5 482 349
Résultat de l'exercice	1 465 990		(4 846 245)	3 380 255	10 404 371	10 404 371
Provisions réglementées	3 821 531	(438 192)				3 383 339
TOTAL	170 768 682	(174 881)	(4 846 245)	0	10 404 371	176 151 927

Le capital social s'élève à 108 900 684 euros, composé de 54 450 342 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

La colonne variation correspond au boni de fusion dégagé lors de la TUP de la filiale Btd Consulting.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels créés en interne.

• Bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR)

En novembre 2011, la société a émis des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables. Les caractéristiques de ces BSAAR sont les suivantes :

Nature	
Nombre de bons émis	849 992
Prix d'émission	0,45
Prix d'exercice	3,84
Montant de l'émission (en euros)	382 496
Date de péremption des bons	09/11/2016
Nombre de bons exercés au cours de l'exercice 2012	-
Nombre de bons en circulation au 31 décembre 2012	849 992
Augmentation de capital potentielle en nombre d'actions	849 992
Augmentation de capital potentielle en valeur nominale (en euros)	1 699 984

• Plans d'attribution d'actions gratuites

	Plan 2011	Plan 2011 spécifique	Plan 2012 général	Plan 2012 spécifique	Total général
Date d'attribution	10/03/2011	10/03/2011	14/03/2012	14/03/2012	
Cours de l'action à la date d'attribution 3,19		3,50	3,50	3,19	
Nombre total de droits à attribution d'actions attribués	508 000	91 725	699 000	76 212	1 374 937
Conditions d'acquisition	Conditions de présence et d'objectifs de marge				
Période d'incessibilité à compter de l'attribution	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	
Droits acquis au 31/12/2011	na	na			
Nombre de droits à attribution annulés au cours de la durée de vie du plan - 2011	15 000	9 285			
Nombre de droits à attribution annulés au cours de la durée de vie du plan - 2012	0	3 375	15 000	6 348	
Nombre de droits à attribution annulés par le Conseil du 14/03/2012	246 500	0			
NOMBRE DE TITRES POTENTIELS MAXIMUM AU 31/12/2012*	246 500	79 065	684 000	69 864	1 079 429

* Tenant compte des droits à actions gratuites perdus ou annulés.

Note 10 : Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à une avance conditionnée accordée par la région Bretagne pour 42 milliers d'euros, dans le cadre d'une action de revitalisation.

Note 11 : Provisions pour risques et charges

En euros	2012	2011
Litiges prud'homaux et divers risques salariaux	685 500	833 240
Litige Urssaf	302 213	452 982
Litige TVA	10 907 880	10 499 820
Litige contrôle fiscal	412 000	0
Autres risques financiers	58 287	0
Risques sur avance fournisseur	0	1 500 000
Autres	151 375	151 375
Total provisions pour risques	12 517 255	13 437 417
Autres charges	0	265 689
Total provisions pour charges	0	265 689
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 517 255	13 703 106

Litige TVA

La provision pour litige TVA correspond à la notification des redressements portant sur les années 2004, 2005 et 2006. Le vérificateur a remis en cause l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires.

Les redressements notifiés en 2007 et 2008 portent sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros, ainsi que les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros, soit un total, intérêts et majorations compris, de 13,2 millions d'euros.

Gfi Informatique a contesté vigoureusement les propositions de rectification et a fait les différents recours hiérarchiques durant toute l'année 2009. L'administration a confirmé sa position et émis un avis de mise en recouvrement en février 2010, rendant nécessaire pour Gfi Informatique le provisionnement des redressements (hors pénalités), soit un montant de 9 752 milliers d'euros qui a été comptabilisé en « Autres charges et produits opérationnels » dans les comptes de l'exercice 2009.

Les intérêts de retard à compter de cette date de mise en recouvrement ont été provisionnés. Ils s'élèvent à 408 milliers d'euros au titre de 2012 et 748 milliers d'euros au titre des exercices précédents.

Gfi Informatique considère toujours que ces redressements ne sont pas justifiés, ni en droit, ni en fait et a engagé la défense de sa position devant les juridictions compétentes. Une requête introductive d'instance a été déposée devant le Tribunal administratif de Paris le 11 octobre 2010, puis renvoyée sur le nouveau Tribunal administratif de Montreuil. Ce dernier, par jugement daté du 6 décembre 2012, a rejeté l'ensemble de la requête.

Gfi Informatique, relevant de nombreuses contradictions dans le jugement et l'absence de réponse, notamment à une demande de question préjudicielle à poser devant la CJUE, a déposé un recours devant la Cour d'Appel de Versailles le 6 février 2013. Maintenant son analyse, Gfi Informatique a décidé de ne pas provisionner la pénalité pour manquement délibéré. Les jugements des tribunaux administratifs pris dans le domaine fiscal étant exécutoires dès leur notification, Gfi Informatique a demandé et obtenu un échelonnement du règlement. L'échéancier prévoit le paiement de 4,8 millions d'euros par an en 2013, 2014 et 2015.

Litige Urssaf

La provision pour litige Urssaf correspond à la notification de redressement portant sur les années 2004 et 2005, pour laquelle Gfi Informatique a saisi le TASS.

De plus, Gfi Informatique a récupéré une provision de 26 milliers d'euros de contrôle Urssaf lors de la TUP avec sa filiale Btd Consulting.

Provision sur contrôle fiscal en-cours

Une provision de 412 milliers d'euros a été comptabilisée au titre du redressement fiscal en cours sur les exercices 2009 et 2010.

Risques divers

L'acquéreur de Gfi Italie, filiale cédée en avril 2010, a saisi, le 18 juillet 2012, la chambre d'arbitrage de Milan pour se voir accorder une indemnité qu'il estime à au moins 6 millions d'euros. Gfi Informatique estime que cette demande n'est ni matériellement, ni juridiquement justifiée. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée.

• Variations de provisions pour risques et charges

En euros	2011	Fusions	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	2012
Provisions pour risques	13 437 417	26 470	1 170 147	0	2 116 779	12 517 255
Provisions pour charges	265 689	0	0	0	265 689	0
TOTAL PROVISIONS	13 703 106	26 470	1 170 147	0	2 382 468	12 517 255

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel, excepté pour les provisions pour perte à terminaison qui sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

Les reprises de provisions utilisées correspondent à des risques clients résolus, à des risques salariaux dénoués.

Note 12 : Dettes financières

Gfi Informatique a souscrit un nouvel emprunt le 28 septembre 2012 avec son pool bancaire, qui porte sur un montant total de 50 millions d'euros, amortissables sur 5 ans et dont les intérêts sont à taux variables.

Les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2012 se décomposent de la façon suivante :

En euros	Total	2012 - 1 an	1 à 5 ans	2011
Emprunt obligataire	50 000 000	0	50 000 000	50 000 000
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédits	36 034 754	7 534 754	28 500 000	39 186 457
Emprunts - ouverture de crédit	0	0	0	0
Tirage factor	5 458 183	5 458 183	0	13 419 651
Concours bancaires courants	217 118	217 118	0	2 189 047
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	41 710 055	13 210 055	28 500 000	54 795 155
Dettes rattachées à des participations	21 988 071	0	21 988 071	28 673 633
Intérêts courus vis à vis des filiales à payer	55 768	55 768	0	27 877
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	113 753 894	13 265 823	100 488 071	133 496 665

L'ensemble des emprunts est contracté en euros.

• Océane

L'emprunt obligataire correspond à l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océane) réalisée en juin 2011. Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Nature	
Nombre d'obligations émises	10 080 645
Valeur nominale (en euros)	4,96
Prix d'émission (en euros)	4,96
Montant total de l'émission (en euros)	49 999 999
Taux d'intérêt (paiement annuel à terme échu)	5,25 %
Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice	0
Nombre d'obligations restant à rembourser au 31/12/2012	10 080 645
Date prévue de remboursement	01/01/2017
Augmentation de capital potentielle en nombre d'actions	10 080 645
Augmentation de capital potentielle en valeur nominale (en euros)	20 161 290

• Covenants bancaires

Le contrat d'emprunt bancaire contient des clauses conventionnelles de défauts dont certaines sont liées aux non-respects de ratios calculés sur les données financières consolidées du Groupe. Sur la base du bilan et des performances 2012 du

Groupe, ces ratios se situent à un niveau inférieur aux limites fixées par le contrat. Par conséquent, il n'existe pas de risque d'exigibilité anticipée pour la société mère Gfi Informatique au titre du respect des ratios. Des informations détaillées sont fournies en Note 28 des États financiers consolidés.

Note 13 : Dettes d'exploitation et autres dettes

En euros	2012	dont charges à payer	2011
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	408 578		1 043 250
Dettes fournisseurs			
Fournisseurs	19 763 069	0	20 689 854
Factures non parvenues	14 331 259	14 331 259	12 315 573
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	34 094 328	14 331 259	33 005 427
Dettes sociales			
Comité entreprise et rémunérations dues	36 650	0	56 585
Provision congés payés, 13 ^e mois et ARTT	15 831 301	15 831 301	15 299 588
Provision pour bonus	1 661 461	1 661 461	1 669 385
Autres dettes envers le personnel	1 731 946	1 731 946	1 406 369
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	17 545 564	0	17 351 699
Charges sociales sur provisions congés payés, 13 ^e mois et ARTT	7 757 337	7 757 337	7 496 943
Provision Organic	688 486	688 486	636 787
Autres provisions sur charges (bonus, taxe apprentissage...)	5 585 126	5 585 126	5 941 263
Dettes fiscales			
TVA	30 075 493	6 489 024	28 644 986
Impôt sociétés	3 035 699	0	2 773 223
CET	146 908	146 908	244 662
TVS	60 139	58 668	58 621
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	84 156 109	39 950 257	81 580 111
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Fournisseurs d'immobilisations	685 177		266 821
Factures non parvenues d'immobilisations	1 519 000	1 519 000	
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	2 204 177	1 519 000	266 821
Autres dettes			
AUTRES DETTES	7 447 029	7 447 029	5 641 771

L'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

Le montant de la **dettes d'impôt** sur les sociétés correspond au CIR 2010, 2011 et 2012 pour un total de 3 036 milliers d'euros.

Les **autres dettes** comprennent 7 310 milliers d'euros d'avoirs à établir et 137 milliers d'euros pour diverses charges à payer.

Note 14 : Informations concernant les entreprises liées

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

En euros	2012
Participations brutes	170 851 281
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449
Créances rattachées à des participations	32 400 504
Dépréciations des immobilisations financières	62 534 712
Dépôt et cautionnement versé	16 838
Créances clients & comptes rattachés	12 591 051
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	10 302 271
Autres créances : débiteurs divers	0
Autres créances : avoirs à recevoir	118 249
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	1 377 296
Autres dettes : CIR filiales	3 035 699
Autres dettes : avoirs à établir	1 118 196
Comptes courants débiteurs	5 679 776
Dépréciations des comptes courants débiteurs	0
Comptes courants créditeurs	11 252 738
Dettes rattachées à des participations	10 791 100
Produits financiers	9 022 100
Charges financières	126 907

8.2.4. Notes sur le compte de résultat**Note 15 : Chiffre d'affaires**

Le détail du chiffre d'affaires est le suivant :

En euros	2012	France	Étranger	2011
Ventes de marchandises	1 768 623	1 768 623	0	1 428 861
Ventes de services	422 731 022	418 140 231	4 590 791	396 333 612
Chiffre d'affaires	424 499 645	419 908 854	4 590 791	397 762 473
Chiffre d'affaires en %	100 %	99 %	1 %	100 %

Note 16 : Production immobilisée

Les frais de développement immobilisés s'élèvent à 260 milliers d'euros, dont 128 milliers sont destinés à un usage interne.

Note 17 : Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges

Ce poste comprend notamment les éléments ci-dessous :

- les reprises de dépréciations sur créances douteuses pour un montant de 317 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles des coûts de licenciements pour 3 067 milliers d'euros ;
- le transfert des frais liés à la souscription d'un nouvel emprunt, en charges à répartir sur quatre ans, pour 1 051 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles aux frais d'acquisition de nouvelles sociétés pour 1 973 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles de loyers pour un montant de 240 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles du salarié de CE IDF pour un montant de 21 milliers d'euros.

Note 18 : Résultat financier

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

En euros	2012	2011
Revenus des titres de participation	7 848 662	3 289 932
Revenus des comptes courants	684 940	1 040 379
Produits net sur cessions de VMP	149 508	6 244
Gains de change	7 477	16 410
Revenus des créances diverses	137 506	0
Autres produits financiers	605 131	55 538
Reprises des provisions sur instruments financiers	0	1 387
Reprises de dépréciations des titres de participation	0	274 761
Reprises de dépréciations des créances rattachées à participation	0	1 284 300
PRODUITS FINANCIERS	9 433 224	5 968 951
Intérêts sur emprunts	3 480 574	2 919 264
Intérêts sur comptes courants	126 907	106 118
Intérêts bancaires	142 208	243 930
Intérêts d'affacturage	185 537	507 490
Pertes de change	33 743	1 548
Intérêts sur Swap	236 997	785 526
Provisions des pertes de change	58 287	0
Dépréciations des titres de participation	17 000 000	4 300 000
Dépréciations de créances rattachées à participation	180 419	153 056
Dépréciations des actions propres	65 110	137 884
Dépréciations des autres immobilisations financières	23 357	0
Mali de fusion	0	457 426
Autres charges financières	45 819	2 473
CHARGES FINANCIÈRES	21 578 958	9 614 715
RÉSULTAT FINANCIER	(12 145 734)	(3 645 764)

• Revenus des titres de participation

La société a reçu des dividendes de ses filiales suivantes :

- Gfi Progiciels pour un montant de 3 140 milliers d'euros ;
- Btd Consulting pour un montant de 4 709 milliers d'euros.

• Autres produits financiers

Les produits financiers comprennent 489 milliers d'euros concernant le boni de TUP de la filiale Btd Consulting.

• Dépréciation des titres de participation

La dépréciation de titres de participation concerne la filiale Gfi International pour 15 000 milliers d'euros, et Gfi Consulting pour 2 000 milliers d'euros.

• Provisions des pertes de change

Elles concernent les risques de change de la créance canadienne inscrite à l'actif pour 5 438 milliers d'euros.

• Dépréciation des créances rattachées aux participations

Elle concerne la filiale Gfi Informatik Holding GmbH pour 180 milliers d'euros.

Note 19 : Résultat exceptionnel

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

En euros	2012
Cessions d'immobilisations incorporelles	91 806
Cessions d'immobilisations corporelles	642 515
Cessions d'immobilisations financières	16 682 696
Bonis sur rachat actions propres	164 528
Reprises d'amortissement dérogatoire des logiciels créés	785 010
Reprises sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	439 540
Reprises provisions sur pertes sur immobilisations corporelles	164 761
Reprises sur risque sur avance fournisseur	1 500 000
Reprise provision sur contrôle d'Urssaf	177 239
Reprises provisions sur frais de remises en état des locaux de bureaux résiliés	229 000
Reprises provisions des loyers et charges restant sur bureaux résiliés	36 689
Autres	24 724
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 938 508
Pénalités diverses	5 615
Cessions d'immobilisations incorporelles	91 805
Cessions d'immobilisations corporelles	800 282
Cessions d'immobilisations financières	3 153 778
Mali sur cessions d'actions propres	112 631
Dotations sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	291 800
Dotations sur litige TVA	408 060
Dotations sur risque fiscal	412 000
Amortissements dérogatoires	346 818
Coût des loyers et charges versé sur bureaux vacants	636 136
Coûts des licenciements	3 007 533
Honoraires versés sur acquisitions activités	890 941
Honoraires versés sur cessions activités	1 187 272
Honoraires versés sur autre projet	417 056
Coûts liés à l'avance fournisseur	1 605 191
Coût du contrôle d'Urssaf	177 239
Autres	51 895
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 596 052
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 342 456

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes, s'élèvent à 2 567 milliers d'euros sur l'exercice 2012.

Les cessions d'immobilisations financières correspondent à la cession de la filiale canadienne qui dégage une plus-value de 13 528 918 euros.

Note 20 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Au titre de l'exercice, la société a enregistré un produit net d'impôts de 4 538 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

En euros	Courant	Exceptionnel	Total
Résultat comptable avant impôt et participation (mais y compris CIR)	2 440 256	7 342 456	9 782 712
Retenues à la source perdues	0		0
Réintégrations	15 831 261	820 199	16 651 460
Déductions	(9 354 874)	(12 393 946)	(21 748 820)
Base imposable de l'exercice avant imputation des déficits propres	8 916 643	(4 231 291)	4 685 352
Déficits propres reportables au 1 ^{er} janvier 2012			(685 355)
Résultat fiscal de la période imputé sur les déficits propres			685 355
Déficits propres après imputation des résultats de la période			0
Base imposable transmise au groupe d'intégration fiscale			3 999 997
Impôt sur les bénéfices, charge de la mère			0
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			(1 377 296)
Impôt sur les bénéfices, charge du groupe d'intégration fiscale			613 413
Total impôt sur les bénéfices			(763 883)
Carry-back			0
Crédit d'impôt apprentissage			(74 508)
Crédit d'impôt recherche			(3 699 233)
TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			(4 537 624)

Par ailleurs, au titre du groupe d'intégration fiscale dont Gfi Informatique est la mère, la société dispose d'un déficit fiscal reportable de 28 107 milliers d'euros et d'une créance de carry-back de 6 207 milliers d'euros (cf. Note 5).

Dans le cadre de l'intégration fiscale, Gfi Informatique a utilisé des pertes fiscales de ses filiales intégrées (Gfi Informatique Production, Gfi Bus et Gfi Consulting) et n'a pas provisionné la restitution de l'économie d'impôt réalisée.

Note 21 : Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

En euros	Base	Impôts
Allègements		
Contribution solidarité	687 379	229 103
Participation à l'effort de construction	776 548	258 823
TOTAL ALLÈGEMENTS	1 463 927	487 927

Note 22 : Participation de l'exercice

Dans le cadre de l'accord passé, au sein de l'unité économique et sociale regroupant Gfi Informatique et Gfi Progiciels la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun est plus avantageuse pour les salariés. Seule Gfi Progiciels distribuera de la participation au titre de l'année 2012 aux salariés de l'UES.

Note 23 : Prime de partage des profits

Dans le cadre de la loi de finance du 28 juillet 2011, Gfi Informatique a versé une prime de partage des profits aux salariés d'un montant de 216 milliers d'euros.

8.2.5. Autres informations significatives

Note 24 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société sont les suivants :

En milliers d'euros		
Objet	2012	2011
Garanties de paiement des loyers	401	449
Garanties sur contrats clients	994	2 071
Garanties sur contrats fournisseurs	33	33
Cautions bancaires	1 428	2 553
Cautions bancaires	1 750	1 512
Garanties données au profit de filiales	1 750	1 512
Sur contrats de location immobilière	27 797	27 677
Sur contrats de location mobilière	1 731	1 163
Engagements au titres des contrats de location	29 528	28 840
Sur indemnités de départ à la retraite	10 924	8 029
Autres	10 924	8 029

• Garanties données au profit de filiales

Les cautions ont été données au profit des filiales suivantes : Gfi Proiciels pour 1 000 milliers d'euros et Gfi Informatique-Production pour 750 milliers d'euros.

• Engagement sur contrat de location immobilière d'une durée supérieure à trois années

Le contrat de bail du siège social à Saint-Ouen a été conclu en 2010 pour une durée ferme de neuf années. Au 31 décembre 2012, le cumul des loyers jusqu'au terme du bail s'élève à 21,1 millions d'euros.

• Engagements sur contrats de location

Les loyers restants dus sur contrats de location de matériel au 31 décembre 2012 sont les suivants :

- à moins d'un an : 856 482 euros ;
- à plus d'un an : 874 882 euros.

• Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par Gfi Informatique concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 10 924 milliers d'euros au 31 décembre 2012 contre 8 028 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à l'IAS 19. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turnover par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2004-2006 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 3,25 % en 2012.

• Engagements sur contrats de crédit-bail

Il n'existe aucun engagement de crédit-bail au 31 décembre 2012.

• Couvertures de taux

L'exposition de Gfi Informatique au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée au niveau de l'endettement financier de la société. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de *swap* (classiques) et un contrat de *cap* sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2012, après prise en compte des instruments de couverture, la totalité de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 79 % en 2011).

Au 31 décembre 2012, Gfi Informatique SA disposait des instruments financiers suivants :

En milliers d'euros Nature	Date d'émission	Échéance	Contrepartie	Couverture 2012	Échéances			Juste valeur
					2013	2014	2015	
Change à terme	16/04/2012	04/10/2013	BNP Paribas	2 557	2 557	0		(7)
Change à terme	16/04/2012	04/10/2013	Calyon	2 255	2 255	0		(7)
Change à terme	24/05/2012	04/10/2013	Société Générale	3 034	3 034	0		18
Swap taux fixe	17/12/2012	15/12/2015	Calyon	10 650	2 700	2 700	5 250	(8)
Swap taux fixe	17/12/2012	16/06/2014	CIC	18 650	3 840	14 810		(2)
CAP	15/11/2010	15/02/2013	BNP Paribas	13 000	13 000	0		0
				50 146	27 386	17 510	5 250	(6)

• Risques de change

La seule couverture de change est en lien avec la créance de cession de la filiale canadienne.

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone euro.

Les flux intragroupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque Gfi Informatique investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

• Sûretés données en garantie et hypothèques 31/12/2012

Bénéficiaire objet

Trésor Public	titres Gfi Informatique et Production détenus par Gfi Informatique
Établissements bancaires du pool	titres Gfi Progiciels détenus par Gfi Informatique
Établissements bancaires du pool	titres Cognitis Group détenus par Gfi Informatique
Banque Palatine	compte titre (1 million d'euros)

À la connaissance de la société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur.

Note 25 : Rémunérations des dirigeants

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2012 aux dirigeants se décompose de la manière suivante :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale
versé en 2011	552 865	158 400	1 842	136 000	849 107
versé en 2012	636 000	189 110	3 026	136 000	964 136

Note 26 : Effectif moyen

L'effectif moyen de la société est le suivant :

Catégorie	2012	2011
Cadres	3 764	3 735
Employés, techniciens, agents de maîtrise	458	451
TOTAL	4 222	4 186

Note 27 : Droit individuel a la formation (DIF)

Au 31 décembre 2012, l'engagement total de la société au titre du DIF est de 339 042 heures. Le nombre d'heures qui n'ont pas donné lieu à des demandes est de 338 640 heures.

Note 28 : Proposition d'affectation du résultat

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2012 envisagée est la suivante :

« L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires :

- constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à : 10 404 euros
- constate que le résultat distribuable est de : 15 887 euros
- décide d'affecter le résultat distribuable comme suit :
 - 520 euros à la réserve légale
 - 3 267 euros aux actionnaires à titre de dividendes
 - 12 099 euros au compte report à nouveau. »

Note 29 : Tableau des filiales et participations

		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires au 31/12/2012	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
En milliers d'euros					Brute	Nette						
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)												
Gfi Consulting	France	9 916	28	100,00	22 191	10 291	57	-		13 310	(786)	-
Gfi Progiels	France	7 978	5 890	100,00	22 075	22 075	5 581	-	1 000	51 057	2 889	3 140
Gifimo	France	1	571	100,00	1	1	-	-	-	247	124	-
Adelior France	France	347	1 920	100,00	4 803	4 803	-	-	-	6 418	333	-
Gfi Informatique- Production	France	10 910	(1 183)	100,00	21 311	21 311	-	-	750	88 840	(608)	-
Gfi Bus	France	2 500	(4)	100,00	2 500	2 500	-	-	-	15 835	(1 921)	-
Gifi 6	France	37		100,00	37	37	-	-	-	0		-
Cognitis Groupe	France	2 930	5 422	73,41	6 464	6 464	-	-	-	131	(718)	-
Ares Luxembourg	Luxembourg	370	365	100,00	920	920	-	-	-	5 925	5	-
Gfi NV	Belgique	62	1 738	99,80	2 260	2 260	-	-	-	17 379	(156)	-
Gfi Portugal	Portugal	60	10 330	100,00	10 923	10 923	-	-	-	21 611	(42)	-
Gfi International	Suisse	31 240	(19 566)	100,00	74 599	41 699	-	-	-	1 719	11 169	-
Gfi Benelux	Belgique	225	(2 117)	100,00	235	235	2 037	-	-	2 784	189	-
Holding Gfi Informatique Maroc	Maroc	1 659	146	100,00	1 895	1 895		-	-	0	4	-
Gfi Maroc Offshore	Maroc	36	74	100,00	36	36	250	-	-	3 274	19	-
B- AUTRES PARTICIPATIONS		7 212	15 638		602	602	13 752	-	-			-
C- ACTIONS AUTODÉTENUES		-	-	1,76	2 687	2 475	-	-	-			-
TOTAL					173 538	128 527	21 677	0	1 512		10 502	3 140

Nom des Filiales	N° Siren	Adresses du siège social
Gfi Consulting	433940145	145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Gfi Progiels	340546993	145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Gifimo	350934139	145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Adelior France	315930578	145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Gfi Informatique Production	428286496	145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Gfi Bus	509440079	145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Gifi 6	790077937	145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Cognitis Groupe	339719042	145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen
Ares Luxembourg	LU-21941025	4, ancienne route d'Arlon, L-8399 Windhof
Gfi NV	0 450798491	Haasrode Research Park, Technologielaan 11, 3001 Heverlee
Gfi Portugal	PT502726890	Avenida 5 de Outubro, 35-6°, 1050-047 Lisboa
Gfi International SA	CH-6600703000-2	Chemin des Aulx, CH-1228 Plan-les-Ouates
Gfi Benelux SA	427608266	Haasrode Research Park, Technologielaan 11, 3001 Heverlee
Holding Gfi Informatique Maroc	113607	Parc Casa Nearshore, 1100 Bd Al Qods Sidi Maarouf, 20130 Casablanca
Gfi Maroc Offshore	163083	Parc Casa Nearshore, 1100 Bd Al Qods Sidi Maarouf, 20130 Casablanca

8.3. Autres informations

► 8.3.1. Résultat financier des 5 derniers exercices

	2012	2011	2010	2009	2008
I Situation financière en fin d'exercice (en milliers d'euros)					
Capital social	108 901	108 901	108 587	108 587	108 587
Nombre d'actions émises	54 450 342	54 450 342	54 293 742	54 293 742	54 293 742
II Résultat global des opérations effectuées (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	424 500	397 762	367 950	362 953	353 682
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	24 296	2 085	(39 143)	14 209	34 479
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	(4 538)	(4 000)	(10 309)	(3 077)	(122)
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	10 404	1 466	9 406	(64 201)	16 512
Montant des bénéfices distribués	3 267 *	4 846	0	0	11 862
III Résultat des opérations réduit à une action (en euros)					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	0,53	0,11	(0,53)	0,32	0,64
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,19	0,03	0,17	(1,18)	0,30
Dividende	0,06	0,09	0,00	0,00	0,22
IV Personnel					
Nombre de salariés (effectif moyen)	4 222	4 186	3 887	3 893	3 502
Montant de la masse salariale	176 042	173 293	157 221	153 162	137 622
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	83 451	82 120	74 420	70 760	65 203

* Soumis à décision de l'Assemblée générale.

8.3.2. Inventaire des valeurs mobilières détenues par Gfi Informatique SA

En milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur nette comptable au 31 décembre 2012
Participations françaises		
Gfi Consulting	991 600	10 291
Gfi Progiciels	10 466 439	22 075
Gifimo	651	1
Adelior France	5 925	4 803
Gfi Informatique-Production	351 925	21 311
Gfi Bus	250 000	2 500
Gifi 6	3 700	37
Cognitis Groupe	2 151 000	6 464
Participations étrangères		
Ares Luxembourg	3 700	920
Gfi NV	1 260	2 260
Gfi Portugal	12 000	10 923
Gfi International	9 428 334	41 699
Gfi Benelux	88 464	235
Holding Gfi Informatique Maroc	185 000	1 895
Gfi Maroc Offshore	4 000	36
Grupo Corporativo Gfi Informatica	100 000	602
		126 051
Actions autodétenues	959 751	2 475
Gfi Informatique		2 475
		126 051
Certificats de dépôt	1	1 000
Certificat de dépôt Banque palatine		1 000
Valeurs mobilières de placement		
SICAV Monétaire Plus	422	9 995
OPCVM Monétaire Oddo	347	352
FCP Amundi Tres, Eonia ISR I	46	10 045
		20 391

8.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Gfi Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et nous avons vérifié leur correcte application.

Immobilisations incorporelles et financières

Les notes « Immobilisations incorporelles » et « Immobilisations financières » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe exposent les modalités d'évaluation des fonds de commerce, des titres de participation, des créances rattachées et des comptes courants, basées sur les perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés des sociétés concernées. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions pour risques et charges

La note « Provisions » de la section « Règles et principes comptables » et la note 11 « Provisions pour risques et charges » de la section « Notes sur le bilan » de l'annexe exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à revoir ces principes comptables et les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

Ernst & Young et Autres

Pierre Abily

8.5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société,
nous vous présentons notre rapport sur les conventions et
engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des
informations qui nous ont été données, les caractéristiques et
les modalités essentielles des conventions et engagements
dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à
l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur
utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres
conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes
de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt
qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements
en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous
communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du
Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice
écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par
l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé
nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la
Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à
cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance
des informations qui nous ont été données avec les documents
de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune
convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de
l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée
générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du
Code de commerce.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants,
autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet
de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

1. Avec la société Auteuil Conseil

Administrateur concerné

M. Vincent Rouaix.

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2013 a autorisé votre
société à signer un nouvel avenant au contrat de prestations de
services du 15 octobre 2007. Cet avenant fixe un complément
exceptionnel d'honoraires d'un montant de 270 000 euros hors
taxes au titre de l'exercice 2012.

Votre société a comptabilisé au cours de l'exercice 2012 une
charge totale de 789 110 euros hors taxes au titre des avenants
et du contrat initial.

2. Avec M. Vincent Rouaix, Président-directeur général de votre société

Nature et objet

Clause de non-concurrence.

Modalités

Le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2013 a autorisé votre
société à signer un avenant à la convention de non-concurrence
conclue avec M. Vincent Rouaix le 18 décembre 2007.

Cet avenant réévalue l'indemnisation de l'engagement de non-
concurrence souscrit par M. Rouaix à 850 000 euros.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société Auteuil Conseil (France)

Administrateur concerné

M. Vincent Rouaix.

Nature, objet et modalités

Votre société a signé, le 15 octobre 2007, un contrat de prestations de services avec la société Auteuil Conseil (France), en remplacement du contrat initial du 30 janvier 2006. Ce contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Auteuil Conseil (France) intervient au profit de votre société dans les domaines de la gestion de la stratégie marketing et commerciale, des processus relatifs aux acquisitions de sociétés de services informatiques et de ressources humaines.

Le collaborateur affecté à la réalisation des services en application dudit contrat est M. Vincent Rouaix. Le contrat a été conclu pour une période de deux ans à compter du 1^{er} février 2008 reconductible tacitement tous les ans, sauf résiliation un an avant la date d'échéance.

En contrepartie de sa mission, la société Auteuil Conseil (France) percevait initialement des honoraires calculés sur une base annuelle de 350 000 euros hors taxes. Le contrat du 15 octobre 2007 a été modifié par les avenants des 15 avril 2008, 6 avril 2009, 1^{er} avril 2010, 7 juillet 2011, 14 mars 2012 et 1^{er} mars 2013. L'avenant du 1^{er} avril 2010 a fixé une réévaluation, à compter du 1^{er} avril 2010, du montant des honoraires à calculer sur une base annuelle de 486 000 euros hors taxes. L'avenant du 7 juillet 2011 a fixé une réévaluation, à compter du 1^{er} juillet 2011, du montant des honoraires à calculer sur une base annuelle de 600 000 euros hors taxes.

Comme évoqué ci-avant, votre société a comptabilisé au cours de l'exercice 2012 une charge totale de 789 110 euros hors taxes au titre des avenants et du contrat initial.

2. Avec la société GFI Progiciels (France), filiale à 100 % de votre société

Nature, objet et modalités

Une caution d'un montant maximal de 4 573 471 euros a été consentie par votre société au profit de sa filiale Gfi Progiciels (France). Cette caution, non rémunérée, est destinée à couvrir les engagements pris par la société Gfi Progiciels (France) vis-à-vis de différents établissements financiers ou bancaires. Au 31 décembre 2012, le montant de la caution ressort à 1 000 000 euros.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Avec les sociétés du Groupe

Nature, objet et modalités

Votre Conseil d'administration du 17 mars 2009 a autorisé la modification de l'ensemble des conventions fiscales conclues avec les sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France afin de permettre une restitution systématique à la filiale en perte, de l'économie d'impôt qu'elle procure au groupe sur le modèle de celle en vigueur avec la société Gfi Consulting (France) au cours des exercices 2006 à 2010.

Aucune modification n'a été apportée à ce stade sur les conventions fiscales initiales. Aucune économie d'impôt n'a été restituée par votre société au titre de l'exercice 2012.

Conventions et engagements approuvés au cours de l'exercice écoulé

Nous avons par ailleurs été informés de l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale du 22 mai 2012, sur rapport spécial des Commissaires aux comptes du 27 avril 2012.

Avec la société Auteuil Conseil

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'administration du 14 mars 2012 a autorisé votre société à signer un avenant au contrat de prestations de services du 15 octobre 2007. Cet avenant a fixé un complément exceptionnel d'honoraires d'un montant de 189 110 euros au titre de l'exercice 2011.

Paris et Paris-La Défense, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

Ernst & Young et Autres

Pierre Abily

9 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

9.1. Renseignements concernant la société	162	9.4. Responsables du contrôle des comptes.....	165
9.2. Renseignements concernant la direction de la société	164	9.5. Communication financière	166
9.3. Responsable du document.....	164		

9.1. Renseignements concernant la société

► 9.1.1. Dénomination sociale et siège social

Gfi Informatique – 145, boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen – France

► 9.1.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à Conseil d'administration régie notamment par les articles L. 225-1 à L. 225-257 du Code de commerce.

► 9.1.3. Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée le 8 avril 1992. Sa durée de vie est de 99 ans, et ce, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés le 5 mai 1992, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

► 9.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prestation de services et de conseils, dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, relatifs à l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques ;
- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques ;
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

► 9.1.5. Registre du commerce et des sociétés

385.365.713 RCS Bobigny Code APE et dénomination du secteur d'activité 6.202 A Conseil en systèmes informatiques.

► 9.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la société : 145, boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen.

► 9.1.7. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

► 9.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions définies par la loi. Peuvent seuls participer aux Assemblées :

- les propriétaires d'actions nominatives inscrites en compte cinq jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
- les propriétaires d'actions au porteur ayant, cinq jours au moins avant la réunion, justifié de l'inscription en compte de leurs actions et de l'indisponibilité de celles-ci jusqu'à la date de l'Assemblée.

► 9.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)

Le bénéfice distribuable est déterminé conformément à la loi. Il est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserves en application de la loi, l'Assemblée générale peut décider de prélever toutes sommes qu'elle juge à-propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

► 9.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques et lieux fixés par l'Assemblée générale ou à défaut par le Conseil d'administration. L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie de l'acompte sur dividende mis en distribution une option entre le paiement de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

► 9.1.11. Participations significatives

En matière de franchissement de seuils, les dispositions applicables sont celles prévues par la loi.

► 9.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur : titres au porteur identifiables (article 7 des statuts)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear France à la procédure des titres au porteur identifiables.

► 9.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)

En cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. La durée de leurs fonctions est de trois années. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 70 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si du fait qu'un administrateur en fonction vient à dépasser l'âge de 70 ans, la proportion du tiers susvisé est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

► 9.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence, dont le montant reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

9.2. Renseignements concernant la direction de la société

Monsieur Vincent Rouaix est Président-directeur général.

9.3. Responsable du document

Monsieur Vincent Rouaix

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion figurant aux chapitres 1 à 4 ainsi que leurs renvois aux chapitres 7 à 9 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ou incluses par référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations suivantes :

Page 131 du document de référence, le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 contient une observation attirant l'attention sur la Note 7 « Écarts d'acquisition » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe qui expose notamment les tests de sensibilité sur l'évaluation des écarts d'acquisition.

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, incorporé par référence, contient une observation attirant l'attention sur la Note 7 « Écarts d'acquisition » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe qui expose notamment les tests de sensibilité sur l'évaluation des écarts d'acquisition.

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, incorporé par référence, contient deux observations attirant l'attention sur : 1) la section « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation » de l'annexe qui décrit les modifications apportées dans la présentation de l'état du résultat global ; 2) la Note 7 « Écarts d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses retenues par la direction.

Le Président-directeur général
Vincent Rouaix

9.4. Responsables du contrôle des comptes

► 9.4.1. Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young et Autres

Tour First – 1, place des Saisons – Paris La Défense – 92400 Courbevoie
Représenté par M. Pierre Abily

Date de première nomination : 21 mai 2008 (en remplacement du cabinet Ernst & Young Audit nommé le 25 juin 1996).

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (durée du mandat : 6 exercices).

Grant Thornton

100, rue de Courcelles – 75017 Paris
Représenté par M. Vincent Papazian

Date de première nomination : 19 mai 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (durée du mandat : 6 exercices).

► 9.4.2. Commissaires aux comptes suppléants

Cabinet Auditex

Tour First – 1, place des Saisons – Paris La Défense – 92400 Courbevoie
Date de première nomination : 21 mai 2008

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (durée du mandat : 6 exercices).

Institut de Gestion et d'Expertise Comptable – IGEC

3, rue Léon-Jost – 75017 Paris

Date de première nomination : 19 mai 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (durée du mandat : 6 exercices).

9.5. Communication financière

► 9.5.1. Calendrier de publication 2013

Date de publication

Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2012	6 février 2013
Résultats annuels 2012	4 mars 2013
Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2013	25 avril 2013
Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2013 et résultats du 1 ^{er} semestre 2013	31 juillet 2013
Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2013	7 novembre 2013

Note : la publication a lieu après clôture de la Bourse.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de Gfi Informatique : www.gfi.fr ou auprès de la Direction de la Communication, au 145, boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen.

► 9.5.2. Responsable de l'information

Cyril Malher
Directeur financier Groupe
145, boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen
Tél. : + 33 (0)1 44 04 50 64
E-mail : cyril.malher@gfi.fr

10

TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement n° 809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE et aux pages du présent document de référence.

1	Personnes Responsables	
1.1	Personnes responsables	9.3
1.2	Déclaration des personnes responsables	9.3
2	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1	Information sur les contrôleurs légaux des comptes	9.4
2.2	Changements	n/a
3	Informations financières sélectionnées	
3.1	Informations financières historiques	n/a
3.2	Périodes intermédiaires	n/a
4	Facteurs de risques	1.13
5	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Histoire et évolution de la société	n/a
5.2	Investissements	1.7.1 à 1.7.3, 1.9
6	Aperçu des activités	
6.1	Principales activités	1.3
6.2	Principaux marchés	1.2, 1.3
6.3	Dépendance	néant
6.4	Position concurrentielle	1.13.3
7	Organigramme	
7.1	Groupe	1.4
7.2	Filiales	1.4
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1	Immobilisations corporelles importantes	néant
8.2	Responsabilité sociale d'entreprise	2
9	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1	Situation financière	1.5, 1.6
9.2	Résultat opérationnel	1.5, 1.6
10	Trésorerie et capitaux	
10.1	Capitaux	3.4
10.2	Flux de trésorerie	1.5.3
10.3	Structure de financement	1.5.3
10.4	Restriction	n/a
10.5	Sources de financement	1.5.3
11	Recherche et Développement, brevet et licences	1.9
12	Informations sur les tendances	
12.1	Tendances	1.10
12.2	Influence	1.10
13	Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1	Hypothèses	n/a
13.2	Rapport	n/a
13.3	Comparaisons	n/a

13.4	Actualisation	n/a
14	Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale	
14.1	Information sur les membres	4.1
14.2	Conflits d'intérêts	4.1.3
15	Rémunération et avantages	
15.1	Rémunération	4.1.2
15.2	Pensions de retraite ou autres avantages	4.1.2
16	Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	
16.1	Mandats	4.1.1
16.2	Contrats de service	4.1.2
16.3	Comités	4.3.10 à 4.3.13
16.4	Conformité	4.3.1
17	Salariés	
17.1	Informations sur les salariés	2.1
17.2	Participations et options de souscription d'actions des mandataires sociaux	3.2.1 et 6.1
17.3	Participation des salariés	1.11.1
18	Principaux actionnaires	
18.1	Actionnaires	3.2
18.2	Droits de vote	3.2
18.3	Détention et contrôle	3.2
18.4	Accords liés au contrôle	3.2.4
19	Opérations avec des apparentés	néant
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière	
20.1	Informations financières historiques	n/a
20.2	Informations financières pro forma	n/a
20.3	États financiers	7 et 8
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	7.8 et 8.4
20.5	Date des dernières informations financières	n/a
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.7	Politique de distribution des dividendes	1.8.4, 1.8.5
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	1.13.1
20.9	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	aucun
21	Informations complémentaires	
21.1	Capital social	3.1, 3.4
21.2	Acte constitutif et statuts	9.1
22	Contrats importants	n/a
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1	Déclarations d'intérêts	n/a
23.2	Attestation	n/a
24	Documents accessibles au public	9.5
25	Informations sur les participations	8. Note 29



Gfi Informatique – La Porte du Parc – 145, boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 (0)1 44 04 50 00 – Fax : +33 (0)1 44 04 59 00
www.gfi.fr

Conception et réalisation : Keima – www.keima.fr – Crédits photos : H. Thouroude

Document imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement

